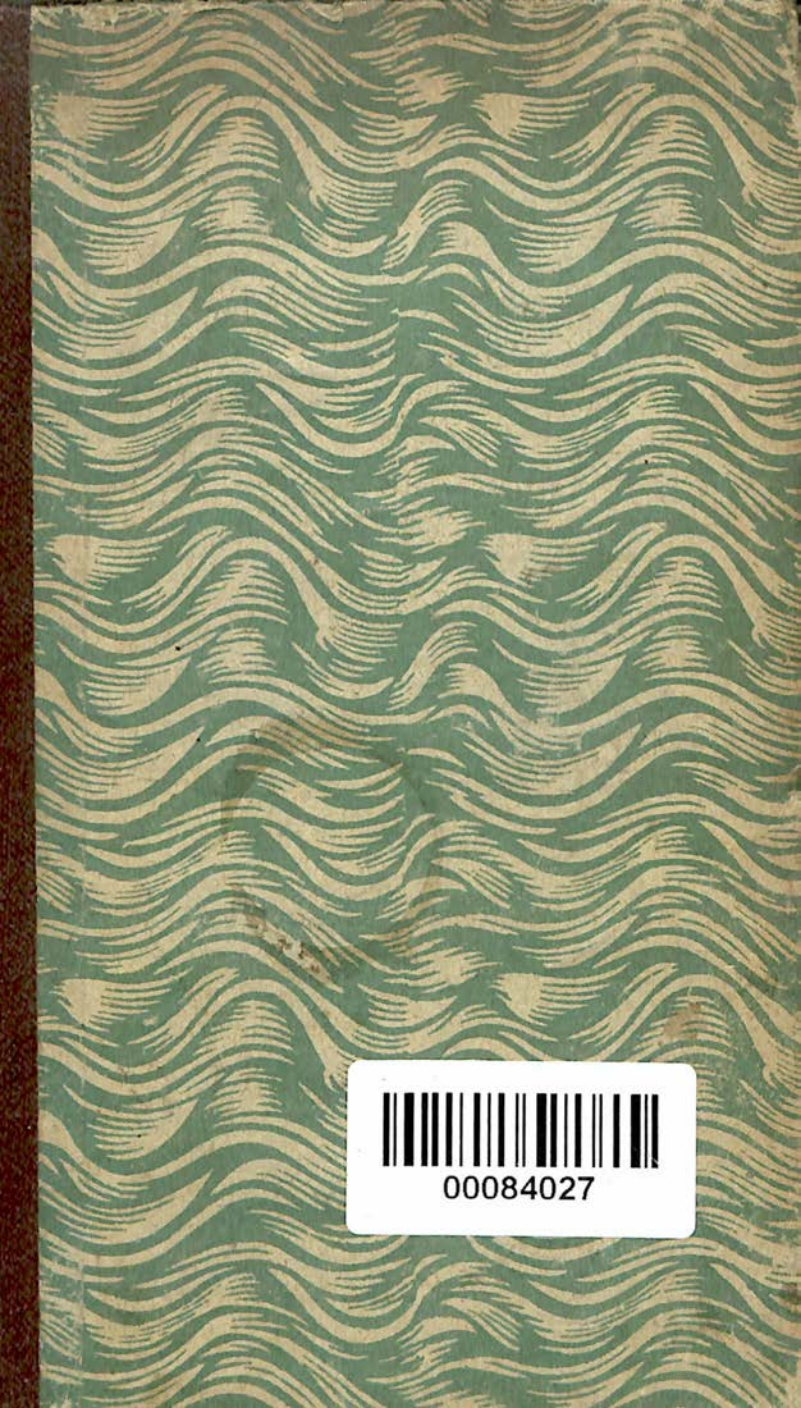
00084027

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018

NAUFRAGE

DU BRICK FRANÇAIS

LA SOPHIE.

Cet ouvrage se trouve aussi, au Palais-Royal, chez les libraires ci-après :

DÉLAUNAY,
CORRÉARD,
PÉLICIER,
LADVOCAT,
PONTHIEU;

En France, et dans les pays étrangers, chez tous les principaux libraires.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

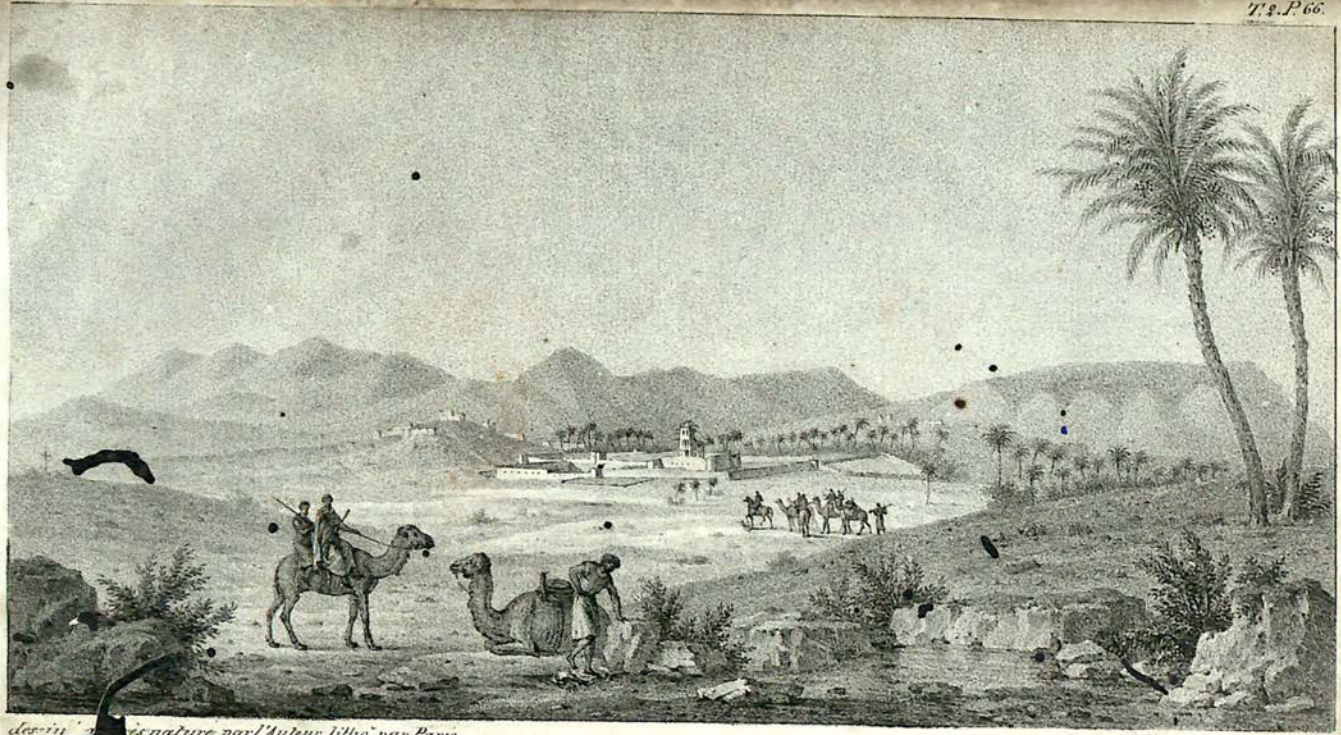

dessiné [illegible] nature par l'Auteur, litho. par Paris.

Imp. de C. Motte, R. des marais

Vue d'Ouadnoun, ville frontière du désert de Sahara.

NAUFRAGE

DU BRICK FRANÇAIS

84027

LA SOPHIE,

PERDU, LE 30 MAI 1819,
SUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE,

ET

CAPTIVITÉ D'UNE PARTIE DES NAUFRAGÉS

DANS LE DÉSERT DE SAHARA ;

AVEC DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENS SUR LA VILLE
DE TIMECTOU.

Ouvrage orné d'une Carte dressée par M. LAPIE, et de Planches dessinées par H. VERNET, et autres artistes distingués.

PAR CHARLES COCHELET,
ANCIEN PAYEUR GÉNÉRAL EN CATALOGNE, L'UN DES NAUFRAGÉS.

TOME SECOND.

PARIS,
LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE P. MONGIE AINÉ,
BOULEVART POISSONNIÈRE, N°. 18.
1821.

00084027

HISTOIRE
DU NAUFRAGE
DU BRICK LA SOPHIE.

CHAPITRE XV.

Renseignemens sur Timectou, donnés à l'auteur par Hamar. — Ce Maure les tenait de Sidy Mohammed, négociant de Rabat. — Commerce des cheiks d'Ouad-noun, et d'un chef des Monslemines avec Timectou. — Étendue de cette ville. — Police observée envers les caravanes qui arrivent. — Sultan de Timectou. — Marché aux esclaves. — Maisons. — Environs de Timectou. — Maladie épidémique. — Départ et fatigues du négociant de Rabat. — Doutes sur la réalité du voyage de Robert Adam et de Sidy Hamet à Timectou.

Le lendemain matin, Hamar me tint la promesse qu'il m'avait faite la veille, et

l'éloignement de Beïrouc lui permit de la remplir sans distractions. Ce cheik et son fils aîné, montés sur deux superbes chevaux, venaient de partir au galop avec quelques cavaliers. Une fête les attirait dans un village des environs ; ils allaient défier leurs voisins à la course, et devaient rester absens toute la journée.

Hamar commença alors son récit, auquel j'ai changé peu de choses en le traduisant en ces termes :

« Un négociant de Rabat, dont je fis la » connaissance à Tétouân, il y a environ » sept ans, me prit avec lui, et me proposa » de l'accompagner jusqu'à Timectou. J'ac- » ceptai son offre avec plaisir, et nous nous » mîmes en route deux mois après avec un » akhabah (1) qui partait de Fez pour tra- » verser le désert. Nous arrivâmes bientôt » à Ouadnoun. Il n'était question alors dans » cette ville que de la perte d'une caravane

(1) Caravane.

» qui avait été, en revenant du pays des
» nègres, engloutie au milieu des sables
» soulevés par les vents. Cette nouvelle,
» et la crainte de m'exposer à un péril sem-
» blable, sans y être excité, pour mon
» compte, par un bien grand intérêt, chan-
» gèrent ma première détermination, et
» au lieu de continuer mon voyage avec le
» négociant, qui poursuivit sa route, j'ac-
» ceptai la proposition que me fit le cheik
» Beïrouc, de rester à son service.

» Le désir de jouir d'une liberté dont
» on est privé dans le pays de Soliman (1),
» m'avait seul engagé à m'éloigner de Té-
» touân. A Ouadnoun, j'obtenais l'objet de
» mes vœux, et je pouvais y jouir de cette
» liberté, puisque, malgré l'autorité que
» les cheiks Ibrahim et Beïrouc y exercent,
» il n'y a ici de véritable sultan que Dieu.
» Oui, Charles, *Allah sultan Monslemines*
» (Dieu est le roi des Monslemines), » me

(1) L'empereur de Maroc actuel.

répéta Hamar en riant et en me montrant le ciel (1). Il continua : « Beïrouc, que vous » devez haïr parce qu'il vous traite avec » une grande rigueur, et qu'il déteste les » chrétiens, n'est pas méchant pour nous, » et vous-mêmes vous devez vous trouver » heureux d'être plutôt ses esclaves que ceux » du cheik Ibrahim, qui serait bien plus » impitoyable. Ces deux frères ont une » grande influence à Ouadnoun, et ils la » doivent autant à leurs richesses considé- » rables, qu'à leur origine distinguée, car » ils sont issus de familles respectées depuis » long-temps parmi les Maures. Mais un » chef bien plus puissant qu'eux, auquel » ils sont alliés par les femmes, et dont le

(1) Je remarquai d'une manière bien évidente, dans cette occasion, que c'est la tyrannie seule des empereurs de Maroc qui peuple la partie du désert où nous étions. La terreur qu'inspirent de nombreuses exécutions fait franchir à leurs sujets effrayés les limites de l'empire.

» pouvoir egale presque celui de Soliman,
» a sa résidence à deux journées au nord
» d'Ouadnoun. Il commande à peu près à
» tous les Mahométans du désert, et se
» nomme Sidy Ischem. Vous le verrez peut-
» être un jour; alors vous jugerez de son
» pouvoir et de ses richesses.

» Sidy Ischem envoie tous les ans une
» caravane considérable à Timectou. Quinze
» cents à deux mille chameaux, tous à lui,
» la composent ordinairement. Elle se for-
» me, soit ici, soit dans la ville de Tata;
» et dans ces deux endroits se font les der-
» niers préparatifs pour entrer dans le
» désert. Les deux cheiks d'Ouadnoun joi-
» gnent aussi à la caravane les chameaux
» qui leur appartiennent, et on peut dire
» que ces trois chefs, mais surtout Sidy
» Ischem, font à eux seuls une grande partie
» du commerce de Timectou. Les Maures
» qui demeurent dans cette ville y sont
» chargés des intérêts de ce dernier. Ils
» reçoivent les envois qu'il leur fait, et qui

» se composent principalement de naiques ;
» de bonnets de laine rouge et de toiles ;
» le tabac que l'on récolte à Ouadnoun
» fait de même partie de ces expéditions ;
» et quand les caravanes prennent la route
» la plus voisine de la mer, et par laquelle
» vous êtes venus, elles emportent aussi
» une quantité considérable de sel. A leur
» retour, elles rapportent, en échange de
» ces diverses marchandises, de la poudre
» d'or, des anneaux d'or, des dents d'élé-
» phant, de la gomme et un grand nombre
» de nègres. Tous ceux que vous voyez chez
» Beïrouc, et qui sont remarquables par
» leur beauté, ont été achetés à Timectou :
» ils lui reviennent chacun à environ trente
» piastres. La négresse qui vous apporte à
» manger en est arrivée récemment ; elle
» est maintenant la favorite de Beïrouc,
» parmi les femmes de cette couleur, et
» c'est pour cette raison qu'elle est parée de
» plusieurs colliers et d'anneaux en argent.

» A une journée au nord d'Ouadnoun,

» se trouve un emplacement très-vaste, où
» se tient le marché nommé *Souk-el-Aam*
» (marché de l'année). Ce marché, plus
» considérable que d'autres qui se tiennent
» également dans les environs, à différentes
» époques, a lieu une fois par an, au retour
» de la grande caravane. Il est fréquenté
» par les marchands de Fez, de Méquinez,
» et des autres villes de l'empire de Maroc.
» Une grande partie de ces marchands, qui
» allaient autrefois eux-mêmes à Timectou,
» se bornent maintenant à traiter de leurs
» échanges avec Sidy Ischem ; et ce chef,
» qui se trouve en personne tous les ans à
» l'ouverture du grand marché, le préside
» pendant les sept jours de sa durée. On y
» vend, outre les productions de Timectou
» et du Maroc, des chameaux, des chevaux,
» des mulets, et des plumes d'autruche
» qu'on se procure abondamment dans les
» environs d'Ouadnoun, et dans tout le pays
» des Monslemines. Sidy Ischem et Beïrouc
» réunissent pendant l'année, dans des ma-

» gasins, les plumes qu'ils achètent des
» Arabes, ou qui proviennent des chasses
» qu'ils font faire eux-mêmes, et ils les
» vendent à l'époque du marché. Le joli
» cheval sur lequel est parti le fils de Beïrouc
» est destiné à la chasse des autruches. Il
» est d'une vitesse prodigieuse à la course,
» et parfaitement dressé. Les chevaux qui
» lui ressemblent, et qui servent à cet
» usage, sont extrêmement chers, et j'ai
» vu donner, en échange de celui dont je
» te parle, vingt-deux superbes cha-
» meaux, qui avaient coûté chacun environ
» vingt-cinq piastres. »

J'écoutais avec intérêt les détails du récit d'Hamar, lorsque la porte du logement particulier de Beïrouc, qui n'était pas celle par où passaient les étrangers, s'entr'ouvrant doucement, j'en vis sortir mystérieusement une très-jolie femme, vêtue d'un habillement fort léger, et ayant le visage tout-à-fait découvert. Elle était accompagnée d'une mulâtresse, qui avait l'air d'une es-

pèce de suivante. — Quelle est cette femme? demandai-je à Hamar. « Elle appartient à » Beïrouc, me répondit-il ; il en a quatre, » et tu vois la plus jeune et la plus jolie. » Sans doute elle n'a pu résister au désir » de voir des chrétiens ; et pour le satis- » faire, elle profite de l'absence du cheik, » qui ne lui pardonnerait pas sa curiosité » s'il pouvait en être informé. » Cette femme comptait apparemment sur la discrétion d'Hamar. Elle vint à moi, m'examina en riant, et courut ensuite à la porte de notre cachot, jeter un coup d'œil furtif sur mes compagnons. Sa tournure plus que voluptueuse, ses yeux languissans, la liberté de ses manières, répondirent parfaitement à l'idée que je m'étais toujours faite d'une beauté de sérail. Cependant, à peine eus-je le temps de la bien considérer. Elle paraissait inquiète ; et, comme sa démarche pouvait avoir des suites fâcheuses, elle s'échappa en courant lorsqu'elle entendit du bruit, et nous ne la revîmes plus.

Lorsqu'elle fut partie, Hamar reprenant le récit qu'avait interrompu cette apparition, me dit qu'après un an de séjour à Ouadnoun, il y vit arriver, de retour du Soudan, le négociant de Rabat avec lequel il avait lû aller dans cette contrée. Ce négociant, ayant couru de grands périls, le félicita du parti qu'il avait pris de ne point l'accompagner : malgré les avantages considérables qu'il retirait de son voyage, il s'était trouvé souvent dans le cas de regretter de l'avoir entrepris. Voici les renseignemens qu'il donna sur Timectou à Hamar, renseignemens que d'autres voyageurs lui confirmèrent depuis.

Timectou est plus considérable qu'aucune des villes de l'empire de Maroc, et ce qui donne lieu de le croire, ce sont les premières paroles de Sidy Mohammed (c'est le nom du marchand de Rabat) en revoyant Hamar. Méquinez que tu connais, lui répéta-t-il plusieurs fois ; Tétouân, ta ville natale, sont peu importantes comparativement à

la ville des nègres. Timectou a trois fois l'étendue de Fez, et trois fois sa population (1). On y voit *bezzeïf dare*, *bezzeïf négros*, *bezzeïf oro* (beaucoup de maisons, de nègres et d'or) (2).

Sidy Mohammed, après avoir éprouvé de grandes fatigues dans le trajet du désert, arriva, le quarantième jour de son départ d'Ouadnoun, dans la ville de Taudény, habitée par une population composée d'Arabes et de nègres. Il y séjourna quelque temps avec la caravane, et s'étant remis en marche, il se trouva, quinze jours après, un peu avant le coucher du soleil, à la vue de Timectou. Seulement quatre jours avant d'arriver au terme de son voyage, Sidy Moham-

(1) On assure que la population de Fez s'élève à 90,000 habitans; mais, à cet égard, il est difficile d'avoir des données bien exactes.

(2) Je rapporte les propres paroles qu'employa Hamar pour me donner une idée de l'importance de Timectou.

med avait quitté le désert, pour entrer dans un pays cultivé. Quoiqu'il s'attendît à voir une ville considérable, le premier aspect de Timectou lui causa une grande surprise, et surpassa son attente. L'étendue du terrain occupé par la ville, qui est située au milieu d'une vaste plaine, le frappa d'étonnement. Les murs d'enceinte lui rappelèrent ceux qui entourent Tarodant.

Les portes de la ville étaient fermées lorsque la caravane arriva. Dès qu'on l'aperçut, un nègre, qui était placé dans une tour au-dessus de la porte devant laquelle elle se présentait, tira un coup de fusil. Quelques instans après, cette porte s'ouvrit; une centaine de soldats nègres armés de flèches, de poignards et de quelques fusils, s'avancèrent vers la caravane. Le chef qui les commandait fit arrêter les premiers chameaux, et assigna aux arrivans l'emplacement qu'ils devaient occuper.

Cet emplacement était déjà indiqué par un grand nombre de petites boutiques en

terre, semblables à celles que l'on voit sur le marché d'Ouadnoun. C'est dans cet endroit peu éloigné des murs que s'arrêtent toujours les caravanes destinées pour Timectou. Les Maures qui en font partie n'ont la permission d'entrer dans la ville que quelques jours après leur arrivée. Il faut auparavant que les premiers échanges de marchandises aient été faits avec les habitans.

Le jour de l'arrivée de Sidy Mohammed sous les murs de Timectou, les portes de la ville avaient été fermées toute la journée, parce qu'on était instruit de l'approche de la caravane, et qu'une fête générale avait lieu le même jour à l'occasion du mariage du roi. Du lieu où Sidy Mohammed était campé, il entendit parfaitement les cris de joie, les chants des habitans, et le son de nombreux instrumens de musique.

Le lendemain, au moment de l'ouverture des portes, il vit sortir une foule d'habitans. Ils apportaient des marchandises

pour les échanger contre celles de la caravane. Pour faire ces échanges, la plupart entrèrent dans les petites boutiques qui étaient destinées à cet usage.

Le tabac fut l'objet que les nègres recherchèrent d'abord le plus vivement, et l'empressement qu'ils mirent à s'en procurer tourna au profit de Sidy Mohammed, qui en avait une quantité très-considérable. Dans la première journée, il se défit de la plus grande partie de celui qu'il avait apporté, et il ne prit en échange que de la poudre d'or et des bijoux du même métal, qui servaient d'ornemens aux négresses (1).

(1) J'ai pu me procurer, après ma délivrance, et avant de quitter l'empire de Maroc, deux de ces bijoux d'or de Timectou, qui ont été apportés de cette ville par une caravane. J'en suis toujours possesseur, et on trouvera ci-joint le dessin qui les représente.

Le plus grand de ces bijoux est remarquable par la perfection de son travail. En voyant les

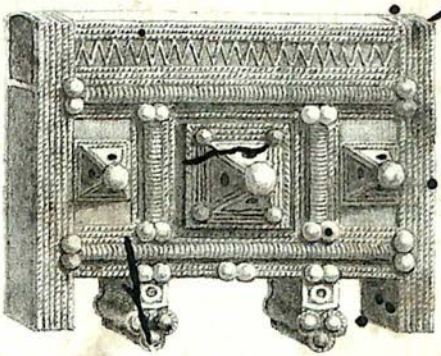

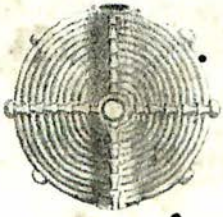

Litho.e par Vauxelle. Imp.e de C.

Bijoux en or, servant d'ornemens aux femmes de Dinecb.

ces dernières s'en dépouillaient à l'envi, et sans paraître y attacher une grande valeur. Cependant la poudre d'or était mesurée très-exactement quand les nègres la livraient. Le vase qui servait à cette opération était lui-même souvent en or.

Ce ne fut que le sixième jour après son arrivée que Sidy Mohammed obtint la permission d'entrer dans la ville, et d'aller s'établir dans le quartier que les Maures y

---

dessins en relief qui le couvrent d'un côté, et qui ressemblent parfaitement à trois pyramides, on serait presque tenté de penser qu'ils sont dus plutôt à une imitation qu'au hasard; et, si on voulait se livrer à des conjectures, et tirer de grandes conséquences d'un pareil point de départ, on trouverait peut-être, dans le simple examen d'un morceau d'or, une preuve nouvelle des rapports qui peuvent exister entre l'Égypte et le Soudan. Ce que j'avance est sans doute bien hasardé; mais je soumets ma supposition aux personnes plus éclairées.

habitent. Ceux qui se trouvaient alors à Timectou n'étaient pas très-nombreux ; mais plusieurs y demeuraient depuis fort longtemps, et une douzaine d'entre eux étaient chargés des intérêts de Sidy Ischem.

Au moment où le négociant de Rabat passa la porte, on lui prit son fusil et son poignard, qu'on promit de lui rendre à son départ. On ne souffre pas que les Maures soient armés dans l'intérieur de la ville, qu'ils peuvent parcourir librement jusqu'au soleil couchant. Alors ils sont obligés de rentrer dans leur quartier, qui est entouré d'un mur. Ce mur n'a qu'une seule porte gardée pendant la nuit par des nègres.

Le quartier des Maures est dans le voisinage du palais du roi. Ce palais, dont Sidy Mohammed eut occasion de voir l'intérieur, l'étonna moins par son étendue que par les ornemens en or dont il est décoré. Il remarqua plusieurs tours au milieu de l'enceinte qui le renferme ; il comparait ces tours, qu'il disait cependant bien autrement considéra-

bles, à celle de la maison du cheik Ibrahim.

Le roi (Hamar le désigna seulement par le titre de sultan) ne régnait que depuis deux ans (1813 et 1814.). Il avait succédé à son père qui avait été assassiné. Sidy Mohammed le vit plusieurs fois. Ce négociant était depuis environ quinze jours à Timectou, lorsqu'on y annonça l'arrivée d'un grand nombre de prisonniers faits par l'armée du roi dans une contrée éloignée. Ce prince se rendit sur la vaste place qui avoisine son palais, et la seule qui soit dans la ville, pour être témoin de leur entrée. Sidy Mohammed, qui en était également spectateur, vit arriver le sultan de Timectou, précédé de beaucoup de soldats, et entouré d'une suite nombreuse. Des nègres placés auprès de lui jouaient de divers instrumens; d'autres, rangés sur une même ligne et le visage tourné de son côté, dansaient en reculant, et accompagnaient leur danse d'un chant très-animé; et en battant la mesure avec leurs mains.

Ce jour-là, le sultan nègre avait la tête ornée d'une grande quantité de plumes d'autruche : il était vêtu de plusieurs haïques de Fez, que les femmes seules portent dans l'empire de Maroc. Ses pieds, ses mains et son cou étaient surchargés d'une infinité de bijoux en or.

Les prisonniers, parmi lesquels on remarquait à peu près un tiers de femmes et quelques enfans, étaient des nègres du Bambara ; Sidy Mohammed en estima le nombre à plus de trois mille. Ils défilèrent devant le sultan, et on les fit entrer ensuite dans une grande cour attenante à un des bâtimens de la place.

Le lendemain ils furent vendus sur cette place même, où se tient tous les jours un grand marché qui présente un mouvement extraordinaire, et sur lequel les Maures ont des boutiques qui leur sont particulièrement affectées. Sidy Mohammed acheta vingt nègres et cinq négresses, en paiement desquels il donna seulement cinquante haï-

ques communs (1). Mais il ne put terminer son achat qu'avec l'assentiment des officiers du roi, qui vinrent auparavant choisir un certain nombre de nègres pour son service. Presque tous les prisonniers furent achetés par les Maures qui se disposèrent à les faire partir pour le Maroc, par la première caravane. Ces nègres, quoiqu'ils eussent été vendus, ne furent livrés à leurs propriétaires qu'au moment du départ ; usage qui est constamment observé, autant pour la sûreté des acheteurs, que pour maintenir l'ordre dans la ville.

L'intérieur de Timectou présenta à Sidy Mohammed l'aspect d'un camp immense, ou plutôt celui d'une multitude de Douares (2) réunis. Les maisons, presque toutes isolées et placées sans alignement, figurent de grandes tentes. Elles n'en ont cependant pas la

(1) Chacun de ces haïques revient à environ dix francs.

(2) Camp des Maures.

forme, puisqu'elles sont carrées et recouvertes ordinairement par une espèce de terrasse. Le palais du roi est construit en pierres blanches. Une cinquantaine de maisons, appartenant aux premiers personnages, et celles qui sont destinées à des établissemens publics, sont aussi bâties de la même manière ; mais toutes les autres, sans aucune exception, sont faites d'une terre rougeâtre semblable à celle qu'on emploie à Ouadnoun.

Un fleuve coule, à une distance d'environ deux lieues, au sud de Timectou. (Ici Hamar, pour me faire comprendre la distance de Timectou à *Oiadi Soudan*, c'est ainsi qu'il appelait ce fleuve, me désigna un certain nombre de fois celle qui existe d'Ouadnoun au torrent de Noun.) Un mouvement continuel a lieu de la ville à cette rivière : le chemin par lequel on y va est sans cesse couvert de chameaux chargés, et de nègres qui portent des fardeaux sur leurs têtes. On voit sur la rivière, qui est très-large, et dans laquelle l'eau est tou-

jours très-abondante, une infinité de petits bateaux, et quelques-uns beaucoup plus grands : *Sefineh n'sara* (vaisseaux des chrétiens), disait Hamar en riant.

Sidy Mohammed a entendu dire que les plus considérables de ces embarcations venaient de Djinnie, et allaient bien loin dans l'est.

Après avoir traversé la rivière dans l'endroit ordinaire du passage, on suit le même chemin qui, se prolongeant dans la direction du sud, conduit à une petite ville nommée Oualadi, éloignée de la capitale d'à peu près une demi-journée. Les environs d'Oualadi, que Sidy Mohammed a visités plusieurs fois, sont infiniment plus fertiles que ceux de Timectou, et ils fournissent la plus grande partie des denrées qui se consomment dans cette dernière ville. On y cultive surtout beaucoup de millet et de riz ; et des pâturages abondans permettent d'y élever de nombreux troupeaux de chèvres et de chameaux. Pendant son séjour dans le Sou-

dan, Sidy Mohammed a remarqué que la chair de ces animaux, et celle des autruches, que les habitans chassent tous les jours, sont à peu près les seules que l'on mange dans le pays. Ces viandes, que l'on fait bouillir, sont servies par morceaux avec du riz, qui est pour les nègres une nourriture aussi habituelle que le couscoussou pour les Maures.

Une maladie qui fit de grands ravages à Timectou détermina le négociant de Rabat à abréger le séjour qu'il comptait y faire. Lorsqu'il en partit, on enterrait chaque jour une grande quantité de morts, et les malades succombaient peu de temps après avoir éprouvé les premiers symptômes du mal. Une sécheresse extrême paraissait avoir causé cette maladie, dont les habitans croyaient pouvoir se garantir en portant toujours sous le nez, suivant la coutume du Maroc, un bâton enduit de résine à son extrémité.

Le retour de Sidy Mohammed à Ouad-

nour fut également accompagné de dangers. La caravane dont il faisait partie éprouva de grandes pertes, et plusieurs des nègres que lui-même avait achetés, succombèrent à la fatigue au milieu du désert. Cependant, me dit Hamar en plaisantant et en terminant son récit, le résultat de son voyage a été si avantageux pour lui, que, si tu n'étais pas esclave et chrétien, je t'engagerais à le tenter toi-même, et à partir avec Ali (c'était le nom d'un Maure, ami d'Hamar) qui doit sous peu de jours traverser le désert, pour aller chercher des nègres dans le Soudan (1).

(1) Le récit d'Hamar ajoute sans doute peu de données nouvelles à celles que l'on croit avoir sur Timectou ; mais l'accent de la vérité qui régnait dans sa narration au moment où il me la fit, doit seul lui donner de l'intérêt. Le dévouement qu'il me montrait alors, et le désir bien réel qu'il éprouvait de venir avec moi en Europe, me font croire qu'il parlait avec franchise (*).

(*) En comparant le récit d'Hamar avec celui de Chabiny,

Mais ce qui mérite ici l'attention du lecteur, c'est l'invraisemblance du voyage du matelot américain Robert Adam à Timectou. En effet, comment Hamar qui, depuis six ans était à Ouadnoun, et qui nous parlait souvent du séjour qu'avaient fait dans cette ville les esclaves chrétiens, avant et après son arrivée ; comment, dis-je, ne m'eût-il jamais entretenu d'un événement que devait lui rappeler la plaisanterie seule qu'il me faisait, en m'engageant à entreprendre un voyage qu'il jugeait impossible?

Une autre observation du même genre, et qui aura plus de poids parce que je puis parler plus positivement, se rapporte à un prétendu voyage de Sidy Hamet à Timectou, mentionné dans la relation du capitaine Riley. Ce n'est point aux renseignemens donnés sur cette ville célèbre que se rapporte mon observation. Le récit que l'on prête à Sidy Hamet, plus détaillé et plus intéressant que les particularités que je présente, peut avoir été puisé à une source aussi bonne, et que

qui se trouve dans le tome VII des *Nouvelles Annales des voyages*, on verra que les détails donnés par ces deux Maures sur Timectou se ressemblent beaucoup en plusieurs points. Chabiny avait vu cette ville vers 1787.

je veux croire préférable à celle qui m'a fourni quelques données ; mais il est certain, au moins je crois pouvoir le prouver, que tout ce que Sidy Hamet rapporte sur Timectou, n'est pas le résultat de ses propres observations, et qu'il n'a parlé du Soudan que d'après des ouï-dire, et sans être allé dans cette contrée. J'avance ce fait, parce que l'identité du narrateur du capitaine Riley, avec Sidy Hamet notre maître, ne paraît offrir aucun doute, malgré le traitement que nous a fait éprouver ce chef arabe dont le capitaine américain se loue, tandis que nous n'avons eu qu'à nous en plaindre. Sans rechercher les motifs de cette différence de conduite, je dirai que le Sidy Hamet duquel a dépendu notre sort avait, ainsi que celui du capitaine Riley, un frère appelé Seïd. Je dirai de plus, et Hamar nous le répétait journellement, que depuis un certain nombre d'années, presque tous les chrétiens faits esclaves dans le désert, où Sidy Hamet a un si grand pouvoir, lui avaient été vendus par les Arabes, et qu'il en avait mené plusieurs fois lui-même à Mogadore. Je tiens aussi ce fait de la bouche de Sidy Hamet, qui m'a déclaré également,

sans me faire connaître la cause qui l'en empêchait, que, depuis quelque temps, il n'osait plus, ainsi que Beïrouc, entreprendre de voyage dans l'empire de Maroc. Eh bien, ce même Sidy Hamet, qui a conduit à Mogadore le capitaine Riley, et avant lui d'autres esclaves, m'a dit, répondant à la demande que je lui adressai à ce sujet, qu'il n'était jamais allé à Timectou. Hamar, que j'ai questionné également à cet égard, m'a plusieurs fois certifié le même fait, et m'a assuré aussi que ni le fameux Sidy Ischem, ni les deux cheiks d'Ouadnoun, n'ont jamais pénétré dans le pays éloigné qui leur procure de si grands avantages par le commerce qu'ils y font.

CHAPITRE XVI.

On annonce aux naufragés la visite d'un Français qui s'était fait musulman. — Il ne vient pas. — Impatience des naufragés. — Beïrouc redouble d'inhumanité envers eux. — Leur misère. — Quelques Maures les soulagent. — Retour d'Amenahem. — Il apporte des lettres. — Joie des naufragés en apprenant qu'on traite de leur rachat. — Ils sont obligés de cacher cette circonstance à Beïrouc. — Courroux de ce cheik, en voyant qu'il ne se fait aucune démarche en faveur des naufragés. — Ils le décident à prendre patience. — Arrivée de deux émissaires de l'empire de Maroc.

Hamar terminait à peine son récit, lorsque Beïrouc, qui revenait de la course qu'il avait faite, passa à cheval à côté de moi, et m'annonça qu'un *Français-Monslemine*, qu'il quittait à l'instant, viendrait nous voir

le lendemain. Je n'aurais jamais pu comprendre ce que me disait Beïrouc si Hamar ne m'eût expliqué que dans le village même, où ce cheik avait été à la fête, demeurait, depuis plus de trente ans, un de nos compatriotes qui s'était fait musulman. Ce Français, naufragé sur la côte du désert à l'âge de quatorze à quinze ans, ne pouvant résister à l'ascendant qu'on avait pris sur sa jeunesse, s'était vu obligé d'abandonner sa religion. Depuis il s'était marié, et s'occupait, aidé de quelques nègres qu'il avait achetés, à fabriquer de la poudre à canon, dont il trouvait un grand débit parmi les Maures (1).

L'espoir que l'on nous donnait de voir un compatriote, même renégat, nous causait un plaisir véritable. Nous comptions trouver en lui un interprète favorable, si, comme nous l'espérions, il n'avait pas oublié entièrement sa langue maternelle; mais il

(1) Voyez l'introduction.

ne vint pas. Peut-être le cheik, ayant remarqué la joie que nous occasiona cette nouvelle, voulut-il nous priver d'une satisfaction qui eût été si réelle.

Cependant plus que jamais, nous sentions le besoin de recevoir des consolations. Trente-six jours, comptés minute par minute, s'étaient péniblement écoulés dans l'attente des nouvelles de Mogadore. Des bruits bientôt démentis nous parvenaient quelquefois. Un jour, un Maure nous annonça qu'il avait rencontré un agent de notre consul, qui nous apportait des secours. Beïrouc, au contraire, nous disait souvent que la peste ravageait l'empire de Maroc, et que tous les chrétiens qui l'habitaient, fuyant ce terrible fléau, s'étaient embarqués pour retourner dans leur pays. Il ajoutait que nous ne devions plus espérer, au moins de long-temps, d'être rachetés, et il parlait de nous faire travailler, ne voulant pas nous conserver comme une charge inutile.

L'obligation d'un travail quelconque ne

s'accordait guère, avec notre extrême faiblesse, et ce n'était pas sans raison que nous la redoutions ; mais j'eus lieu d'en frémir davantage en apprenant le genre de travail que l'on pouvait nous imposer, si l'on perdait l'espoir d'une rançon. Hamar me dit qu'il avait vu, quelques années auparavant, deux esclaves qui n'étaient réclamés par aucun consul, obligés, pour battre l'orge, de courir dessus à l'ardeur d'un soleil insupportable. On les attachait avec des chevaux et des mulets à une plate-longe, et des nègres les suivaient, en les frappant avec un bâton, pour exciter l'activité que la maladie leur enlevait. L'un de ces esclaves s'étant trouvé un jour, à cause de ses souffrances, dans l'impossibilité d'agir, fut tué d'un coup de poignard par un enfant qui voulait le contraindre à travailler.

Pour éviter, de la part de Beïrouc, un pareil traitement, il fallait soutenir son espoir, et nous donner un peu d'importance à ses yeux. Depuis la réception de la lettre de

M. Casaccia, qui nous avait recommandé de garder le secret sur notre véritable position, nous montrions plus de réserve à cet égard, mais nous étions cependant bien persuadés aussi qu'il ne fallait pas nous présenter comme entièrement dénués de ressources, car c'eût été signer nous-mêmes l'arrêt de notre mort. Combien de fois, voyant Beïrouc disposé à user envers nous d'une rigueur plus grande, nous l'avons calmé, en le flattant, par des contes de notre invention, et par la perspective d'un rachat dont l'espoir était toujours prêt à l'abandonner!

Cependant nos promesses ne produisaient pas encore sur ce maître inhumain tout l'effet que nous en attendions; il y ajoutait peu de foi, et nous délaissait presqu'entièrement. Pendant plusieurs jours, pour ainsi dire oubliés par Beïrouc, nous ne pûmes nous soutenir que de nos propres ressources. M. Mexia avait sauvé une cravate; M. Scheult une boucle d'argent. Nous fîmes vendre ces deux objets, et leur produit, dont il nous

fut permis de disposer, servit à nous procurer les alimens qu'on ne voulait plus nous fournir (1).

Sans cesse dévorés par la faim, et cherchant tous les moyens de l'apaiser, nous allions chaque jour dans les jardins implorer la commisération des Maures qui les cultivaient. Plusieurs de ces musulmans, moins insensibles que le cheik, étaient quelquefois touchés de notre misère; et, lorsque nous les sollicitions vivement, ils nous jetaient à terre, du haut des arbres où ils étaient montés, des figues, sur lesquelles nous nous précipitions pour les ramasser. Un vieux nègre, surtout, qui était le gardien d'un

(1) Nous avions pu cacher six louis d'or dans les haillons qu'on nous avait laissés, mais nous ne pouvions les mettre en circulation; c'eût été provoquer de nouvelles recherches, et on nous eût indubitablement enlevé les diamans également cachés, que je regardais alors comme une ressource commune pour l'avenir.

des jardins les plus considérables, manquait rarement de m'appeler lorsque je passais ; il me donnait alors des figues et quelques feuilles de tabac, que je cherchais à rapporter dans notre cachot à l'insu de Beïrouc.

Le 5 septembre au matin, j'avais fait sans succès ma tournée ordinaire au milieu des jardins. Je revenais tristement rejoindre mes camarades. Ma faiblesse habituelle était si grande, qu'en marchant je baissais involontairement la tête vers la terre, sur laquelle je craignais de tomber à chaque instant. Je parvins cependant, quoiqu'avec peine, jusqu'à la cour attenante à notre cachot. J'y entre ; je lève les yeux ; et, à mon extrême surprise, j'aperçois, immobile devant moi, l'imperturbable Amenahem, attendu si impatiemment depuis quarante jours.

En voyant ce bon juif, auquel se rattachait tout notre espoir, il me sembla que je m'abusais. Il me regardait en souriant, et sans prononcer une seule parole. Je fus seulement convaincu que sa présence n'était

pas une illusion, lorsque mes camarades me remirent deux lettres qu'il venait d'apporter, et qui étaient à mon adresse. Ces derniers avaient eu la patience de m'attendre sans les lire. Certes, si une indiscrétion peut être excusable, c'est dans une pareille circonstance, quand des malheureux tiennent, pendant un quart d'heure dans leurs mains, le papier cacheté qui renferme l'arrêt auquel est attaché la décision de leur sort.

J'étais depuis long-temps accoutumé aux émotions fortes ; cependant aucune n'avait encore approché de celle qui s'empara de mes sens à la lecture de la première lettre dont je rompis le cachet. Je l'eus bientôt parcourue ; mais la joie qui me suffoquait m'empêchait de parler, et de communiquer à mes compagnons, attentifs et impatiens, ce qu'elle contenait. « Eh bien ! me crièrent-ils tous à » la fois, sommes-nous libres enfin, ou de- » vons-nous décidément mourir ici ? — Nous » serons bientôt libres, mes amis, leur ré- » pondis-je ; tenez, lisez vous-mêmes ;

bientôt, n'en doutons plus, nous reverrons notre patrie. »

M. Scheult prit la lettre de mes mains, la lut à haute voix.

Mogadore, 27 août 1819.

A M. Cochelet, *à Ouadnoun.*

« J'ai l'honneur de vous faire part, monsieur, qu'en conséquence des représentations faites à la cour de Maroc, par MM. Sourdeau et Colaço, sa majesté a donné l'ordre à son alcaïde de Sus de vous racheter à tout prix, et de vous envoyer ici. Je reçois au moment les lettres de l'empereur, et je m'empresse de les remettre au gouverneur par une ordonnance. En même temps j'envoie un courrier à mon agent pour suspendre votre rachat, s'il n'a pas encore réussi.

» Participez ma lettre à vos compagnons de malheur. Dans l'espérance de pouvoir bientôt vous embrasser,

» J'ai l'honneur, etc. »

Casaccia.

Cette lecture achevée, il ne nous fut plus possible de nous contenir. Ce n'est pas seulement la joie, c'est la folie qui bouleversa nos esprits. Nous n'étions plus les maîtres de nos transports, et, en nous serrant la main, en nous embrassant mille fois, nous nous félicitions de l'heureuse nouvelle qui nous arrachait à la mort.

Mais nos démonstrations intempestives pouvaient nous perdre, ou au moins nous nuire. Amenahem, qui jouissait de notre contentement à sa manière, c'est-à-dire fort tranquillement, nous avertit que nous devions concentrer en nous le bonheur que nous éprouvions, et nous recommanda surtout de ne rien faire connaître au cheik Beïrouc, dont le fils aîné approchait dans l'intention de nous observer. En même temps Amenahem m'engagea à prendre lecture de l'autre lettre de M. Casaccia.

Cette seconde lettre, d'une date antérieure à la première, ne parlait pas encore de notre délivrance; mais par les détails qu'elle

renfermait, elle nous faisait connaître combien le despote qui nous retenait en son pouvoir était à craindre, et nous recommandait d'user, dans toutes les circonstances, de dissimulation envers lui. Nous gardâmes donc le silence le plus absolu à l'égard de nos espérances, et Amenahem, qui nous en donna le conseil, monta sur son mulet et s'éloigna d'Ouadnoun; en nous disant que nous ne l'y reverrions plus, parce que l'empereur s'étant chargé de notre rachat, il n'avait plus le droit d'agir dans nos intérêts. Il ne partit pas cependant sans me remettre plusieurs petites pièces d'argent qui pouvaient, si on m'en laissait la jouissance, aider à nous soutenir pendant quelques jours, et que je promis de lui rembourser à mon arrivée à Mogadore. Amenahem n'était pas venu seulement avec les lettres de M. Casaccia; il avait apporté aussi du thé et du sucre à Beïrouc, et par ce moyen il cachait le motif véritable de son voyage.

Il était naturel de penser que des ordres

donnés aussi impérativement par l'empereur, seraient exécutés au moment même où ils parviendraient aux hommes qui en étaient chargés. Nous ne doutions pas de la prompte arrivée du secours qui devait nous être envoyé de Tarodant, l'ancienne capitale du royaume de Sus. Nous n'étions qu'à trois journées de marche de cette ville où El-Caïd El-Djellaly, gouverneur de la province, faisait sa résidence. Il nous était donc permis d'espérer d'autres nouvelles quatre jours après la réception de la lettre de M. Cas[illegible]. Nos faibles ressources pouvaient nous mener jusque-là. Mais après ce terme, un jour de plus passé dans l'attente devenait un jour de supplice, par l'abandon dans lequel nous laissait décidément Beïrouc.

Persuadé d'ailleurs qu'on ne songeait plus à nous racheter, le cheik méditait contre nous quelque sinistre projet. Dans aucune circonstance je ne l'avais vu aussi mal disposé à notre égard. Il nous évitait de plus en plus. Cinq jours s'étaient écoulés depuis la

réception des nouvelles qu'il ignorait, lorsqu'il m'aborda cependant, et m'annonça que, fatigué de nous garder inutilement, il allait prendre envers nous un parti violent. Jamais notre position n'avait été plus grave, et c'était peut-être la veille du jour qui devait nous rendre à la liberté, que nous allions devenir victimes d'une cruelle détermination. J'employai pour calmer le courroux de ce maître redoutable tous les moyens qui me vinrent à l'idée. Je lui renouvelai surtout, sans oser lui avouer ce que nous savions, l'assurance de l'intérêt qu'on ne pouvait manquer de prendre plus tard à notre sort. Enfin je le conjurai, pour dernière grâce, de nous accorder encore trois jours, après lesquels, s'il ne recevait aucune nouvelle, il pourrait se porter à tous les excès que lui suggérerait la violence de sa colère. Cet arrangement, auquel Beïrouc consentit, put seul le calmer dans le moment.

Nous étions au septième jour de la récep-

tion de la lettre qui nous annonçait une prochaine délivrance. Deux des jours de grâce accordés par le cheik étaient écoulés, et cependant les ordres de l'empereur semblaient rester sans exécution. Le huitième jour vint à paraître et éclaira le désespoir que nous faisait éprouver ce retard inconcevable. Pleins d'effroi, nous attendions le triste effet des menaces de Beïrouc, lorsque, vers midi, le cheik Ibrahim entra dans notre cour avec un air satisfait, et nous annonça que deux Maures envoyés par Soliman nous attendaient chez lui. Nous eûmes assez de force pour déguiser la joie dont nous fit tressaillir cette nouvelle annoncée subitement, et je me disposai, ainsi que M. Schou qui comme moi comprimait son émotion à suivre le cheik dont le regard scrutateur cherchait à découvrir sur nos visages si nous étions déjà informés de l'intérêt que nous portait le sultan. Mes autres compagnons, trop souffrans, ne vinrent pas avec nous : pouvant à peine marcher, à l'exception

d'Assilé qui conservait encore assez de force, rarement ils quittaient la place, où depuis si long-temps ils supportaient avec résignation leurs douleurs.

CHAPITRE XVII.

Les deux Maures annoncent aux naufragés que l'empereur de Maroc les rachète. — Discussion sur le prix qu'on demande de leurs personnes. — Maures d'Ouadnoun expédiés à Tarodant pour recevoir la rançon des naufragés : ceux de Maroc restent en otage. — Extrême faiblesse des captifs. — Hamar vient à leur secours. — Ce Maure propose à M. Cochelet de le suivre en France. — Impatience des naufragés de ne pas voir revenir les Maures partis pour Tarodant. — Seïmoun ou vent du désert suivi d'une nuée de sauterelles. — Orage affreux. — Son heureux effet. — Joie des habitans d'Ouadnoun.

Le cheik Ibrahim demeurait dans la tour qui domine Ouadnoun. Quand nous fûmes entrés chez lui, nous aperçûmes, dans l'enfoncement d'une petite chambre et couchés

sur un tapis, les deux Maures qui avaient demandé à nous voir. Ils étaient fort bien vêtus, et tenaient à la main un chapelet avec lequel ils jouaient continuellement. Ils nous regardèrent d'un air assez bienveillant ; nous annoncèrent avec beaucoup d'emphase que le sultan consentait à nous racheter, et nous dirent que nous ne pouvions être trop reconnaissans d'un pareil acte de la bonté de ce monarque.

Beïrouc, qui était assis à côté des deux Maures, paraissait sombre et rêveur. Cependant il prit part à la conversation qui s'engagea bientôt sur le prix auquel il nous évaluait. Des débats assez vifs eurent lieu alors de part et d'autre ; mais on ne nous en laissa pas long-temps les témoins, et on nous ordonna de nous éloigner.

Le soir, le cheik Ibrahim vint prendre le thé chez son frère, et les mêmes débats recommencèrent entre eux seulement, et en présence de deux Maures d'Ouadnoun. L'espèce de chambre, où ils étaient réunis, tou-

chait à notre cachot et ne lui était guère préférable. Beïrouc me fit appeler ainsi que M. Scheult, et nous devînmes encore témoins d'une autre discussion dont je ne pus bien comprendre la cause. Les deux cheiks étaient animés l'un contre l'autre de la plus grande colère ; mais cette colère, que les Maures présens cherchaient à calmer, ne les empêcha pas, à notre extrême étonnement, de nous offrir du thé, et ils en burent eux-mêmes abondamment. Il était curieux, au milieu de leurs disputes et de leurs cris, de les voir le fusil d'une main et la tasse de l'autre.

Cependant le cheik Beïrouc, auquel son frère paraissait avoir cédé, finit bientôt par s'apaiser. Il prit une planche et y traça des chiffres avec un roseau. On convint enfin, que le lendemain trois Maures indépendans partiraient d'Ouadnoun pour Tarodant ; que ceux de l'empereur resteraient en otage, et ne s'éloigneraient avec nous, que lorsque l'argent exigé pour notre rançon aurait été

reçu et compté par les mains qui nous retenaient en leur pouvoir.

D'après cette détermination, trois Maures, désignés par Beïrouc, montèrent à cheval le lendemain à la pointe du jour, et se dirigèrent vers Tarodant. La beauté des chevaux qu'on avait choisis pour cette expédition, et la richesse de leurs harnais, me donnèrent lieu de penser que les cheiks d'Ouadnoun tenaient à ce que les Maures qui vivent sous leur domination, parussent avec un certain éclat sur les terres de l'empire.

Au point où en étaient venues les choses, nous devions espérer un traitement moins sévère jusqu'au jour de la délivrance : mais combien nous fûmes trompés dans notre attente ! Le cheik Beïrouc paraissait furieux de ce que notre rachat avait lieu par l'empereur. Malgré son indépendance, des rapports de commerce entre le Maroc et le désert l'obligeaient, quand la guerre n'était pas déclarée entre les deux pays, à observer certains ménagemens. Il se voyait donc

contraint de borner ses prétentions pour le prix qu'il exigeait de nos personnes, tandis qu'il avait conçu l'espoir, en traitant directement avec un consul, de donner un libre essor à son avidité. Mécontent d'une marche qui ne lui convenait nullement, notre maître persista donc à nous montrer la même rigueur; et il nous fit sentir d'une manière peut-être encore plus cruelle la dureté d'un esclavage qui paraissait devoir bientôt se terminer.

Il fallait pouvoir supporter cet esclavage jusqu'à la fin, et notre faiblesse, qui augmentait à chaque instant, nous laissait peu d'espoir d'y parvenir, si nous devions encore, comme cela semblait certain, passer plusieurs jours dans la même misère. Cinq de mes camarades qui, comme moi, n'étaient pas décidément malades, pouvaient à peine se lever et marcher. Quant à M. Mexia, il n'avait jamais été aussi souffrant. Pendant quelque temps nous le regardâmes comme mort, et l'idée qu'il avait lui-même

de périr à Ouadnoun, dut mêler d'amertume la certitude d'une liberté qui lui serait peut-être annoncée à ses derniers momens.

Dans cette circonstance, il était réservé à Hamar de nous sauver. Cet excellent jeune homme m'avait pris particulièrement en affection. Remarquant le désespoir que me causaient la cruauté et les indignes procédés du cheik Beïrouc, il s'approcha de moi le soir du départ des Maures pour Tarodant, me donna trois piastres en regardant si on ne l'observait pas, et m'adressa ces paroles : « Charles, accepte cet argent; disposes-en » pour acheter en secret les alimens que » Beïrouc vous refuse. Si j'avais à ma disposition une somme plus considérable, je » te l'offrirais ; mais jusqu'à présent le » cheik n'a pas voulu me payer celle qui me » revient pour mes gages, qu'il me doit » presque entièrement depuis le jour où je » suis entré à son service. »

Je ne revenais pas de l'étonnement que

me causait de la part d'Hamar ce procédé généreux, si peu conforme au caractère d'un Maure. Je l'en remerciai mille fois, et lui exprimai combien j'y étais sensible. J'aurais voulu pouvoir refuser ce don inattendu; mais notre position nous commandait impérieusement, et je l'acceptai au contraire avec la plus vive satisfaction. Cependant comment m'acquitter un jour, et reconnaître cet acte d'une si touchante humanité? J'éprouvais à cet égard le plus grand embarras, et j'en fis part à l'homme bienveillant qui prenait pitié de nos souffrances. « N'aie aucune inquiétude, me répondit-» il; l'intérêt ne m'a pas guidé. Cependant » si tu veux je vais t'offrir le moyen de t'ac-» quitter envers moi. » Comment! m'écriai-je aussitôt. « En m'emmenant avec toi, re-» prit Hamar, lorsque tu partiras d'Ouad-» noun. Je suis fatigué depuis long-temps » de mon séjour dans cette ville, et j'ai » appris à y connaître la bonté et la résig-» nation des chrétiens. Si tu n'y trouves

» pas d'obstacle, Charles, je m'attache à ton » sort et je te suis dans ton pays. »

Cette proposition du bon Hamar ne pouvait que me plaire infiniment. En l'emmenant avec moi, je trouvais la facilité de le rembourser à mon arrivée à Mogadore, et de lui donner dix fois la valeur de ce qu'il m'avait généreusement avancé. L'idée de conduire en Europe, et de conserver à mon service, un homme qui avait été lui-même acteur de la scène la plus remarquable de ma vie, m'engageait encore à satisfaire son désir. Il fut donc convenu qu'Hamar partirait avec nous; mais nous décidâmes également que, pour ne pas augmenter l'inimitié de Beïrouc, il garderait le silence le plus absolu sur son projet, et que, seulement quelques jours avant le départ, il témoignerait à ce cheik l'intention d'aller revoir sa famille, après une absence de plus de six ans.

Par cet arrangement, que je n'aurais jamais pu prévoir, l'intérêt qu'Hamar sentait naturellement pour nous, et qu'il nous avait

déjà si souvent montré, devint encore plus vif. Il continua à nous donner, à l'insu de Beïrouc, les secours dont nous ne pouvions plus nous passer dans notre épuisement extrême. Ces secours rétablirent une partie de nos forces, et nous permirent d'envisager avec moins d'effroi les fatigues d'un nouveau voyage. Nous pûmes alors manger un peu de viande. Une meilleure nourriture, et le contentement que nous causait l'idée d'un prochain rachat, firent même renaître, chez MM. Mexia et Souza, l'espoir qu'ils avaient long-temps perdu, de pouvoir nous accompagner. M. Mexia, après avoir été couché à la même place pendant deux mois, put enfin se lever; mais sa maigreur était extraordinaire, et il n'avait plus que l'apparence d'un squelette. Nous ne lui cédions que fort peu sur ce point, et la pâleur de nos visages, augmentée par une barbe de quatre mois, nous rendait effrayans aux yeux les uns des autres.

Cependant notre patience devait être mise

encore bien des épreuves. Plus de dix jours s'étaient passés lentement dans l'attente du retour des Maures envoyés à Tarodant, et ils ne revenaient pas. Les cheiks d'Ouadnoun commençaient à concevoir quelques inquiétudes; et les deux Maures en otage, que je voyais chaque jour, et auxquels je témoignais mes craintes, ne savaient trop eux-mêmes comment expliquer ce retard. Mais ils savaient fort bien le mettre à profit, en achetant aux Arabes qui arrivaient du désert les objets de prix que le naufrage leur avait procurés. Ces deux hommes étaient des négocians établis à Tarodant. Leur dextérité reconnue dans la manière de traiter les affaires les avait fait regarder comme très-propres à remplir la mission qui leur était confiée.

Le plus jeune et le plus considéré des deux Maures, celui qui avait reçu tous les pouvoirs pour traiter de notre rachat, se nommait Mohammed. Son impatience de quitter Ouadnoun, malgré le commerce qu'il y

faisait, est difficile à rendre. Il s'y trouvait en quelque sorte plus dépaysé que nous-mêmes. La moitié de la journée il se promenait dans les jardins, où plusieurs fois je l'accompagnai. Il tenait son chapelet à la main, et à chaque instant des bâillemens répétés exprimaient son ennui. Cependant, si je lui faisais connaître l'impatience que je ressentais moi-même, et qui devait être un peu plus vive que la sienne, sans me répondre il me montrait le ciel avec la main, pour me dire qu'il fallait me résigner. Alors il recommençait ses éternels bâillemens, qu'il entremêlait quelquefois d'imprécations contre Ouadnoun, Beïrouc, et tous les Maures indépendans.

Si quelque chose eût été capable d'apporter une distraction à l'impatience douloureuse que nous éprouvions, ce devaient être deux événemens qui se passèrent à Ouadnoun, pendant ces derniers jours d'un ennui impossible à dépeindre. La terreur que le premier répandit, la joie qui, au

contraire, résulta du second, les rendirent tous deux extrêmement remarquables pour nous.

Le 23 ou le 24 septembre (il ne m'est pas possible de me rappeler très-exactement le jour), au moment où le soleil s'élevait au-dessus d'un horizon chargé de vapeurs, un vent brûlant et impétueux, qui venait du sud-est à travers le désert, fondit avec fureur sur Ouadnoun. Une nuit étouffante, pendant laquelle nous n'avions aspiré qu'un air enflammé, précéda l'arrivée de ce fléau. Bientôt nous n'entendons qu'un cri d'effroi dans toute la ville. Voulant connaître la cause de cette alarme subite, M. Scheult et moi nous sortons à l'instant. Aussitôt nous voyons les habitans courir de tous côtés, et s'envelopper la tête dans leurs haïques, pour se préserver de la funeste influence d'un vent qui peut donner la mort ; mais en même temps ils cherchent à se garantir des ravages d'un autre fléau dont ils prévoient l'approche, et dont le premier n'est que le pré-

curseur. Partout on allume des feux autour des jardins, et, avant que l'ennemi arrive, on jette, pour l'éloigner, des cris qui annoncent l'épouvante qu'il inspire. Mais rien ne peut l'empêcher d'avancer; et nous découvrons bientôt, dans la direction du vent, de nombreux nuages noirs qui, peu d'instans après, arrivent avec non moins d'impétuosité, et se répandent autour de nous. Une multitude prodigieuse d'énormes sauterelles s'abattent de tous côtés sur les arbres, sur l'herbe, sur les jardins, et menacent de dévorer dans un moment toute la végétation.

L'imminence du péril fit augmenter sur-le-champ les moyens de défense. A la vue de ces insectes qui apportent le ravage et la destruction, on allume de plus grands feux; les cris redoublent d'une manière effrayante, et les habitans, à leur vive satisfaction, voient enfin partir ces escadrons dévastateurs, qui s'élèvent successivement de toutes parts en produisant, pour ainsi dire,

le bruit d'une charge de cavalerie. Ils fuient bientôt épouvantés, en formant au-dessus de nous des nuages si épais et si noirs, qu'ils nous couvrirent momentanément de leur ombre (1).

L'allégresse que causa le départ de cette armée ennemie peut seule se comparer à l'effroi qu'avait inspiré sa subite apparition. Cette allégresse s'accrut encore par un événement d'une nature plus satisfaisante, et qui paraissait aussi peu prévu que le premier.

Pendant la nuit qui suivit ce jour de terreur, le tonnerre ne cessa de gronder au-dessus d'Ouadnoun, et les échos des montagnes voisines retentirent sans discontinuer des nombreux éclats de la foudre. Ce bruit imposant, et nouveau pour nous en Afrique, troublait pour la première fois la tranquillité d'un ciel que nous avions presque

(1) Parmi les objets que j'ai rapportés d'Afrique, figurent deux sauterelles de cette espèce.

toujours vu pur et azuré. L'atmosphère était chargée de nuages. Ils causaient une si profonde obscurité, qu'ils empêchaient de rien distinguer. Seulement ces gros nuages, chassés par le vent, cachaient et montraient successivement quelques étoiles, qui apparaissaient ainsi par moment. Enfin, vers minuit ils crevèrent ; la pluie tomba avec abondance, et bientôt en si prodigieuse quantité, qu'il sembla qu'elle devait détruire et délayer en quelque sorte les maisons de terre qui en étaient inondées.

A la pointe du jour, des cris de joie répétés avec enthousiasme frappèrent nos oreilles ; et à travers ces cris, dont l'air retentissait, nous entendîmes le bruit inconnu d'un torrent qui coulait avec fracas à peu de distance de notre habitation. La curiosité engagea encore plusieurs de nous à sortir, et nous aperçûmes toute la population, hommes, femmes et enfans, qui se rendait, en manifestant sa joie par les plus vifs transports, du côté de la rivière de Noun.

Quelle fut notre surprise ! le lit de cette rivière que nous avions toujours vu desséché, ces rochers brûlés, qui pendant la moitié de l'année avaient repoussé les rayons du soleil, se trouvaient recouverts par l'eau avec une telle abondance, qu'on n'apercevait plus que quelques pointes élevées qui figuraient de petites îles domihées par des lauriers roses. Cette eau arrivant des montagnes remplissait en entier le lit du torrent, et lui donnait un aspect imposant. Les habitans ne pouvaient trop apprécier ce bienfait du ciel après une longue sécheresse ; aussi ils exprimèrent leur reconnaissance par les démonstrations d'une gaieté si folle, que plusieurs des femmes et enfans entrèrent en dansant dans les endroits où la rivière avait le moins de profondeur.

CHAPITRE XVIII.

Beïrouc se radoucit. — Il propose à M Cochelet d'établir un commerce direct entre les Maures indépendans et les Européens. — Arrivée de la rançon des naufragés. — Préparatifs de départ. — Beïrouc veut retenir M. Cochelet. — Hamar paie une somme pour qu'on lui rende la liberté. — On quitte Ouadnoun.

La satisfaction qui se manifesta de toute part le reste de la journée fut si grande, qu'elle dérida même sensiblement le cheik Beïrouc à notre égard, et l'engagea à nous traiter moins sévèrement. Le soir il revint s'établir, à mon grand étonnement, dans la cour où il avait cessé de paraître depuis si long-temps, et son cercle habituel se forma autour de lui. Une conversation, dont nous fûmes l'objet, ne tarda pas à s'engager, et, peu d'instans après, le cheik me fit signe

de venir m'asseoir à ses côtés pour y prendre part. Il me tint alors, avec un air riant que je ne lui connaissais plus, ce discours qui ne laissa pas de me surprendre :

« Charles, si le sultan m'envoie l'argent » que j'exige pour ton rachat et celui de tes » compagnons, il est probable que tu ne » tarderas pas à revoir ta patrie. Écoute donc, » dans cette supposition, le projet que j'ai » conçu et dont je veux t'entretenir. Le » pouvoir de Soliman, comme tu ne dois » pas l'ignorer, ne peut m'atteindre ici, et, » dans les lieux que j'habite, je ne redoute » nullement sa tyrannie; mais les rapports » que nécessite le commerce considérable » que je fais m'obligent à quelques mé- » nagemens envers lui, et me laissent dans » une sorte de dépendance. Les produc- » tions du désert ne peuvent se vendre que » dans ses états; de même que nous devons » en tirer les objets que ne peut produire » la terre que nous habitons.

» C'est à cette dépendance, qui m'est

» odieuse, que je prétends me soustraire.
» Penses-tu que des capitaines qui comman-
» dent des vaisseaux de ton pays, au lieu
» de se rendre dans les ports du sultan, à
» Soueïrah, par exemple, consentiraient à
» se diriger vers le point de la côte où vous
» avez naufragé, et auraient la possibilité
» de le faire? Juge des avantages qui résul-
» teraient, et pour vous et pour moi, d'une
» marche qui me donnerait toute ma liberté.
» Par elle, les marchandises que vous appor-
» tez de votre patrie, et celles que produit le
» désert, ne seraient plus, en passant par les
» terres de Soliman, assujetties à des droits
» qui en doublent la valeur. Je pourrai, s'il
» le faut, charger chaque année de gomme,
» de plumes d'autruche, de laine de mou-
» ton, de poil de chameau, de peaux de
» chèvre et d'autres objets, plus de vingt
» de vos vaisseaux. Parle dans ton pays,
» quand tu y retourneras, de l'intention que
» j'ai de voir réaliser mon désir. Tu pourras
» au moins annoncer que l'argent qui pro-

» viendra de votre rançon sera employé à » élever une tour à l'endroit même de la » côte où vous vous êtes perdus. Je ferai de » cette tour, malgré l'éloignement où elle » se trouvera d'Ouadnoun, un dépôt de » mes marchandises, et j'y laisserai, avec des » provisions, des hommes sous mes ordres.

» Dans tous les cas, et quand bien même » mon projet ne vous conviendrait pas, j'ai » résolu d'avoir sur ce point éloigné du dé- » sert, dont l'aridité ne m'arrête pas, un » établissement quelconque. Je sais qu'il est » souvent témoin du naufrage de vos vais- » seaux. Jusqu'à présent, j'ai toujours été » étranger à leurs dépouilles; je veux désor- » mais, par ma surveillance, en obtenir ma » part.

La manière dont Beïrouc termina ce discours, qui me prouva au reste qu'il avait des vues plus vastes que je ne lui en supposais, suffirait seule pour détourner de traiter avec un homme aussi prévoyant. D'ailleurs, il nous était permis de rire des relations qu'il

projetait, lorsque nous avions débuté, dans nos rapports avec lui, par être les premières marchandises du commerce qu'il nous proposait d'établir à l'avenir. Néanmoins, voulant tirer parti de toutes les circonstances qui paraissaient favorables à notre position, je me gardai bien de lui représenter les difficultés qu'entraînerait l'exécution du projet qui le charmait, et lui faisait suspendre momentanément sa rigueur envers nous. Au contraire, j'entrai entièrement dans ses idées. Le contentement qu'il en éprouva fut si réel, qu'il envoya aussitôt Hamar chercher des échantillons des marchandises dont il m'avait parlé, et qu'il voulut absolument me montrer.

Cependant, lorsqu'il m'entretenait d'un plan auquel peut-être il ne pensait pas aussi sérieusement qu'il voulait me le faire croire, Beïrouc n'était pas sans inquiétude sur ses envoyés, qui, depuis au moins cinq jours, auraient dû être de retour. « Peut-être, » nous disait-il, le sultan aura-t-il changé

» de résolution à votre égard, et ne veut-il » plus vous racheter. » Cette supposition peu probable nous glaçait cependant d'un effroi mortel, et nos craintes ne furent jamais plus vives que lorsque notre captivité touchait à sa fin.

Mais les pressentimens sinistres ne s'accordaient plus avec l'avenir qui se préparait; et nos fers, dont nous n'avions plus à supporter le poids que pendant une seule nuit, allaient enfin être rompus.

Le lendemain, vers dix heures du matin (c'était le 28 septembre, et ce jour, le plus heureux de ma vie, est à jamais gravé dans ma mémoire), Hamar, dont la physionomie exprimait un extrême contentement, accourt et nous annonce, encore tout essoufflé, que des mulets chargés d'argent, partis de Tarodant, sont arrivés chez le cheik Ibrahim, avec un alcaïde et une escorte de la garde de l'empereur. Le fils aîné de Sidy Ischem est avec eux, ajouta-t-il, et vous allez bientôt les voir entrer.

En nous parlant, ce bon Hamar nous serrait les mains, et ne savait comment témoigner sa joie. D'autres Maures, plus indifférens, accouraient vers nous à chaque instant, et nous confirmaient cette heureuse nouvelle, à laquelle à peine nous osions croire, tant l'habitude du malheur nous rendait incrédules et méfians.

Mais un si grand bonheur n'était pas une illusion, et le cheik Beïrouc, qui ne tarda pas à arriver lui-même, nous donna l'assurance de l'événement qui comblait nos vœux. Il entra dans notre cour, suivi de l'escorte brillante qui venait nous chercher; elle devait loger chez lui, et y passer une seule nuit. « Je vais m'occuper avec mon frère, » nous dit Beïrouc, à compter l'argent que » vient de m'envoyer Soliman, et demain » vous partirez d'Ouadnoun. »

L'excès de la joie ne peut donc pas causer la mort, puisque nous avons pu résister à celle que nous firent éprouver ces paroles! Tant de bonheur ne peut se décrire; c'est

au lecteur sensible et pénétré de notre situation qu'il appartient d'en juger l'étendue.

Nos libérateurs, indépendamment des deux Maures qui avaient traité du rachat, et de quelques autres qui formaient leur suite, étaient au nombre de cinq. L'alcaïde qui venait nous chercher était un ami du gouverneur de Tarodant, et s'appelait Abdul Kérim. Les trois soldats sous ses ordres appartenaient à la garde du sultan. Mais le cinquième Maure, qui avait tout au plus vingt ans, était fils du chef fameux tant vanté par Hamar, du puissant Sidy Ischem. Ce jeune homme, d'un extérieur fort doux, se nommait Abdallah. Comme Maure indépendant et très-respecté à cause de son père, il servait de sauvegarde aux Maures de l'empereur qui, sans sa protection, eussent été inquiétés dans le pays où l'autorité de ce monarque n'est pas reconnue. Sidy Ischem ayant sa résidence sur les frontières de l'empire, Abdallah s'était réuni au convoi

à son entrée dans le désert; l'avait accompagné jusque chez le cheik Ibrahim, et devait retourner avec nous.

Abdul Kérim ainsi que Mohammed, l'un des deux marchands de Tarodant, nous annoncèrent que nous partirions le lendemain à la pointe du jour. Je profitai du reste de la soirée pour faire une dernière excursion dans Ouadnoun. Je conçus le désir d'emporter, afin de le conserver toute ma vie, le dessin des lieux qui m'avaient vu si malheureux. J'avais alors du papier, et j'étais toujours possesseur de mon crayon : je me cachai donc derrière un mur en partie détruit et situé à l'ouest de la ville, et j'en fis, sans être vu, un dessin qui la représente avec une grande exactitude (1).

(1) La croix que l'on aperçoit sur le dessin, mais qui n'existe pas sur les lieux, a été mise pour indiquer la place où sont enterrés les chrétiens qui ont péri à Ouadnoun. C'est dans le même endroit que repose l'infortuné lieutenant de la *Sophie*.

Au moment où je rentrai, Beïrouc, qui était dans la cour, et qui paraissait d'assez bonne humeur, me témoigna le désir d'avoir une paire de bésicles appartenant à M. Mexia. Ce dernier avait pu la conserver, parce que les Maures, qui ne soupçonnèrent pas d'abord son utilité, la regardèrent quelque temps comme un objet ridicule et sans valeur. Mais Beïrouc venait d'en découvrir l'usage. Un ouvrier qu'il employait à des travaux de serrurerie assez minutieux, ayant pris par curiosité ces bésicles, s'était convaincu que par leur secours il pourrait subvenir à la faiblesse de ses yeux. Il les demanda donc avec instance, et le cheik les lui promit. Ce dernier, qui me supposait toujours de l'influence sur mes compagnons, exigea immédiatement de moi les bésicles. Persuadé qu'il ne convenait d'aucune manière à M. Mexia de s'en dessaisir, et profitant trop tôt de la liberté dont je croyais déjà jouir, je répondis à Beïrouc sans consulter M. Mexia, et avec un autre accent

que celui de l'esclavage, qu'il n'avait pas le droit d'exiger ces bésicles, qui étaient plus précieuses à son propriétaire qu'elles ne pouvaient lui être nécessaires à lui-même.

Beïrouc ne répliqua rien ; mais mon refus l'irrita, et jusque fort avant dans la nuit il manifesta la colère qu'il en ressentit.

Le jour vint à paraître, et les Maures, qui devaient nous conduire, nous ordonnèrent de nous tenir prêts à partir. C'était le premier ordre que nous recevions avec un véritable plaisir ; aussi, malgré son extrême faiblesse et un épuisement inconcevable, chacun de nous, s'efforçant d'oublier ses souffrances, s'empressa-t-il de l'exécuter. Déjà Abdul Kérim et ses compagnons sont sur leurs chevaux qui frappent la terre d'impatience ; déjà Hamar, qui a témoigné à Beïrouc l'intention de retourner dans sa famille, prend congé de lui et va partir avec nous ; nous allons monter nous-mêmes sur les mulets qui nous sont destinés, lorsque le cheik, devenu furieux à ma vue, m'ordonna de res-

ter. « Tes compagnons partiront, me cria-t-il » avec rage ; mais toi qui m'as toujours » trompé, tu resteras à Ouadnoun. »

Qu'on juge de mon saisissement en entendant ces terribles paroles. Beïrouc, que mon refus de la veille animait contre moi, donnait un autre motif à sa colère, et, parce que dans plusieurs circonstances j'avais cherché à éviter les effets de sa haine, en le berçant de fausses promesses, il me reprochait, avec quelque apparence de raison, de l'avoir constamment joué.

Cette scène inattendue fit mettre pied à terre à nos conducteurs. Ils cherchèrent à faire entendre raison à ce furieux ; mais il fut intraitable. On lui représenta que l'empereur m'ayant racheté et payé, il n'avait plus aucun droit sur ma personne ; ces représentations demeurèrent sans effet. « Avant » de perdre mes droits sur ce chrétien, s'é- » cria-t-il, en me mettant brusquement la » main sur l'épaule, il faut qu'il s'acquitte » d'une dette qu'il a contractée envers moi.

» Qu'il me paie vingt piastres qu'il me doit,
» et alors vous pourrez l'emmener. »

Je me rappelai aussitôt, et le lecteur ne l'aura pas oublié, que deux mois auparavant, dans l'intention de donner à Beïrouc une idée favorable de nos ressources à Mogadore, je lui avais en effet promis cette somme pour la chaîne en cheveux qu'il m'avait remise, et qu'à ma prière il avait achetée seulement quatre piastres.

Cette prétention, que le cheik ne rappelait que pour se venger du refus de la veille, rendait la circonstance d'autant plus embarrassante, que l'offre tardive des bésicles n'aurait pu le calmer. Il était difficile de prévoir l'issue de cette scène. Deux heures se passèrent au milieu d'une altercation très-vive qui s'éleva entre les Maures de Ouadnoun et ceux qui voulaient nous emmener. Pendant cette dispute, osant à peine lever les yeux sur Beïrouc, qui nous regardait d'un air menaçant, nous observâmes le plus morne silence. Nous étions tous les

cinq consternés de l'obstacle qui se présentait au départ, lorsque Hamar, touché de notre position, et guidé par ses bons sentimens, s'approcha du cheik irrité, et lui parla en notre faveur. Il remit immédiatement à Beïrouc, pour acquitter ma dette, une partie de la somme qu'il en avait reçue le matin pour ses gages, en lui disant que, puisqu'il allait faire la même route que nous, il avait assez de confiance en moi pour croire que je ne manquerais pas de la lui rembourser, à Soueïrah, par les mains de notre consul.

Le touchant procédé d'Hamar, qui m'avançait si généreusement une somme dont je ne pouvais disposer alors, en augmentant mon affection pour lui, leva la difficulté qu'avait fait naître Beïrouc. Ce cheik, n'ayant plus rien à alléguer, nous laissa forcément la liberté de nous éloigner; mais sa fureur, à laquelle il ne pouvait plus donner un motif plausible, n'était pas apaisée: il nous tourna brusquement le dos sans nous

dire adieu : c'était ce que nous avions le moins à regretter, et nous partîmes immédiatement. En passant sur la place, nous aperçûmes le cheik Ibrahim qui nous y attendait au milieu d'un groupe de Maures. Là il fallut bien jouer une espèce de comédie, et exprimer, pour ainsi dire, des regrets, en nous séparant de ces hommes cruels.

A une distance d'environ cent toises des murs d'Ouadnoun, nous fîmes une halte pour attendre les deux marchands qui nous avaient rachetés. Cette halte, qui dura seulement dix minutes, me parut d'une longueur mortelle. Il me tardait de n'avoir plus sous les yeux les tristes lieux témoins, pendant trois mois entiers, de nos inconcevables tourmens. On apercevait encore la place où nous avions déposé les restes de M. Chalumeau. Elle me rappelait bien cruellement le sort déplorable de cette intéressante victime, et celui auquel nous échappions par miracle. Nos malheurs étaient trop récens pour pouvoir jouir sans

averti une de notre nouvelle position, et à peine osions-nous croire à la réalité de notre délivrance. Chaque moment de retard me faisait craindre un changement de la part de nos anciens maîtres, et je tremblais de voir, à la distance où nous étions de la ville, l'inconstant Beïrouc venir, avec ses cavaliers, ressaisir la proie qu'on lui enlevait, et qui ne lui paraissait pas assez payée. Enfin, les deux Maures, si impatiemment attendus, arrivèrent, et dès qu'Abdul Kérim les aperçut, l'ordre du départ fut donné.

Il était dix heures quand on se mit en marche, et quelques instans après j'avais perdu de vue pour toujours cet odieux Ouadnoun.

CHAPITRE XIX

Description de l'escorte des naufragés. — Chasse à la gazelle. — On bivouaque près du village de Tasserit. — Passages difficiles. — Ruines d'une forteresse portugaise. — Tilline. — Arrivée à Talent. — Les voyageurs sont bien accueillis par Sidy Ischem. — Ils séjournent chez lui. — Fête de Mahomet. — L'auteur reçoit des lettres du consul de France à Tanger. — Départ de Talent. — Triste état de M. Mexia. — Illekh. — Tamaléh, frontière de l'empire de Maroc. — Pays bien cultivé. — Arrivée à Tarodant. — Les habitans insultent les naufragés. — On les fait entrer dans le jardin du gouverneur. — Ils sont logés dans le pavillon du sultan. — Deux renégats leur font un bon accueil. — Changement subit de leur situation.

Notre troupe présentait le contraste frappant de la pompe orientale et de la plus

affreuse misère. Montés très-gauchement sur des mulets qui avaient des bâts au lieu de selles, nous figurions assez mal dans la marche. Indépendamment de ce que nous n'avions pour vêtemens que quelques lambeaux, nous devions encore inspirer la pitié par une maigreur extraordinaire et les souffrances qu'éprouvait toujours M. Mexia. Nos conducteurs, au contraire, étaient fort bien vêtus et avaient très-bonne mine. Chacun d'eux avait pour habillement un haïque d'une grande blancheur, et, par-dessus, un barnousse en drap bleu très-fin. Des turbans bien arrangés ornaient leurs têtes, que recouvrait aussi en partie le capuchon du barmousse. Le fils de Sidy Ischem, comme presque tous les Maures indépendans, avait seul la tête nue, et ses cheveux épais suffisaient pour le garantir de l'ardeur du soleil.

Jamais je n'avais vu d'aussi beaux chevaux que ceux que montait cette brillante escorte. Tous les cinq, d'une taille élevée et

d'une vivacité extrême, étaient blancs ou gris-pommelé. La manière dont ils étaient enharnachés répondait à leur extérieur avantageux. Des selles en drap écarlate, de grands étriers en argent, et quelques ornemens du même métal, produisaient sur eux un très-bel effet.

Voici quel était l'ordre de la marche : Abdul Kérim nous précédait, en faisant caracoler à chaque instant son cheval. Il le piquait si fréquemment de ses longs éperons, que le sang ruisselait des flancs de ce superbe animal. A nos côtés se tenaient Abdallah et les soldats de l'empereur. Un de ces derniers, fort bel homme, était presque entièrement nègre. Les deux marchands de Tarodant, montés sur des mulets, venaient après nous, et deux ou trois esclaves nègres ou mulâtres fermaient la marche. Le pauvre Hamar restait tout-à-fait derrière. Comme il était à pied, il devait, pour ne pas nous perdre de vue, courir à tout moment. Il n'eût pu long-temps nous suivre

ainsi, sans la permission que lui accorda le chef de notre escorte de monter en croupe derrière l'un de nous. De cette manière, il me fut possible de l'avoir souvent avec moi pendant la route. J'en diminuais l'ennui par les observations que je lui adressais et auxquelles il répondait avec autant de plaisir que de vérité.

Chaque cavalier, muni d'un poignard et d'un sabre, avait en outre, pour compléter son armure, un très-beau fusil maure garni en argent, qu'il tenait d'une main horizontalement devant lui, et appuyé sur la selle. Il y avait à peu près une heure que nous étions en route, lorsque le jeune Abdallah, armant tout à coup le sien, se détacha de la troupe, et lança son cheval au grand galop dans des broussailles à notre gauche. A l'exception d'Abdul Kérim, les autres cavaliers imitèrent bientôt son exemple. Nous aperçûmes alors que l'objet de leurs poursuites était une gazelle qui fuyait devant eux avec une extrême rapidité. La

promptitude des chevaux égalait presque la vitesse de ce timide animal. Plusieurs fois ils furent au moment de l'atteindre ; mais la gazelle trouva son refuge et sa sûreté sur un terrain impraticable pour eux. Elle eut le bonheur d'échapper à leur agilité surprenante et à l'adresse ordinaire des cavaliers, qui, arrivant sur elle avec une vitesse effrayante, la tirèrent inutilement au juger, en tenant d'un bras tendu leur fusil, qu'ils maniaient comme une lance.

Les cavaliers en sueur et les chevaux couverts d'écume nous rejoignirent bientôt sur le chemin que nous avions toujours suivi, sans que cette distraction intéressante eût ralenti un instant notre marche.

Ce chemin était bien plus battu encore qu'aucun de ceux que nous avions déjà parcourus. On voyait qu'il menait à des lieux plus habités : aussi ne tardâmes-nous pas à apercevoir, à droite et à gauche, des villages qui avaient à peu près l'aspect d'Ouadnoun, quoiqu'ils fussent moins considérables. Ce-

pendant plusieurs étaient entièrement abandonnés par leurs habitans, et Hamar m'apprit qu'à une époque récente la peste les avait ravagés, et que le petit nombre d'hommes échappés à la contagion s'étaient transportés ailleurs. On voyait encore, auprès des murs dégradés, des bouquets de palmiers. L'âme s'attristait à la vue de ces ruines. Les lieux qui ont toujours été solitaires ont un caractère seulement imposant, mais ceux qui deviennent déserts après avoir été animés, et qui conservent les vestiges d'une population qui a disparu, inspirent la plus sombre mélancolie. Combien de fois, dans les contrées de l'Orient, et dans des pays au sud de la Méditerranée, l'œil n'est-il pas frappé de la vue de ces témoins muets qui survivent aux générations éteintes !

A quatre heures nous traversâmes un village qui avait ses habitans. Un ruisseau circulait au milieu, et conduisait une eau limpide dans des jardins qui bordaient la route, et qui étaient remplis d'une assez grande

quantité d'oliviers chargés de fruits. J'espérais que l'on s'arrêterait dans ce village pour y passer la nuit; mais nous y abreuvâmes seulement les montures, et nous continuâmes encore à marcher. Un chemin très-pierreux nous conduisit dans une gorge, au milieu de très-hautes montagnes, et, à sept heures du soir, nous nous arrêtâmes auprès du village de Tasserit, situé tout-à-fait au pied de celle qui forme la gorge vers le nord. La principale maison, qui se trouve un peu séparée du village, était voisine de l'endroit où nous avions fait halte. Nos guides demandèrent à y entrer, mais les maîtres n'y consentirent pas, et il fallut former un bivouac au-dessous d'un grand arbre qui s'élevait isolément sur un monticule à peu de distance de la maison.

Le souvenir de ce bivouac n'est pas sans intérêt pour moi. Nos conducteurs parurent prendre pitié de nos fatigues. Ils nous donnèrent une portion du souper qu'on apporta de la maison, et partagèrent même avec

nous quelques couvertures dont ils étaient munis, et qui servirent à nous garantir d'un froid assez vif. Chrétiens et Maures, nous étions couchés, les uns auprès des autres, et la tête appuyée contre l'arbre, qui était un énorme argan (1). Les chevaux et les mulets, attachés par les jambes de devant à une corde fixée à terre, formaient un cercle autour de nous, et mangeaient à nos pieds. Un vent très-frais, qui souffla toute la nuit, agita le feuillage qui nous couvrait, et le frémissement continuel qu'il occasiona ajouta encore à l'effet d'un site sauvage et romantique.

Avant le jour nous étions en route. Abdallah, ayant le désir de pousser jusqu'au lieu où demeurait son père, avait engagé, pour cette raison, les autres Maures à partir de grand matin. Nous marchâmes donc pendant deux heures avant le lever du soleil, et dans une obscurité qui nous empêcha

(1) C'est l'*elæodendron argan* des botanistes.

long-temps de voir où nos montures mettaient les pieds. Le jour, en paraissant enfin, nous montra notre chemin. Il se prolongeait dans la gorge, où nous étions entrés la veille, et qui devenait sensiblement plus étroite; de sorte que nous ne pouvions en sortir qu'en gravissant une montagne extrêmement rapide. A huit heures, nous cherchions à en gagner le sommet. Dans le sentier difficile et tortueux que nous suivions, nous aperçûmes un serpent blessé qui barrait le passage. Des nègres, qui venaient de nous croiser, l'avaient attaqué, et croyaient l'avoir tué. Ce serpent s'agitait encore quand nous arrivâmes sur lui, et les chevaux effrayés refusèrent de passer. On l'acheva, et nous pûmes continuer notre chemin.

Parvenus, avec une peine infinie, au sommet de la montagne, nous trouvâmes, sur le point qui dominait davantage la gorge rocailleuse au-dessus de laquelle nous venions de nous élever, les ruines d'une forteresse portugaise. Les pierres qui étaient

liées encore par le ciment, et qui couvraient la terre aux environs, me rappelèrent trois siècles. Elles attestaient aussi les efforts généreux d'une nation célèbre par son courage et son héroïsme.

A la vue de ces vestiges d'une domination passagère, je ne pus m'empêcher de regretter que des puissances du premier ordre, qui souffrent patiemment sous leurs yeux les excès révoltans d'un peuple fanatique, n'eussent pas encore, en suivant l'exemple remarquable donné par un état moins peuplé, tenté de pénétrer sur une terre inhospitalière, mais féconde. Pourquoi ne chercheraient-elles pas, en réunissant leurs forces, à établir leur domination dans les belles contrées du nord de l'Afrique, et ne vengeraient-elles pas le christianisme, en portant chez l'ignorance et la barbarie le flambeau de la civilisation? Je sais que dans les contrées brûlées du désert, aucun pouvoir ne se fera jamais reconnaître, et que leurs sauvages habitans continueront à jouir

de l'indépendance que leur assure pour toujours une éternelle aridité. Mais cent mille hommes rejetteraient facilement au delà de l'Atlas les peuples rebelles à toute police, et l'Europe ajouterait, à la gloire qu'elle retirerait de ses efforts, l'avantage de se créer à peu de distance de ses côtes, des colonies plus belles que celles qu'elle va fonder au loin.

J'ignore si des intérêts contraires, ou des obstacles enfantés par les mystères de la politique, s'opposeront toujours à l'accomplissement du vœu que je formai à la vue de ces ruines ; mais ce vœu du moins était bien naturel après mes longues souffrances.

Au milieu de ces réflexions, auxquelles se livraient également mes compagnons, nous arrivâmes, après avoir fait environ une lieue, sur le penchant d'une montagne extrêmement difficile à descendre. Le sentier qui devait nous conduire dans la plaine que nous apercevions au bas, était en partie taillé dans le roc, et, dans plusieurs endroits,

il suivait les bords d'effrayans précipices. Il fallut mettre pied à terre, et marcher pendant plus d'une heure, quoique sans chaussures, sur des cailloux qui rendirent ce passage fort pénible. Nos montures, qu'il ne nous était pas possible de guider, descendirent elles-mêmes avec une merveilleuse adresse.

Au bas de la montagne se trouvait une maison isolée, entourée d'un grand nombre de figuiers. Un arbre touffu s'élevait par-devant et nous invitait à nous reposer sous son ombrage. Nos guides décidèrent que nous y ferions une halte de deux heures, pour attendre que le soleil eût perdu de sa force. Pendant cette halte, le maître de la maison nous apporta lui-même à manger, et se mit à nos côtés pour nous faire toutes sortes de contes. Il nous indiqua, sur une colline voisine de l'endroit où nous étions arrêtés, les ruines d'un autre château portugais qui s'élevaient encore à une certaine hauteur, au milieu d'un bois d'argans. Ce fort avait

été autrefois, nous assurait cet homme, habité par un chef chrétien qui, pendant long-temps, fit trembler les Maures. Le narrateur nous répéta plusieurs fois le nom de ce chef, dont la tradition lui rappelait les hauts faits, mais je l'ai oublié. Ce dont je me souviens seulement de la longue histoire qu'il nous débita sur ce château, c'est que les Maures croient généralement qu'un trésor est caché dans ses ruines et que pourtant ils n'osent aller à sa recherche dans la crainte d'apparitions, dont avaient été épouvantés, à ce que nous disait le narrateur, les premiers qui tentèrent de s'en emparer.

A deux heures nous nous remîmes en marche, et à quatre nous arrivâmes au village de Tilline, dont la situation est très-pittoresque. Une cinquantaine de maisons sont bâties au sommet d'une haute montagne, et à peu près le même nombre en occupe le pied. Une multitude de palmiers et de figuiers, arrosés par des eaux vives dont les sources sont voisines, ornent de la manière la plus

agréable des masses de rochers. Pour parvenir à la partie basse du village, nous eûmes encore beaucoup à descendre, et, alors, nous nous trouvâmes dans une plaine d'une grande étendue. Elle est coupée, dans la direction de l'est à l'ouest, par un ruisseau appelé *Chabab de Tilline* (Torrent de Tilline). Abdul Kérim nous fit arrêter un quart d'heure sur ses bords garnis de saules; et, de même que les autres Maures, il y fit ses ablutions.

A peine nous étions-nous remis en marche, qu'Abdallah nous indiqua la maison de son père. Il prit aussitôt les devans et s'éloigna au galop. Au moment où il nous quittait, un lièvre étant parti sous les pieds de son cheval, il le tua dans sa course d'un coup de fusil.

Il était nuit lorsque nous arrivâmes à Talent, demeure de Sidy Ischem. L'obscurité permettait à peine de distinguer les objets; cependant nous pûmes encore nous faire une idée de la maison de ce chef. Elle n'é-

tait qu'à moitié construite, et avait l'air d'une espèce de château situé sur un monticule qui dominait la plaine. Nous entrâmes dans une vaste cour, et on nous indiqua la place où nous devions nous mettre pour passer la nuit. Notre escorte prit la sienne à côté de nous, et un Maure, serviteur de Sidy Ischem, apporta sur-le-champ à Abdul Kérim et à ses compagnons, du thé et un couscoussou.

On paraissait faire peu d'attention à nous, lorsqu'Abdallah, suivi de six ou sept jeunes gens qui étaient ses frères, vint nous appeler de la part de son père, et engagea Hamar, qui était déjà très-connu à Talent, à nous accompagner. Accablés par la fatigue, nous étions couchés tous les cinq à l'abri d'un mur; nous nous levâmes aussitôt, et ceux mêmes qui pouvaient à peine marcher se traînèrent comme ils purent, pour aller satisfaire, non sans éprouver une émotion que je ressentais moi-même, la curiosité du chef puissant qui exigeait notre

visite. Sa présence nous rassura. Je n'avais pas encore vu un Maure aussi enjoué que Sidy Ischem, ni d'une plus belle figure. Il était couché sur un tapis dans le coin d'une cour dont la moitié, qui était couverte, formait une chambre ou plutôt un hangar. L'autre moitié n'avait pas d'abri. Plusieurs Maures étaient couchés à peu de distance de Sidy Ischem, mais conservaient en sa présence une attitude respectueuse. L'un d'eux, qui savait quelques mots espagnols, et qui paraissait jouir de sa faveur, était une espèce de bouffon. Il avait le privilége de le faire rire, et lui servait continuellement du thé.

Sidy Ischem nous accueillit avec une grande affabilité. Il me fit asseoir sur le tapis, ainsi que mes compagnons, et le Maure, son favori, nous servit du thé. On nous en fit boire, à force d'instances, une quantité qui m'eût paru prodigieuse, si notre hôte n'en eût bu dix fois plus que nous. Pendant près de deux heures que nous restâmes avec lui, il ne cessa d'en prendre. Il

parlait avec une volubilité étonnante, riait aux éclats, et vidait sa tasse aussitôt qu'elle était remplie. Ce thé, dans lequel on faisait infuser du baume et quelques autres plantes odoriférantes, me parut excellent. Après nous en être, je puis dire gorgés, Sidy Ischem donna des ordres pour qu'on nous apportât un couscoussou, et alla nous chercher lui-même, dans une chambre voisine, un énorme pot de miel.

Un traitement aussi peu attendu ne manqua pas d'établir une grande familiarité entre nous et un hôte aussi affable. Les questions et les réponses succédèrent à un bon repas ; et Sidy Ischem nous parla beaucoup de Beïrouc. Je me rappelle qu'oubliant alors la position dans laquelle nous nous trouvions, et plus encore la parenté de ces deux chefs, nous dépeignîmes avec amertume à Sidy Ischem les souffrances que Beïrouc nous avait fait éprouver. La franchise sans doute déplacée avec laquelle nos plaintes étaient exprimées n'irrita cependant pas Sidy Ischem ; elle lui

occasiona seulement de grands éclats de rire, et ne changea rien aux bonnes dispositions qu'il nous avait montrées, et qu'Hamar, en répondant aux questions qu'on lui adressait sur notre compte, eut soin d'entretenir par l'éloge qu'il fit de chacun de nous.

Nous nous disposions à prendre congé de Sidy Ischem, pour aller goûter le repos dont nous avions besoin, lorsque, s'apercevant de notre intention, il nous fit signe de rester. Il se leva alors, et, après quelques minutes d'absence, il revint avec plusieurs très-beaux fusils de fabrique européenne, qu'il me donna à examiner. Un de ces fusils lui avait été envoyé, peu de temps auparavant, par le consul d'Angleterre, qui avait voulu reconnaître, après la délivrance de l'équipage d'un navire anglais, les soins que ce chef maure était supposé en avoir eus. Celui-ci voulut savoir le prix de cette arme : elle était fort belle, mais je lui donnai une valeur exagérée.

Sidy Ischem, enchanté de ce que je venais

de lui dire, me montra aussi ses chevaux. Plusieurs se trouvaient attachés à dix pas du tapis sur lequel nous étions couchés. L'un d'eux, celui qu'il appréciait davantage, se distinguait des autres, qui étaient tous d'une grande beauté, par ses formes peu agréables et son extrême maigreur. Il n'avait absolument que la peau et les os, et on pouvait le croire sans valeur. Cependant il en avait une bien réelle, et son maître m'assura que plusieurs fois il en avait refusé deux mille piastres. Vainement on en eût offert à Sidy Ischem une somme plus considérable; ce cheval lui était trop utile pour qu'il se fût décidé à le vendre : il avait été dressé à supporter les fatigues des voyages dans le désert. Il restait quelquefois deux jours sans manger, et on le soutenait facilement au moyen d'une petite quantité de sa nourriture habituelle, qui se composait uniquement d'un peu de farine et de lait de chameau.

Un animal plus digne d'attention encore, ajoutait à la nouveauté de la scène que

nous avions sous les yeux. Malgré son naturel sauvage, il courait de tous côtés en liberté. Il tenait autant du veau que du cerf, et avait une taille moins élevée que celle de ce dernier animal. L'éclat de sa robe, formée par un poil ras d'une blancheur éblouissante et sans aucune tache, était encore relevé par l'effet des sabots noirs qui garnissaient ses pieds fourchus, et par ses cornes, également noires et semblables à de l'ébène : celles-ci, sans aucune inégalité, s'élevaient, en diminuant de grosseur, comme deux cannes, à la hauteur de plus de trois pieds. Elles étaient recourbées vers la partie supérieure et formaient presque un demi-cercle au-dessus du corps. Quand ce joli quadrupède, dont le nom plusieurs fois répété m'a échappé, relevait sa tête, il pouvait avec ses cornes toucher sa queue, qui avait tout au plus six pouces de longueur (1). Des cavaliers de Sidy Ischem l'avaient pris deux ans

(1) Ce quadrupède est, à ce que je crois, un bubale.

auparavant dans les montagnes qui avoisinent Talent. Sa jeunesse ayant permis de l'apprivoiser, il était devenu un animal domestique. Cependant, comme il ne nous connaissait pas encore, il nous poursuivait avec acharnement, et, pendant que nous prenions le thé, venait nous frapper doucement avec ses cornes, qui eussent été dangereuses s'il se fût irrité. L'espèce d'inquiétude que nous causait son approche augmentait encore la gaieté de notre hôte.

Il pouvait être minuit quand nous quittâmes Sidy Ischem pour aller prendre du repos. Ce chef nous annonça que nous ne partirions pas le lendemain, parce qu'à la pointe du jour devait commencer la fête de Mahomet. Il fut donc décidé que nous ferions chez lui un séjour : nous ne pouvions nous en plaindre, car notre fatigue nous le rendait nécessaire, et un accueil auquel nous étions loin d'être accoutumés, tempérait le désir que nous avions de partir.

La nuit était à peine écoulée, lorsque

Sidy Ischem parut dans la cour où nous étions couchés. Il me fit signe de venir à lui; me donna un mouton qu'un nègre tenait à ses côtés, et m'engagea, ainsi que mes compagnons, en me disant qu'il était pour nous, à aller le tuer dans un jardin voisin. Peu disposé à me charger de cette opération, je remerciai notre hôte et lui témoignai le désir qu'on nous donnât plutôt un peu de viande quand elle serait cuite et préparée. Le refus d'une faveur, évidente le jour de la plus grande fête des Maures, parut choquer un instant Sidy Ischem; cependant, il se retira avec son mouton, et, sans paraître trop fâché, me fit entendre que nous serions servis, ainsi que nous le souhaitions. Si nous avions cru lui déplaire, nous nous serions bien gardés de refuser son présent; mais nous savions déjà combien les Maures étaient curieux de nous voir tuer les animaux, et nous savions surtout que la manière dont nous nous y prenions les animait au dernier point contre nous.

Quelques momens après, Sidy Ischem, qui était rentré dans sa maison, en sortit, monté sur un superbe cheval, et accompagné de ses fils et de plusieurs autres cavaliers. Il était mis avec beaucoup d'élégance, et une draperie bleu de ciel, qu'il avait dessous son haïque, et qui se laissait voir seulement sur la poitrine, produisait le meilleur effet. Ce chef tenait à la main le fusil anglais que je lui avais vanté la veille; il nous sourit d'un air gracieux en passant à côté de nous, et s'éloigna au galop avec sa suite. Notre escorte, curieuse de prendre part à la fête, disposa ses chevaux et ne tarda pas à le rejoindre. De sorte que nous restâmes, avec quelques serviteurs de la maison, seuls au milieu de la cour.

Le lieu du rassemblement pour la fête était dans un village nommé Illekh, situé à une demi-lieue à l'ouest de Talent, et en grande partie habité par des juifs, qui font le commerce avec Sidy Ischem. Les nombreux coups de fusil que nous entendîmes

bientôt, nous annoncèrent que les courses étaient commencées, et nous donnèrent quelque idée d'une fête dont nous n'avions pas désiré être spectateurs.

Ces courses duraient encore, lorsque nous vîmes entrer dans la cour un étranger monté sur un mulet. C'était Amenahem, que nous n'avions pas revu depuis Ouadnoun. Il m'apportait une lettre de M. Casaccia, et quelques paires de souliers, dont nous sentions le plus grand besoin. La lettre qu'il me remit en contenait deux à mon adresse, écrites par le consul général de France à Tanger. Ce sont les premières que j'aie reçues de M. Sourdeau; elles me sont parvenues lorsque j'étais encore entre des mains barbares, et j'ai pu, par cette raison, apprécier davantage les sentimens de la touchante humanité qui les avait dictées. Qu'il me tardait de faire la connaissance de l'homme généreux qui, dans ses lettres pleines d'expressions bienveillantes, me mandait :

« Veuillez, monsieur, vous et vos com-

» pagnons d'infortune, disposer de moi de » toutes les manières que vous jugerez con- » venable de le faire. C'est la plus belle at- » tribution de nos fonctions, celle qui nous » fournit l'occasion d'être utiles à nos com- » patriotes. Du courage, monsieur, du cou- » rage; je sens qu'il vous en faut beaucoup » avec de pareilles gens. Dieu vous sortira de » ce mauvais pas; espérons tout de sa bonté » infinie. »

Les lettres de M. Sourdeau nous firent pleurer d'attendrissement. Elles prévoyaient toutes les chances qui pouvaient nous être contraires; elles nous donnaient le conseil d'éviter, le plus qu'il serait possible, les attouchemens des Maures, pour nous préserver de la peste qui ravageait l'empire de Maroc; elles nous engageaient à ne pas continuer, une fois parvenus à Mogadore, notre voyage par terre, parce que nous courrions risque d'être égorgés. Enfin, chaque phrase exprimait la plus tendre sollicitude, et nous pénétrait des sentimens d'une re-

connaissance qui restera éternellement gravée dans mon cœur. Le lecteur trouvera les lettres de M. Sourdeau à la suite de mon récit : leur langage sera plus expressif et plus éloquent que celui que je pourrais employer; et elles demeureront pour prouver la bonté qu'il nous a témoignée depuis, et qu'elles ne peignent encore qu'imparfaitement (*a*).

Cette douce reconnaissance, qui devient le besoin dominant de l'âme, au terme du malheur, nous la devons aussi à d'autres personnes, qui, plus tard, nous témoignèrent l'intérêt que leur inspira notre position. Je ne parle pas de la douleur de nos familles et de ce qu'elles ont fait pour nous. Je ne dis rien du désespoir de la mienne, ni de l'activité d'un frère qui, au milieu de son affliction, fit pour me sauver des démarches que son attachement rendait naturelles. Je parle d'un intérêt moins direct et exprimé par des personnes qui, étrangères à nous par les liens du sang, n'ont eu pour guide

qu'une compassion généreuse. Mais, pour ne pas anticiper sur les événemens, je reviens à mon récit.

Après avoir témoigné au bon Amenahem la joie que m'inspirait son arrivée, je lui fis part de l'étonnement que me causait l'accueil de Sidy Ischem. « Quant à moi, je n'en suis » pas surpris, me répondit Amenahem ; » cependant, si vous restiez long-temps avec » lui, vous ne le verriez pas toujours sous » le même aspect. C'est un prince puissant, » estimé à cause de son courage, et très- » respecté des Maures, parce qu'il est chérif » et le gardien du sanctuaire d'Illekh de » Moussa. Mais son caractère est extrême- » ment variable ; Sidy Ischem passe dans » un instant de la joie à la fureur, et on » l'a vu plusieurs fois donner la mort à des » convives, au milieu des fêtes qu'il ani- » mait par sa gaieté.

» Vous savez, ajouta Amenahem, on vous » l'a déjà dit, que la guerre est presque con- » tinuelle entre les sujets du sultan et les

» Maures qui vivent dans le désert. Depuis » quelque temps cependant, elle est moins » générale, et Sidy Ischem y prend peu de » part. Cet intervalle de paix donnant à » Soliman l'espoir qu'il pourrait l'engager » à venir à Maroc, il lui fit témoigner la » satisfaction qu'il éprouverait à le recevoir; » mais, trop adroit pour se laisser prendre à » un piége, Sidy Ischem rejeta bien loin » cette proposition. Néanmoins, voulant » donner au sultan une idée de son pouvoir » et de ses richesses, il lui envoya en pré- » sent, il n'y a pas encore un an, cinq » cents esclaves, cinq cents chameaux et » cinq cents chevaux. En même temps il » écrivit à Soliman qu'il n'irait jamais le » voir, et que son intention était seulement » de lui prouver, par l'envoi de ces présens, » qu'il était son égal (1). »

(1) Un rabbin de Jérusalem, venu dans l'empire de Maroc, et qui a beaucoup connu Sidy Ischem, m'a confirmé plus tard les détails que

La mobilité des traits de Sidy Ischem, plus grande encore que celle qui m'avait tant frappé dans Beïrouc, me rendit probable ce qu'Amenahem me disait de son in-

---

m'avait donnés Amenahem. Il m'a fait connaître aussi plusieurs traits qui, s'ils sont vrais, comme je le crois, ne sont pas sans intérêt. Ce rabbin m'a dit que, depuis l'époque à laquelle l'ancien gouverneur de Sus, Argenhage, avait brûlé, dans une guerre qu'il fit aux Maures indépendans, au nom de Soliman, plusieurs établissemens de Sidy Ischem (il y a environ huit ans), ce dernier avait juré de ne pas toucher à sa chevelure jusqu'au moment où il aurait tué de sa main, ou par les siens, le gouverneur qui avait encouru sa haine. Les cheveux de Sidy Ischem, contre l'usage des Maures, étaient en effet flottans sur ses épaules. Cette remarque, que j'ai faite moi-même, vient à l'appui de ce fait, et rend assez probable ce que me raconta encore le rabbin. Il m'assura que plusieurs fois Sidy Ischem, après avoir fait remplir des matamores (ce sont des trous creusés dans la terre) de piastres et d'objets

constance excessive; et je compris qu'il fallait bien se garder d'irriter un pareil homme, qui, étant d'ailleurs d'un âge peu avancé, éprouvait encore l'effervescence des passions (1).

Nous ne tardâmes pas à le voir revenir. Les courses étant terminées, il rentra avec sa suite. Il ne fut pas plus tôt descendu de cheval, qu'il m'appela pour me demander si je savais jouer aux dames. Ayant répondu affirmativement, il donna l'ordre à un Maure d'aller chercher son damier; et, pour faire notre partie, nous nous couchâmes à terre, en dehors de la maison, au milieu d'un groupe de curieux, qui ne manquèrent pas

---

en or, avait tué lui-même, pour prévenir une indiscrétion, les esclaves qu'il avait employés à ce travail.

(1) Le capitaine Riley, qui n'a pu en parler que par ouï-dire, le représente à tort comme un homme de cinquante à soixante ans. Sidy Ischem en a tout au plus quarante.

de nous entourer. Le damier de ce chef si puissant était simplement une planche, dont les cases étaient indiquées par des raies tracées avec un couteau. Un petit tiroir, attaché au-dessous de la planche, renfermait les dames, qui étaient de petites pierres, pour un des joueurs, et des noyaux de dattes pour l'autre. La manière dont Sidy Ischem joua, différente de la nôtre, me dérouta entièrement, et il me gagna; mais quand même il m'eût été possible d'avoir sur lui l'avantage, je crois que, d'après ce qu'Amenahem venait de me dire, j'aurais été assez complaisant pour céder la victoire à mon adversaire. Après avoir joué seulement deux parties, il me laissa comme indigne de me mesurer avec lui, et il se mit à jouer avec son favori, qui fut aussi maladroit que moi, ou bien usa de la même politique que j'aurais pu employer.

Cette journée se termina comme celle de la veille, par la faveur qui nous fut encore accordée de prendre le thé avec notre hôte.

En le quittant, il nous annonça que nous partirions le lendemain matin.

Chacun de nous eût bien voulu, au lieu de faire un détour de vingt-cinq lieues, pour aller remercier, à Tarodant, le gouverneur qui nous avait fait racheter, pouvoir se rendre directement à Mogadore avec Amenahem. Notre état d'épuisement nous faisait regretter que les choses ne pussent s'arranger ainsi. M. Mexia, surtout, ne paraissait pas être dans le cas de supporter ce surcroît de fatigue. Ses douleurs, qui s'étaient calmées pendant quelques jours, venaient de l'attaquer de nouveau avec la plus grande violence. Il demanda donc à se séparer de nous, en déclarant que rien au monde ne le ferait consentir à nous suivre, puisqu'il sentait qu'il périrait s'il fallait qu'il s'exposât aux fatigues d'un voyage inutile.

En effet, le lendemain 3 octobre, à six heures du matin, tout se trouvant disposé pour le départ, et notre escorte étant à cheval, M. Mexia annonça qu'il était dans l'impos-

sibilité de nous accompagner. Abdul Kérim et Mohammed, étonnés de cette détermination, descendirent de cheval et cherchèrent à la faire changer ; mais M. Mexia, couché sur la terre, et en proie aux plus vives souffrances, résista à tous les efforts qu'ils renouvelèrent vainement pour l'emmener. Touché d'une aussi triste position, j'exprimais l'indignation que je ressentais de l'inhumanité de nos conducteurs, et je cherchais à intéresser en notre faveur Sidy Ischem, que nous regardions comme un protecteur. Ce moyen réussit; et il fut décidé qu'on attendrait encore un jour chez lui : mais le lendemain, M. Mexia, étant toujours aussi malade, fit la même résistance. Notre escorte devint alors impitoyable. Elle alla le chercher, le prit par les bras et par les jambes, et, malgré ses cris, le plaça de force sur son mulet, dans un état qui annonçait une mort prochaine. Les hommes qui nous accompagnaient devaient nous ramener en échange du prix de notre rançon, et ils ne voulaient

pas nous laisser davantage entre les mains des indépendans : ils exécutaient leurs ordres, et peu leur importait qu'en arrivant nous fussions morts ou en vie.

C'est au milieu de la douleur que nous fit éprouver cette insensibilité révoltante, que nous adressâmes nos adieux à Sidy Ischem, à son fils Abdallah et à ses autres enfans, dont nous n'eûmes aussi qu'à nous louer, pendant notre séjour à Talent. Nous nous mîmes ensuite en route, et Hamar, qu'on fit monter en croupe derrière M. Mexia, fut chargé de le soutenir.

Après un quart d'heure de marche, nous arrivâmes à Illekh, où la fête s'était donnée la veille. Amenahem, qui y séjournait souvent pour les affaires de son commerce, nous y avait devancés. Il nous offrit au passage quelques provisions; mais Abdul Kérim ne nous permit pas de les prendre, et nous mena, sans s'arrêter, jusque sur le bord d'une rivière nommée *Ras El-Ouadi* (tête de la rivière). Son eau était si peu pro-

fonde et si limpide qu'on distinguait parfaitement les nombreux cailloux arrondis qui formaient son lit. Nous la passâmes facilement; cependant Hamar m'assura que lorsque les pluies tombaient avec abondance il fallait souvent, pour la traverser, attendre pendant plusieurs jours que les eaux fussent écoulées. Nous n'étions plus qu'à une lieue de Tamaléh, où nous devions passer la nuit; nous nous remîmes en chemin, et à cinq heures du soir nous y entrâmes. Nous étions tous fatigués; mais M. Mexia ne l'était guère plus que nous, et, à mon grand étonnement, il s'était rétabli un peu pendant la route.

Tamaléh est le premier endroit où réside un cheik qui commande au nom de l'empereur; il est par conséquent sur la ligne de frontières entre l'empire de Maroc et le pays des Maures indépendans. Sidy Ischem et ce cheik sont presque toujours aux prises, même quand la guerre n'est pas déclarée. Tamaléh renferme une trentaine de mai-

sons considérables, dont plusieurs, crénelées et avec des tours, figurent des châteaux. La principale de ces maisons est celle du cheik. Ce fut chez lui que notre escorte nous fit descendre. Il était absent au moment où nous arrivâmes, mais il ne tarda pas à paraître, avec une troupe de Maures qui revenaient avec lui d'une expédition dans les environs. Cet homme très-grand et très-maigre, monté sur un cheval aussi maigre que lui, fit, d'un air fanfaron, son entrée dans la cour, où nous étions déjà couchés. Il était précédé par un troupeau composé de chameaux, de moutons et de chèvres qu'il venait d'enlever à l'ennemi. Les Maures qui accompagnaient le cheik avaient presque tous des figures atroces, et ils étaient encore animés du carnage qu'ils venaient de faire dans les montagnes voisines, où ils avaient tué quinze Maures indépendans, après les avoir forcés à se rendre prisonniers. Ces hommes, à qui la joie du succès de leur expédition inspirait encore plus

d'inhumanité, nous entourèrent, en nous insultant de toutes les manières. Notre escorte, qui par devoir cherchait à calmer leur rage, y parvenait difficilement. Heureusement le cheik eut compassion d'une position réellement inquiétante, et nous tira de ces mains cruelles, pour nous faire entrer dans l'intérieur de sa maison, où on nous donna abondamment à manger.

Nous ne fûmes sans doute redevables de la protection du cheik qu'à l'obligation qui lui était imposée de recevoir des esclaves rachetés par son maître. J'en suis convaincu, parce que je reconnus dans cette circonstance, que la haine des Maures de l'empire contre les chrétiens est encore plus forte que celle des Maures indépendans. Cette haine, il est à propos de le faire remarquer, devenait plus sensible à mesure que nous nous avancions vers le nord, et augmentait en raison du degré d'une plus grande civilisation. Les mauvais traitemens que nous avions éprouvés de la part des

Ouadlims, provenaient plus de leur naturel sauvage que de leur antipathie religieuse. Nos horribles souffrances à Ouadnoun, étaient plutôt encore l'effet des sentimens personnels du cheik, dont nous étions les esclaves, que de l'aversion, cependant bien reconnue, des Maures sous ses ordres. Mais sur les terres de l'empire, les habitans, plus instruits dans leur religion, et par conséquent plus ennemis d'un autre culte, nous regardèrent avec horreur. En général j'ai remarqué, et ce que j'avance est un fait positif, que tous les Maures qui vivent dans l'indépendance du désert, se distinguent par quelques qualités généreuses dont les autres sont dépourvus. La liberté dont ils jouissent est-elle la cause de cette supériorité morale? Je le crois. N'ayant pas à craindre continuellement la rigueur souvent injuste d'un maître absolu, leurs qualités naturelles se développent, et ils n'ont pas le besoin, que paraissent ressentir les Maures de l'empire, de faire éprouver à

d'autres les mauvais traitemens dont ils sont eux-mêmes les victimes.

Ceux-ci nous auraient peut-être massacrés sans le secours de notre escorte, dont les bonnes dispositions pour nous étaient cependant changées, puisqu'elle ne nous défendait contre les insultes que quand elles devenaient excessives. La protection de l'empereur, sous laquelle nous voyagions, étant notre seule sauvegarde, nous eussions donc infailliblement péri quelques jours plus tard dans ces mêmes lieux, lorsque le pouvoir de Soliman y fut méconnu, et lorsqu'on y vit se développer une insurrection, qui fit bientôt des progrès dans le reste de l'empire.

Déjà les premiers symptômes de cette insurrection se manifestaient. Quelques Maures révoltés parcouraient la campagne, et rendaient dangereux le chemin que nous devions suivre pour gagner Tarodant. Il fallait donc braver tous les genres de dangers, et celui dont nous menaçait la peste,

au-devant de laquelle nous marchions, n'était pas le moins redoutable. Plus de cent mille hommes avaient déjà péri victimes de ce terrible fléau. Dans d'autres circonstances, nous eussions frémi de nous exposer à ses atteintes; mais après tout ce que nous avions souffert, la peste ne devenait, dans l'enchaînement de nos malheurs, qu'un événement ordinaire. Nous n'avions plus qu'à nous abandonner entièrement à notre destinée. Le fatalisme, dont tant d'exemples s'offraient sans cesse à nos yeux, nous servait merveilleusement à cet égard.

Le 4 octobre à la pointe du jour, nous quittâmes Tamaléh. Notre hôte monta à cheval, et nous accompagna pendant une heure jusqu'à la lisière d'un bois formé dans la plaine par des oliviers et des argans. Au moment d'y entrer le cheik prit congé de nous. Abdul Kérim et ses compagnons qui avaient habituellement leurs fusils renfermés dans des fourreaux de drap écarlate, les en tirèrent alors pour les charger.

Cette précaution m'annonça que nous pouvions être inquiétés pendant la route. Abdul Kérim, qui avait réuni tout son monde, marcha en tête, en se tenant sur ses gardes. Il portait ses yeux de tous côtés, et cherchait, ainsi que les autres Maures, à éviter quelque surprise.

Après une heure de marche, nous rencontrâmes dans le bois une caravane de deux ou trois cents chameaux conduits par une trentaine d'hommes. Comme cette caravane prenait un chemin à notre droite, je demandai à Hamar où elle pouvait aller. Il me répondit que la direction qu'elle suivait la menait dans un assez gros village, nommé Ouladbouris, et que probablement elle se dirigeait vers Aka. « Avant d'y arriver, » ajouta-t-il, elle passera encore par le vil» lage de Ténabort et celui de Hemméhara, » qui sont très-considérables et se trouvent » sur sa route. »

A midi seulement nous sortîmes du bois, après l'avoir traversé dans toute sa longueur,

sans aucune mauvaise rencontre. On nous fit arrêter alors à côté d'une citerne, et on nous donna à manger la moitié d'un pâté de dattes, que Sidy Ischem avait remis à nos conducteurs. Ce pâté, renfermé dans une peau de chèvre coupée en rond, contenait, outre les dattes, des raisins et des amandes. Nous le trouvâmes excellent ; mais cette nourriture nous paraissait peu propre à réparer nos forces, et à nous mettre en état de supporter la fatigue de la journée. Nous avions déjà fait sept lieues, et on en comptait encore autant jusqu'à Tarodant. Nous eussions désiré n'y arriver que le lendemain, mais Abdul Kérim et Mohammed, peu touchés de notre extrême faiblesse, nous firent remonter sur nos mulets, et partir au grand trot.

Le chemin nous présenta bientôt un aspect enchanteur ; la plus riche végétation s'offrit à nos yeux ; et, vers les quatre heures du soir, nos guides nous montrèrent les minarets de Tarodant, qui s'élèvent en grand

nombre au-dessus des arbres dont est couverte la plaine dans laquelle cette ville est située. Nous en étions encore à deux lieues, et déjà on découvrait, dans la campagne, la culture qui annonce le voisinage d'une grande cité. De toutes parts nous apercevions des champs de maïs, des melons d'eau, des dattiers, des oliviers, et des ceps de vigne chargés de grappes énormes. Nous passions, pour ainsi dire, dans les jardins, puisque la route étroite que nous suivions en était bordée de chaque côté. Les eaux les plus vives arrosaient ces jardins : distribuées avec art dans une infinité de canaux, elles coulaient en serpentant au milieu des terres cultivées. Le soin avec lequel elles étaient ménagées prouvait que le système d'irrigation n'est jamais mieux entendu que dans les lieux voisins des contrées que la nature a privées des sources salutaires qui procurent la fécondité.

Il était près de six heures quand nous arrivâmes sous les murs de la ville. Les

derniers rayons du soleil couchant les frappaient encore, et augmentaient leur teinte naturellement rougeâtre. Ces murs, faits de terre et de graviers réunis par le ciment, sont d'une épaisseur prodigieuse, et me parurent avoir environ vingt-cinq pieds de hauteur. Leurs nombreuses crénelures font l'effet d'embrasures de canons; et l'enceinte qu'ils forment est si considérable, qu'à la première vue on doit croire que Tarodant contient au moins quatre-vingt mille habitans (1).

Avant d'y entrer, quelques Maures, qui étaient montés en croupe sur nos mulets, en descendirent, ainsi qu'Hamar, que j'avais sur le mien. On voulait apparemment nous laisser tous les honneurs de la réception qui allait nous être faite, ou plutôt les Maures, qui avaient profité de nos montures, ne voulaient pas, aux yeux des habitans, pa-

(1) Maintenant elle renferme seulement une population de vingt à vingt-cinq mille âmes.

raître mieux disposés qu'eux pour des chrétiens. La nuit approchait, mais l'obscurité n'était pas assez grande pour qu'il nous fût possible de traverser la ville sans être vus. Dès que l'on nous aperçut, le cri de *nsara*, proféré avec fureur, se fit entendre sur notre passage. Les habitans, couchés le long des murs de leurs maisons, se levèrent à notre approche, et un grand nombre nous suivit en courant, et en nous accablant d'injures. Quelques-uns même nous jetèrent des pierres. Nous poursuivîmes notre chemin, toujours au grand trot, pendant près d'un quart d'heure, sans oser détourner la tête, et au milieu du nuage de poussière qu'élevait autour de nous la foule qui accompagnait nos pas, en exprimant la rage la plus effrayante. L'escorte, qui ne nous accordait qu'à regret sa protection, riait de l'accueil qu'on nous faisait, et paraissait se complaire à nous montrer en spectacle. Cependant, quand les insultes devenaient trop graves, Abdul Kérim, qui nous précédait, reve-

nait vers nous, et engageait, par des paroles qui n'étaient pas toujours écoutées, les Maures à s'éloigner. C'est avec ce cortége que nous arrivâmes enfin au palais du gouverneur (1). On nous fit descendre devant la porte; mais notre faiblesse ne nous permettant pas, dans le premier moment, de nous soutenir sur nos jambes, nous tombâmes malgré nous auprès d'un mur, où nous restâmes quelque temps exposés aux injures d'une populace menaçante. Heureusement des gardes et plusieurs nègres sortirent bientôt du palais, et la firent reculer. En même temps un Maure, qui paraissait jouir d'une certaine considération, et que j'ai su depuis être le secrétaire du gouverneur, vint à nous, nous fit signe de le suivre, et nous introduisit dans un jardin.

Jamais peut-être on ne passa par une aussi

(1) La demeure du gouverneur, à laquelle j'accorde la qualité de palais, n'était, à nos yeux, qu'un bâtiment fort ordinaire.

brusque transition, d'un état douloureux à une situation qui ravit tous les sens. Un instant auparavant nous étions livrés aux plus vives inquiétudes au milieu d'une foule de furieux, et déjà nous jouissons, dans des lieux inabordables aux importuns, de la tranquillité que nous procure un isolement, l'objet constant de tous nos désirs. Ce passage d'une position à une autre fut si rapide que les cris et les imprécations que nous venions d'entendre nous parurent l'effet d'un songe. Le silence le plus parfait régnait autour de nous; le bruit de quelques eaux jaillissantes, et le doux frémissement des arbres, agités faiblement par un vent léger, troublaient seuls le calme d'une nuit admirable. Nous nous trouvions transportés dans un jardin d'une vaste étendue. L'obscurité nous empêchait encore de juger sa beauté; mais le parfum des orangers, dont l'air était embaumé, nous promettait un séjour délicieux.

Une magnifique allée, garnie des deux cô-

tés de ces arbustes, conduisait à un pavillon situé au bout du jardin. Le secrétaire du gouverneur, précédé par des esclaves qui portaient des bougies, nous y mena et nous y fit entrer en nous annonçant que El-Caïd El-Djellaly consentait à ce qu'il nous servît d'asile pendant le séjour que nous devions faire à Tarodant. Notre conducteur nous assura que ce pavillon était celui qu'occupait le sultan, quand il venait visiter la capitale du royaume de Sus. Il nous fit entendre qu'aucun chrétien (1), avant nous, n'y avait pénétré, et que nous devions cette faveur insigne aux bienveillantes dispositions du gouverneur à notre égard. « Vous pouvez, ajouta-t-il, demander ce » qui vous est nécessaire : tout vous sera » immédiatement accordé ; et ces Maures » qui savent votre langue (en nous parlant

(1) Ceux qui étaient venus avant nous à Tarodant avaient été placés dans des tentes élevées au milieu d'un jardin.

» ainsi il nous indiquait deux hommes de » très-mauvaise mine qui nous regardaient » attentivement), sont chargés de veiller à » vos besoins. » Le secrétaire de El-Caïd El-Djellaly prit ensuite congé de nous, en nous annonçant que le lendemain ce dernier viendrait lui-même nous visiter.

Les Maures auxquels on venait de nous recommander étaient deux renégats ; l'un Espagnol et l'autre Italien. Leurs figures et leurs manières annonçaient assez, sans qu'ils les avouassent, les raisons qu'ils avaient eues d'abandonner leur patrie et leur religion ; et chacun d'eux, bien sûrement, s'était rendu fameux par plus d'un crime. Notre position bannissait tout scrupule, et nous leur fîmes, pour ainsi dire, l'accueil qu'on eût fait à des frères. On le concevra si on se représente la joie que nous éprouvâmes en entendant parler des langues qui nous étaient familières, et en voyant deux êtres qui nous accordèrent de l'intérêt. Leur changement n'avait pu les rendre fanatiques, et ils ne

pouvaient pas non plus ressentir pour nous une aversion dont, depuis si long-temps, nous étions le constant objet. A nos yeux, ils parurent seulement des compatriotes égarés ; je dis compatriotes, car dans le malheur, et à de grandes distances, un Italien, un Espagnol, un Anglais, un Français sont du même pays ; les nuances alors se confondent pour unir les individus, et il suffit d'appartenir à une contrée civilisée, pour avoir la même patrie, et quelquefois les mêmes sentimens.

Ces deux renégats eux-mêmes ne nous virent pas sans éprouver une vive émotion : les souvenirs que notre vue leur rappela réveillèrent en eux des regrets ressentis bien souvent. Ils maudirent leur funeste résolution, et nous parlèrent aussitôt de leur ennui et de leurs souffrances : le but de tous leurs désirs était d'échapper un jour à la surveillance qu'on exerçait sur eux, et de revoir les lieux qui les avaient vus naître. La voix de la patrie parlait fortement à leurs cœurs

ingrats ; cette voix, qui se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde, et rappelle toujours, pour mourir auprès de son berceau, l'homme errant et malheureux.

Le renégat espagnol, celui qui nous voyait avec le plus de plaisir, se nommait Absalem. Depuis environ douze ans, il était au service des gouverneurs de Sus. Son mérite, comme artilleur ayant été reconnu, il était devenu à la fois canonnier et directeur d'un arsenal qui renfermait seulement trois ou quatre petites pièces de canon en mauvais état. C'était lui qui, dans la guerre faite huit ans auparavant à Sidy Ischem, par le prédécesseur de El-Caïd El-Djellaly, avait dirigé le feu qui brûla plusieurs maisons de ce chef indépendant. L'habileté d'Absalem avait établi sa réputation à Tarodant, et le gouverneur actuel, pour cette raison, le traitait, à ce qu'il nous disait avec une sorte de bienveillance.

Cette bienveillance du gouverneur se manifesta bientôt pour nous-mêmes, par l'ar-

rivée de plusieurs nègres qui avaient l'ordre de nous servir. Celui d'entre eux que son importance nous désignait comme intendant, nous fit préparer un souper abondant, et nous donna avec profusion, outre un succulent couscoussou et diverses espèces de viandes, des melons d'eau, des grenades, de très-beaux raisins et d'autres fruits.

Une réception qui rendait notre position si différente de ce qu'elle avait été jusqu'alors, nous fit oublier une partie de nos fatigues. Cependant, vers dix heures du soir, nous désirâmes nous reposer et terminer les conversations que nous avions avec nos deux renégats. On nous apporta aussitôt des nattes, qui furent placées dans l'endroit même du pavillon où l'on mettait ordinairement le divan du sultan. Un sommeil agréable ne tarda pas à fermer nos yeux. L'excès de la joie aurait pu seul le troubler. Tout était calme autour de nous, et la confiance que pour la première fois nous éprouvions intérieurement ne pouvait être altérée par

les inquiétudes qui avaient agité tant de nuits douloureuses. Aurais-je jamais pu prévoir que celle qui a peut-être été la plus tranquille de ma vie, je dusse la passer, livré aux idées les plus riantes, à la place même où avait reposé quelquefois, pour le bonheur d'un peuple, le cruel despotisme des empereurs de Maroc?

CHAPITRE XX.

Description du jardin de l'empereur. — Les naufragés se voient dans un miroir et sont effrayés de leur figure. — Ils se rasent. — Ils sont présentés au gouverneur. — Il leur montre la lettre de l'empereur de Maroc qui ordonne de les racheter : traduction de cette lettre. — Portrait de El-Caïd El-Djellaly. — L'auteur dessine le pavillon du sultan. — Curiosité que la vue des naufragés excite. — L'auteur est avec un de ses compagnons conduit dans un pavillon où il aperçoit les femmes du gouverneur. — Le jour de leur départ est fixé.

Dès que le jour parut, je me levai pour examiner les lieux où je m'étonnais de me trouver, et dont je n'avais encore qu'une idée imparfaite. M'avançant sur la terrasse qui tenait au pavillon, je vis la vaste éten-

due du jardin, que je n'avais pu bien juger la veille. Cette première impression que l'on éprouve, sans pouvoir la rendre, lorsque le retour de la lumière découvre aux yeux un site agréable et encore inconnu, la fraîcheur du matin, le parfum exhalé par mille orangers couverts de fleurs, l'aspect de plusieurs fontaines abondantes, tant de jouissances enfin auxquelles nous n'étions plus accoutumés, laissent dans mon âme un délicieux souvenir.

La hauteur des murs qui entourent le jardin me frappa d'abord; ils ont l'élévation de ceux de la ville, et sont crénelés de la même manière. Le pavillon, appuyé contre leur surface, est situé au nord dans la partie opposée au palais du gouverneur. Une seule enceinte de murs renferme ce palais et le jardin, les sépare de la ville, et leur sert de rempart. Dans une des tours élevées de distance en distance sur le mur, on apercevait une pièce de canon en fer. Elle paraissait destinée à tenir éloigné, dans la

campagne, en temps de guerre, l'ennemi, qui aurait tenté de s'approcher de la ville du côté du pavillon.

Ce pavillon, composé de cinq pièces, dont la plus grande se trouve au milieu des quatre autres, ne laisse pas d'être remarquable par sa distribution commode, et la manière élégante avec laquelle il est décoré. Il a trois entrées : la principale, en face de l'allée d'orangers, est précédée par une terrasse et une galerie qui a trois ouvertures cintrées par en haut. Les deux autres sont, l'une à droite, l'autre à gauche du bâtiment. On ne pouvait rien supposer de plus riche que les ornemens de la pièce principale, quoiqu'elle fût dégarnie des divans et de l'ameublement qui l'embellissent pendant le séjour du sultan. Le plafond en bois peint de plusieurs couleurs, et imitant une tente, attira surtout mon attention par sa charpente extrêmement soignée. Une couronne de soleils dorés, appliquée sur le mur, et assez semblable à du stuc, formait la bordure

élégante qui entourait la pièce à sa plus grande hauteur, immédiatement au-dessous du plafond ; et le parquet de la chambre était une espèce de mosaïque composée d'une infinité de très-petits carreaux de faïence de diverses couleurs. Les portes, quoique dégradées par le temps, brillaient encore par les dorures, qui en étaient bien conservées. Un énorme oranger et un dattier chargé de ses fruits touchaient la terrasse attenante au bâtiment, et confondaient leurs feuillages avec les tuiles vertes qui le recouvraient à l'extérieur.

Mes compagnons venaient de s'éveiller, et le premier désir qu'ils éprouvèrent, et que j'avais déjà ressenti moi-même, fut de se défaire d'une barbe de plus de quatre mois. Absalem nous en donna le moyen, en nous procurant un mauvais rasoir et un miroir. Pour la première fois, depuis notre naufrage, nous pûmes nous regarder. Quelle fut la surprise de chacun de nous en voyant dans cette glace, qui lui paraissait

infidèle, une figure décharnée et presque inconnue ! Nous n'ignorions pas que nos traits avaient subi une altération considérable; mais chacun en particulier s'était flatté, avant de se voir, qu'elle n'était pas chez lui aussi forte qu'il la voyait chez son compagnon. Nous étions réellement effrayans ; nos joues caves paraissaient encore plus pâles par le contraste de cette barbe touffue ; aussi nous nous en débarrassâmes avec un plaisir inexprimable, quoique ce fut, aux yeux des Maures, un ornement qui était notre seul titre à un peu de considération de leur part. Une satisfaction encore plus grande eût été de pouvoir nous procurer du linge ; mais cette jouissance devait être ajournée, et il fallait porter plus loin la vermine qui ne cessait de nous dévorer, et dont les lambeaux de nos vêtemens étaient infestés. En vain, pour la détruire, nous fîmes de fréquentes ablutions ; elles furent toutes inutiles, et l'eau, que nous offrait avec tant d'abon-

dance notre délicieux séjour, ne put jamais nous l'enlever. Cependant, autant que cela nous fut possible, nous cherchâmes à nous nettoyer, pour recevoir, d'une manière plus convenable, le gouverneur dont la visite nous était annoncée.

Comme il était encore de bonne heure, j'acceptai, en l'attendant, l'offre que me fit Absalem de me montrer les environs du palais, et les pièces d'artillerie qu'il avait sous sa direction. Ces pièces étaient placées devant la porte principale du palais. Elles consistaient en deux canons anglais d'un petit calibre, et deux obusiers espagnols en mauvais état. Je venais de les examiner avec attention, lorsqu'en relevant la tête j'aperçus un groupe de Maures arrêtés à vingt pas de nous. Le plus remarquable par sa mise tenait un chapelet d'une main, et de l'autre tâtait un énorme mouton. Absalem, qui le vit en même temps que moi, m'annonça que c'était le gouverneur. Je m'en approchai aussitôt, et le remerciai, au nom de mes cama-

rades et au mien, des bontés dont il nous comblait. Cette fois il me fut possible de donner à mon discours toute l'étendue que je voulus ; et Absalem, auquel je parlais espagnol, quand je n'étais pas servi à souhait par mes connaissances en arabe, devint mon interprète. El-Caïd El-Djellaly me fit répondre qu'en nous recevant avec quelque distinction, il ne faisait qu'exécuter les ordres du sultan, et que c'était Soliman que nous devions bénir, pour nous avoir tendu une main secourable dans notre infortune. En même temps il me montra le mouton qu'il venait de choisir, en me disant qu'il nous était destiné, et qu'Absalem allait le tuer et le préparer, pour nous donner le moyen d'attendre le moment où il nous ferait servir de sa table. El-Caïd El-Djellaly me fit ensuite signe de le suivre, et je revins avec lui vers mes compagnons, qu'il accueillit avec la même bonté qu'il m'avait témoignée.

El-Caïd El-Djellaly, accroupi sur la ter-

rasse, contre le mur du pavillon, tournait son chapelet entre ses doigts, et se plaisait à nous adresser une infinité de questions. Nous étions debout devant lui, et Absalem expliquait ce que nous ne pouvions ni dire ni comprendre. Le gouverneur voulait savoir le nom de chacun de nous, et apprendre les traitemens que nous avaient fait éprouver les Maures indépendans. Ce fut encore une occasion pour moi de lui témoigner toute notre reconnaissance. Je lui donnai de nouveau l'assurance qu'elle serait éternelle, et que, de retour en France, j'instruirais mon gouvernement de l'intérêt que lui-même avait pris à notre sort. El-Caïd El-Djellaly parut sensible à une promesse de ce genre, et nous montra la lettre qui lui avait transmis l'ordre de nous délivrer. Cette lettre était revêtue du sceau de l'empereur, et il la regardait avec un très-grand respect. Plus tard je m'en suis procuré la copie, et j'en joins ici la traduction

« Louange à Dieu. Copie de l'écrit noble,

» éminent. (*Transcription de l'entourage* » *du sceau*) : Il n'y a de faveur qu'en Dieu, » c'est en lui que je me confie, et c'est à lui » que j'ai recours. (*Dans les angles*) : Dieu, » Mohammed, Abou Bekr, Omar, Osman, » Aly. (*Dans l'intérieur*) : Suleïman, fils » de Mohammed, fils d'Abdallah, que Dieu » lui accorde le pardon et l'asile.

(*Texte.*)

» Louange au Dieu unique, que la béné- » diction soit sur notre seigneur Moham- » med, sur sa famille et ses compagnons, » ainsi que le salut. Notre serviteur El-Caïd » El-Djellaly El-Rahmany, que le salut soit » sur toi, ainsi que la miséricorde divine. » Et après : nous t'ordonnons de rechercher » les chrétiens français mentionnés dans » la lettre ci-incluse ; de les racheter au » meilleur prix possible, de les prendre et » de les diriger vers Tsoghr (ville) Souëirah, » pour être remis aux mains du caïd de » cette ville qui les rendra à leur vice-con- » sul, s'il plaît à Dieu, sans faute. Que Dieu

» te soit en aide ; et le salut. Le 14e. jour du » mois de chawâl, le béni an 1234 (cor- » respondant à l'année 1819). »

Parmi les personnes qui accompagnaient El-Caïd El-Djellaly était Abdul Kérim. En présence du gouverneur il nous témoigna plus d'intérêt qu'il ne nous en avait montré pendant le voyage. Comme il devait nous mener jusqu'à Mogadore, je n'osai, dans la crainte de l'irriter, me plaindre de ce qu'il n'avait pas eu pour nous les soins que nous avions espérés de sa part. Il fallut, au contraire, louer sa conduite et l'en remercier.

Le gouverneur touché, au moins en apparence, des remercîmens que nous lui adressions à lui-même, nous annonça que nous resterions plusieurs jours à Tarodant, afin d'y reprendre un peu de force : il donna aussi des ordres pour qu'on fît venir devant lui quelques Juifs de la ville, qu'il chargea, dès qu'ils furent arrivés, de nous fournir de l'eau-de-vie (*mahia*), que les Maures, qui n'en boivent pas, ne pouvaient nous

procurer. Il s'éloigna ensuite en nous promettant que chaque jour il viendrait nous visiter, et nous laissa pénétrés de ses bontés.

El-Caïd El-Djellaly est un homme d'environ cinquante ans. Sa figure, sans être belle, est agréable par son expression de douceur ; et un sourire assez habituel la rend encore plus gracieuse. En général, ses manières sont distinguées, et tout annonce en lui un des principaux personnages de la cour de Maroc, dont il regrettait beaucoup le séjour, depuis qu'il habitait Tarodant.

Dès qu'il fut parti, ainsi que les Maures qui étaient venus à sa suite, je profitai de notre isolement momentané pour essayer de faire le dessin d'une partie de la ville. Un petit escalier, pratiqué dans l'intérieur du pavillon, conduisait sur une terrasse qui se trouvait un peu au-dessus du toit, et de laquelle on découvrait en entier Tarodant. De cet endroit j'aperçus, non-seulement toute la ville, mais, à mon grand étonnement, presque tous les habitans que la cu-

riosité avait rassemblés autour des murs qui nous séparaient d'eux. Dès qu'on me vit, je devins l'objet de l'attention et des clameurs de la foule que j'avais sous les yeux. Je commençai cependant mon dessin ; mais les cris, accompagnés de gestes furieux, redoublèrent avec une telle violence, que, malgré la sûreté de ma position, je ne me sentis pas la force de persévérer dans mon entreprise. Je descendis donc dans le jardin, et je me bornai, n'ayant plus qu'Absalem et Hamar pour spectateurs, à dessiner, du milieu de l'allée d'orangers, la façade du pavillon.

Le désir qu'on avait de nous voir était si grand, qu'il fut même partagé par les femmes du gouverneur, et quelques autres appartenant à des officiers de sa maison. L'intendant d'El-Caïd El-Djellaly, ce nègre dont j'ai déjà parlé, et aux soins duquel nous devions, peut-être encore plus qu'aux dispositions favorables de son maître, le bon traitement qu'on nous faisait éprouver,

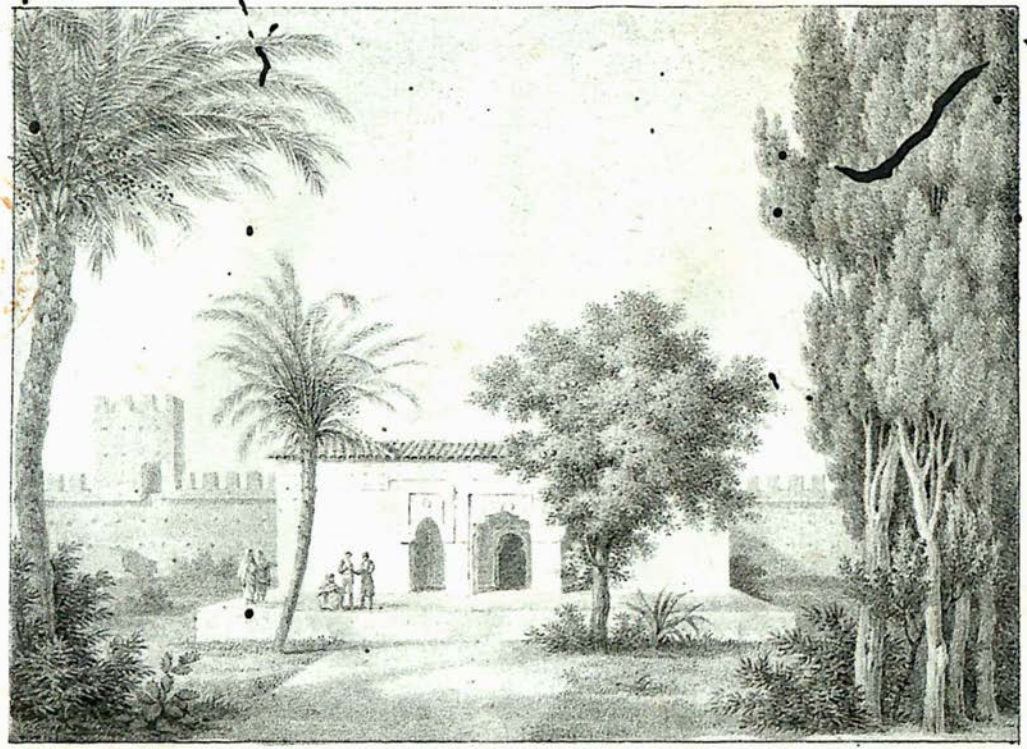

dessiné d'après nature par l'Auteur. Litho.e par Paris. Imp.ie de C. Motte, R. des marais

Pavillon de l'Empereur de Maroc à Tarodant.

vint nous faire part de ce désir impatient qu'elles ressentaient de voir pour la première fois des chrétiens. Comme cette démarche pouvait avoir des suites désagréables, nous nous y refusâmes d'abord. Nous ne voulions pas d'ailleurs qu'on nous montrât en spectacle, et celui de notre dénûment absolu ne pouvait qu'exciter une gaieté insultante. Notre refus choqua le nègre, qui voulait nous faire juger le bon goût qui l'avait dirigé dans le choix d'une maîtresse, qu'il disait fort jolie. Le lendemain il revint à la charge, et, pour vaincre une obstination qui le contrariait, il employa les grands moyens en son pouvoir, et nous déclara que, si quelques-uns de nous au moins ne faisaient pas ce qu'il exigeait, il ne nous donnerait pas à manger de la journée. Aucun motif ne pouvait tenir contre une pareille menace, et le souvenir de nos privations de ce genre était encore trop récent pour que nous pussions hésiter plus long-temps. Je me disposai donc à suivre le nègre où il avait

l'intention de me conduire, et M. Scheult seulement m'accompagna.

A l'extrémité du jardin opposée au pavillon, se trouvait une porte de communication avec la maison du gouverneur. C'est par cette porte que l'intendant nous fit entrer. Lorsque nous fûmes parvenus dans une première pièce, il nous quitta, et nous laissa seuls pendant quelques secondes. Peu d'instans après son retour auprès de nous, nous aperçûmes, arrêtées à l'entrée d'une porte qu'elles ne passèrent pas, plusieurs femmes, la plupart extrêmement jolies. Elles pouvaient être au nombre de douze; étaient mises plus que légèrement; et avaient toutes le sein découvert. Pour nous voir, elles passaient leurs têtes sur les épaules les unes des autres, et formaient ainsi un groupe charmant. Le nègre nous désigna avec satisfaction celle qui avait su le captiver; elle était fort agréable, mais n'égalait pas en beauté une concubine du gouverneur, que ses at-

traits faisaient particulièrement distinguer parmi les autres. Cette dernière s'appelait Mina. Absalem, qui n'ignorait pas que nous allions la voir, m'avait dit son nom. Je m'avisai donc, sans être certain cependant qu'elle fût au nombre des femmes qui nous regardaient, de dire, en m'adressant à tout le groupe : *Mina inti mésiana dharifah* (Mina, vous êtes jolie). La surprise que la plus belle de ces femmes témoigna, en entendant son nom prononcé par un chrétien, nous la désigna aussitôt. Elle resta un instant immobile de saisissement ; et, revenue bientôt de son étonnement, partit d'un grand éclat de rire, ainsi que ses compagnes. Mais la démarche de ces beautés curieuses était accompagnée d'inquiétudes. Elles nous regardaient avec avidité, et détournaient aussitôt la tête, en prêtant l'oreille au moindre bruit. Nous n'étions avec elles que depuis quatre minutes à peu près, et nous commencions à nous reprocher de nous être fait autant

prier ; lorsqu'un grand bruit se fit entendre à peu de distance de nous. L'effroi s'empara alors de Mina et de ses compagnes, et elles s'enfuirent avec une précipitation qui annonçait assez que leur visite indiscrète n'était pas sans danger.

Vers le milieu de la journée, le gouverneur vint nous voir pour la seconde fois. Ses manières furent toujours agréables, mais ne nous parurent plus aussi franches. Il n'avait cependant rien appris qui pût motiver ce changement, et je l'attribuai uniquement à l'inconstance habituelle des Maures envers nous. Cette remarque nous engagea à presser notre départ ; et, malgré la permission qu'on paraissait nous laisser de rester plus longtemps à Tarodant, nous témoignâmes au gouverneur le désir que nous avions de prendre congé de lui le lendemain matin. Nous savions, par expérience, qu'on ne devait pas se fier à quelques démonstrations commandées par le devoir, et dé-

mentes intérieurement par les sentimens que les Maures nous portaient. Le mieux pour nous était donc de nous tirer le plus tôt possible de leurs mains ; et, pour jouir d'une liberté, qui n'était encore qu'une espérance, il fallait fuir la terre ingrate qui la repousse, et où règne à sa place, à un degré inconnu dans tout autre pays, la plus effrayante tyrannie.

El-Caïd El-Djellaly consentit à notre prompt départ ; mais il nous annonça qu'il n'aurait lieu cependant que le surlendemain, parce qu'il était nécessaire d'en faire les préparatifs. En même temps, il répéta devant nous à Abdul Kérim qu'il le chargeait de nous conduire encore, et il désigna également, pour nous mener jusqu'à Mogadore, un jeune Maure qui se trouvait à ses côtés. Ce jeune homme, neveu d'El-Caïd El-Djellaly, et nommé Sidy El-Araby, avait témoigné le désir de venir avec nous. L'espoir, ou plutôt la certitude d'obtenir quelques présens du consul de

France, faisait souhaiter à chacun d'être du voyage; mais le gouverneur eut soin de choisir ceux de ses amis auxquels il voulait accorder une faveur, et lui-même ne fut pas sans calculer d'avance, pour son compte, le prix qu'il espérait de ses soins envers nous.

CHAPITRE XXI.

Départ de Tarodant.—Mont Bibaouenne.— Vue d'Agadéer ou Sainte-Croix. — Notice sur cette ville. — Départ. — Chaîne de l'Atlas. — Passages difficiles dans ces montagnes. — Pays rempli de maisons isolées. — Marches accablantes. — L'auteur, épuisé de faiblesse, est prêt à succomber.—Il reprend ses sens en apercevant Mogadore.— Joie des naufragés à la vue des navires européens. — Ils entrent dans Mogadore.— M. Casaccia vient les recevoir. — D'autres Européens se joignent à lui. — Visite au bacha. — Il déclare aux naufragés qu'ils sont libres.

El-Caïd El-Djellaly tint exactement sa parole, et le 8 octobre tout fut disposé pour le départ. A onze heures du matin, un Maure vint nous avertir que nos montures étaient prêtes, et nos conducteurs déjà à che-

val. Nous nous rendîmes aussitôt, suivant l'ordre qu'on nous en donna, devant la porte du palais, où le gouverneur nous attendait au milieu d'une cinquantaine de Maures qui composaient sa suite. Au moment de le quitter et de monter sur nos mulets, nous lui adressâmes de nouveaux remercîmens, et, précédés d'Abdul Kérim et de Sidy El-Araby, nous prîmes le chemin d'Agadéer (1). Quelques Maures subordonnés aux autres nous escortèrent également; et Hamar, notre fidèle compagnon, monta en croupe derrière moi.

Le gouverneur avait prescrit de nous faire sortir de Tarodant sans le traverser; il voulut nous éviter les insultes que nous avions éprouvées à notre arrivée. Cette décision me fit d'autant plus de plaisir que j'étais déjà tourmenté par l'idée d'un semblable traitement. En conséquence, nos conducteurs nous firent tourner le jardin de

(1) Ou Sainte-Croix.

l'empereur, et, de cette manière, nous entrâmes dans la campagne sans être obligés de passer par la ville.

Pour suivre le chemin d'Agadéer, il fallut laisser à gauche la rivière Ras El-Ouadi, que nous avions déjà passée, et qui coule à travers une forêt de palmiers et d'oliviers, à cinquante pas au sud de Tarodant. Pendant les deux premières journées nous devions marcher presque toujours vers l'ouest. Un chaînon de l'Atlas, qui se présente à environ six lieues au nord de la ville, et qui court d'orient en occident jusqu'au cap Ger, nous prescrivait de prendre cette direction dont nous ne pouvions nous écarter. Dans toute l'étendue de ces monts, depuis Tarodant jusqu'à Agadéer, un seul chemin s'offre au voyageur qui veut les traverser; il est très-escarpé, et conduit directement de la capitale du Sus à Maroc, en passant, à ce qu'on m'a dit, sur les flancs de la plus haute des montagnes qui composent la chaîne : cette montagne, située à une demi-

journée au nord-ouest de Tarodant, se nomme Bibaouenne. Quand on sort de la ville, elle se présente sous la forme d'un cône tronqué. Son élévation me parut être, à peu près, celle du mont Rigi en Suisse. Hamar m'assura que son sommet était couvert de neige une partie de l'année, ce qui rendait alors le passage extrêmement difficile, et quelquefois impraticable. C'est pour cette raison, me disait-il, que des caravanes destinées pour Maroc faisaient souvent, pour gagner cette ville, un détour considérable, en longeant la chaîne, et en suivant, pendant quelque temps, le chemin que nous avions pris pour aller à Mogadore. Ce qui engage aussi, ajoutait Hamar, à éviter le passage du mont Bibaouenne, c'est que les bois qui en garnissent le pied sont remplis de lions féroces. En traversant ces cantons, il faut toujours être sur ses gardes, comme si on devait faire la chasse à ces animaux. Lorsqu'ils ne trouvent pas abondamment le gibier dont ils se nourrissent, ils devien-

nent redoutables pour la contrée voisine, et souvent, pendant les nuits, ils descendent dans la plaine, et viennent faire entendre leurs rugissemens jusque sous les murs même de Tarodant.

Le lendemain de notre départ, vers trois heures du soir, nous arrivâmes à la vue d'Agadéer. Cette ville, à une certaine distance, nous fit seulement l'effet d'un château placé sur la dernière montagne de la chaîne qui domine l'Océan à une élévation d'environ quinze cents pieds. Des amas considérables de sable, formés par les vents qui soufflent habituellement du large, nous annoncèrent l'approche de la mer, sur les bords de laquelle nous parvînmes bientôt. Ce ne fut pas sans éprouver encore une vive émotion que nous revîmes cet élément qui avait causé notre malheur, et auquel se rattachait cependant notre espoir. Quelques barques tirées sur la grève par des pêcheurs, au moment où nous y passâmes, étaient les premières que nous apercevions depuis le nau-

frage. Leur vue nous donna à penser que, si de semblables embarcations se trouvaient à Mogadore, nous pouvions espérer des moyens de départ, même à défaut de navires européens.

Il nous fallut près de trois quarts d'heure pour atteindre le sommet de la montagne escarpée sur laquelle est bâti Agadéer. Le chemin rocailleux et rapide qui y conduit ne nous permit d'y arriver qu'en faisant de nombreux détours. Des soldats placés à la porte enlevèrent d'abord les armes à nos conducteurs ; mais ceux-ci ayant été reconnus ensuite pour des amis, elles leur furent rendues avant d'entrer. On nous mena chez le gouverneur qui nous accueillit très-froidement, ne voulut recevoir que notre escorte dans sa maison, et nous fit conduire au quartier habité par les Juifs. Un de ces derniers, appelé Siméon, fut chargé de prendre soin de nous, et de préparer les provisions qui nous furent envoyées par le gouverneur ; mais notre hôte entendit si bien ses intérêts

dans cette occasion, que nous eûmes une peine infinie à obtenir la nourriture qui nous était strictement nécessaire. Pour comble de disgrâce, le jour de notre arrivée était un samedi, et par conséquent celui du sabbat. Vers le soir, lorsque nous espérions goûter le repos, qu'une grande fatigue nous faisait ardemment désirer, nous vîmes la chambre où nous étions couchés se remplir par l'arrivée de la plupart des Juifs de la ville. Ils commencèrent alors leurs prières d'une voix glapissante, et elles continuèrent toute la nuit au milieu des cris les plus aigus et de fréquentes disputes, sans qu'il nous fût possible de jouir d'un instant de sommeil. Mais notre départ fut différé d'un jour, et ce délai, qui nous assurait, avant de nous mettre en route, une nuit moins agitée, nous permit de nous former une idée de la triste ville qui nous offrait un asile.

Les murs qui entourent Agadéer, dégradés par le temps, sont plus remarquables maintenant par leurs nombreuses lézardes

que par leurs crénelures; et ils ne supportent plus qu'avec peine quelques pièces de canon en fer, qui les affaissent sous leur poids. A l'exception d'une douzaine de maisons encore debout, la ville ne présente qu'un monceau de ruines, et on ne peut se persuader, en la voyant, qu'elle a pu être autrefois l'entrepôt principal du commerce de la Barbarie. Sa population est également très-réduite : en ne comptant pas les familles juives qui en font partie, elle s'élève tout au plus à trois cents personnes; et comme tous les hommes sont armés, on croirait voir la garnison d'une forteresse, qui n'a d'importance que par sa situation.

Au milieu des décombres, et dans ce site sauvage, je fus étonné d'apercevoir les femmes les plus remarquables par leur beauté. C'est à Agadéer où l'éclat qui distingue en général les femmes juives me frappa davantage. Il nous fut au moins permis de les considérer, sans avoir à craindre les traitemens que, dans le principe, nous avions

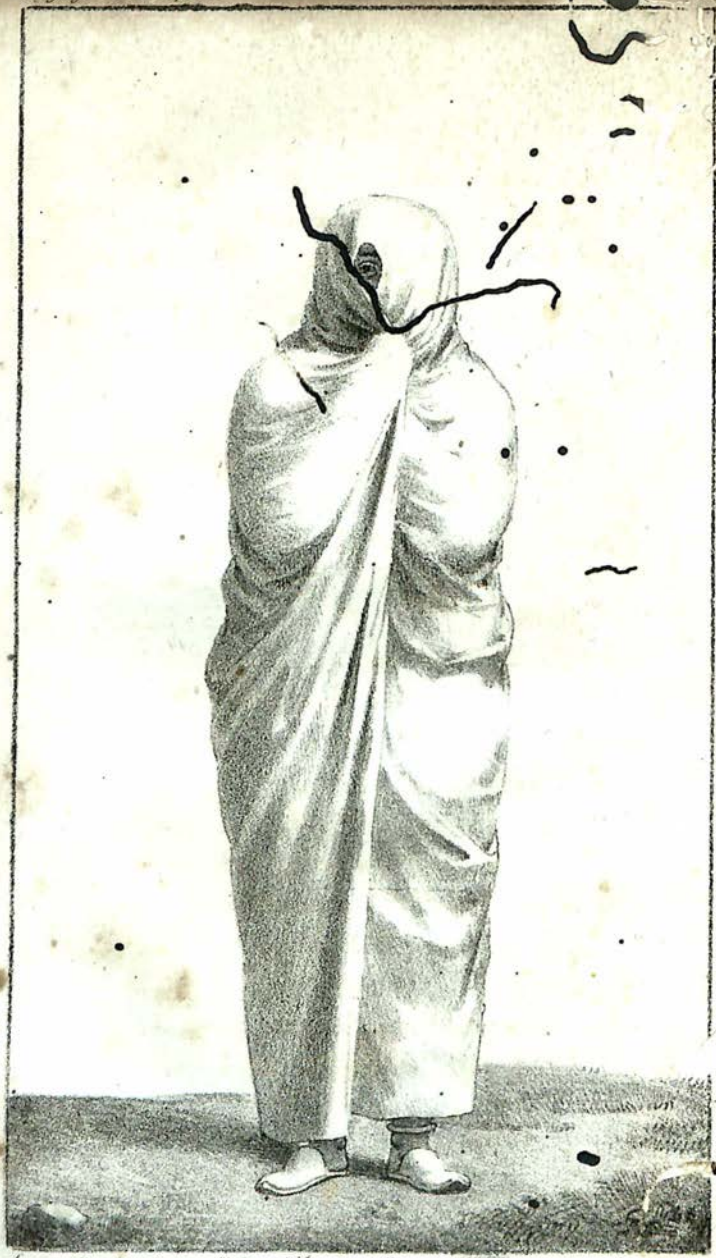

dessiné d'après nature par l'Auteur, Lith.e par Vincelle. Imp. de C. Motte

Femme Maure de l'Empire de Maroc.

essuyés de la part des Mauresses. Ces dernières, devenues plus scrupuleuses, depuis que nous étions sur les terres de l'empire, fuyaient à notre approche, se cachaient avec soin dans leurs haïques, et par conséquent ne pouvaient plus nous tourmenter.

Le 11 octobre, à sept heures du matin, après avoir pris congé du gouverneur, nous nous remîmes en route. Nous éprouvâmes encore plus de peine pour descendre la montagne d'Agadéer, que nous n'en avions eue pour la monter. La difficulté du chemin, taillé dans le roc en plusieurs endroits, nous força momentanément de mettre pied à terre. Les nuages qui passaient à nos pieds, et enveloppaient les flancs de la montagne au-dessous de nous, empêchaient d'en apercevoir la base. Il n'était pas possible non plus de distinguer la mer, couverte d'une brume épaisse; et le bruit de ses vagues, qui venaient se briser avec violence sur la côte, nous indiquait seul sa position.

Nous marchâmes ainsi pendant plus d'une heure sans trop savoir où nous étions; Mais alors les nuages s'étant dissipés, nous découvrîmes bientôt la vaste étendue de l'Océan. Nous aperçûmes également des montagnes très-hautes, qui s'élevaient, à notre droite, presque perpendiculairement au-dessus de nos têtes. Pour éviter les obstacles qui se présentent lorsqu'on veut les franchir, nos guides nous firent profiter, pour cheminer sur la grève, du moment où la mer était encore assez basse. Cette manière de voyager tantôt dans l'eau, tantôt à sec, ne fut pas sans inconvénient; quelques rochers saillans le long de la côte nous obligeaient parfois, pour les tourner, à entrer plus avant dans la mer. Alors nous attendions, pour tenter le passage, le moment où elle se retirait; mais il arrivait souvent, quand les lames couraient sur nous, que nos mulets effrayés reculaient au lieu d'avancer, et leur entêtement, que nos efforts ne pouvaient vaincre, nous laissait dans

une position embarrassante et quelquefois dangereuse.

La marée étant parvenue à sa plus grande hauteur, nous ne pûmes plus continuer le même chemin, et Abdul Kérim nous fit entrer dans une gorge étroite que formaient deux montagnes très-élevées. Un sentier, par lequel il me paraissait presque impossible de gravir, même à pied, et qui se dessinait sur le flanc de la plus haute, devait nous conduire jusqu'au sommet. Sa masse colossale la rendait la plus imposante de toutes celles que nous avions vues jusqu'alors. Il nous fallait le souvenir des obstacles surmontés précédemment dans le désert, et auxquels nul autre ne pouvait être comparé, pour ne pas être effrayés de ceux que nous présentait encore un passage aussi difficile. Pendant deux heures nous montâmes par ce sentier rapide, au milieu des précipices qui nous environnaient de toutes parts, et dans lesquels un seul faux pas de nos montures aurait pu nous lancer. Dans plusieurs

endroits, où le sentier n'avait souvent pas plus de deux pieds de largeur, nous étions suspendus au-dessus des abîmes les plus profonds; et quelquefois il était si glissant, que les chevaux, et même les mulets, hésitaient long-temps avant de prendre pied sur un terrain qui, n'offrant par moment aucune inégalité, ressemblait assez à une dalle fortement inclinée.

Il était prudent de faire à pied ce chemin dangereux. Quelques-uns de mes compagnons prirent ce parti. Quant à moi, une faiblesse excessive m'empêcha de suivre leur exemple. Jusqu'alors j'avais pu supporter avec une force extraordinaire des fatigues inouïes; mais au moment où je touchais au terme de tant de maux, je me sentis accablé. Mes camarades, et M. Mexia lui-même, quoique toujours abattus, reprenaient progressivement une partie de leurs forces, et moi, au contraire, je devais payer tardivement à mon tour le tribut imposé par nos souffrances et nos privations.

Aussi ce fut avec une peine infinie que je parvins jusqu'au point le plus haut de la montagne. Heureusement, lorsque nous y fûmes rendus, Abdul Kérim nous fit faire une halte, et nous laissa la liberté de prendre un peu de nourriture; c'est ce qui m'empêcha de succomber à la fatigue. Malgré l'inquiétude que je ressentis de mon état d'épuisement, un repos passager me permit de me livrer aux réflexions que devaient naturellement m'inspirer les lieux où je me trouvais. Par l'effet d'événemens que je n'avais pu prévoir, j'étais transporté sur la cime sourcilleuse de l'Atlas, si renommé dans l'antiquité. C'était sur un des sommets les plus élevés de ces monts célèbres que nous prenions un modeste repas. Nous avions sous les yeux, et nous dominions à une grande hauteur, l'Océan et le cap Ger, où cette chaîne vient aboutir.

Auprès de nous, nous remarquions une citerne profonde creusée dans le roc. Elle contenait en abondance l'eau que les pluies

y avaient versée, et qu'on puisait au moyen d'un vase en bois. Ce vase, qui ressemblait assez à un sabot usé, était attaché avec une corde au rocher, près du bassin précieux ; et chaque voyageur, qui en connaissait le prix, le remettait soigneusement à sa place après en avoir fait usage.

A l'élévation où nous étions, les nuages erraient et pesaient sur nos têtes, et le sol paraissait, autour de nous, dépouillé de tout germe de fécondité : en revanche, ce terrain, dégarni de végétation, contenait peut-être des métaux précieux. Les Maures nous dirent que l'on avait pendant un temps exploité, dans les environs, plusieurs mines d'où l'on tirait de l'argent ; mais que le sultan en avait ensuite interdit les fouilles, et qu'il ne permettait plus d'y travailler même pour son compte. Un morceau d'améthyste, trouvé dans ces montagnes (1), et qui me

(1) Ce morceau offre des cristaux d'améthyste sur une base de roche amygdaloïde.

fut donné plus tard, est le seul échantillon que j'aie pu me procurer des minéraux qu'elles doivent renfermer en grande quantité.

Après une heure de halte, nous nous remîmes en route, et parvînmes bientôt, par des sentiers moins difficiles, dans les vallées agréables qui bordent, du côté du nord seulement, le mont audacieux que nous venions de franchir avec tant d'efforts. En le descendant, j'aperçus, à peu près à moitié de sa hauteur, quelques coquillages épars sur le sol, qui me parut entièrement calcaire. Plus bas, nous revîmes les argans et les autres arbres dont sont dépourvus les environs d'Agadéer. Les argans surtout ornaient la pente d'un grand nombre de collines qui s'offraient à notre vue. Les fruits de ces arbres jonchaient la terre; et des chèvres, qui en étaient très-avides, allaient les chercher jusque sur les branches, avec une adresse incroyable.

Les maisons, que l'on commençait à aper-

cevoir, différaient de celles que nous avions vues précédemment. Ce n'étaient plus des villages que nous traversions; les habitations étaient presque toutes isolées, et semblaient être des espèces de châteaux fermés de murs quadrangulaires, du milieu desquels s'élèvent une ou plusieurs tours : elles sont tellement multipliées, qu'on ne peut marcher pendant cinq minutes sans en rencontrer. Elles occupent presque toujours la sommité des collines, et produisent un effet qui donne au pays un caractère tout particulier.

Au coucher du soleil, nous entrâmes dans une gorge profonde où se trouvaient, auprès d'un torrent, une infinité de petits jardins parfaitement bien cultivés. Ils étaient arrosés par l'eau de ce torrent, qui descendait d'une montagne que nous avions encore à franchir, et bordait d'un côté, en le dégradant, le chemin escarpé sur lequel nous voyagions. La nuit qui survint nous priva bientôt de la vue de ce site romanti-

que. Il ne fut plus possible de rien distinguer, et l'obscurité devint si grande, que chacun de nous, dans la crainte de s'égarer, pressait sa monture pour ne pas s'écarter de celui qui le précédait. Je désirais ardemment qu'Abdul-Kérim et Sidy El-Araby consentissent à s'arrêter; mais ils nous traitaient avec tant de dureté, depuis notre départ de Tarodant, que nous étions certains de leur refus. Ils poussaient la rigueur à notre égard jusqu'à trouver mauvais, et indigne d'un musulman, la pitié que nos fatigues et nos souffrances inspiraient au bon Hamar; et ce brave homme, qui craignait dès lors de paraître à leurs yeux plaindre des chrétiens, n'osait plus nous faire connaître la compassion qu'il ressentait.

Il fallait marcher jusqu'au moment où nos conducteurs sentiraient eux-mêmes le besoin du repos. Nous continuâmes donc encore notre route, pendant plus de trois heures, au milieu de cette profonde obscurité, et d'un silence que troublaient seule-

ment, de temps en temps, les plaintes qui nous échappaient ; et les aboiemens des chiens, qui se faisaient entendre dans le voisinage des habitations, près desquelles nous passions à chaque instant sans les apercevoir. Enfin, à onze heures du soir, on nous fit arrêter auprès d'une de ces maisons. Le maître, réveillé par les cris de nos conducteurs, en sortit aussitôt, et fit allumer un grand feu auprès d'une tour, au pied de laquelle nous étions déjà couchés. On nous y apporta à manger peu d'instans après ; mais cette fois j'avais plus besoin de repos que de nourriture, et quelques heures de sommeil, que l'on nous accordait, ne pouvaient pas réparer une lassitude devenue si excessive, qu'elle m'obligeait à retomber à terre quand j'essayais de me relever.

Cependant, à la petite pointe du jour, nous étions déjà en route. En proie aux plus vives souffrances, et à une faiblesse extrême, il ne m'était presque plus possible de distinguer les objets qui m'entouraient

aussi, je ne me rappelle que confusément les événemens de cette journée, qui me fit éprouver toutes les angoisses du désespoir. Au terme d'une marche d'environ onze heures, je parvins pourtant, comme les autres, dans la cour d'une maison où nous devions passer la nuit; je m'y couchai sans avoir la force de rien prendre, et je devins même indifférent au froid rigoureux qui glaça tous mes membres. Après avoir échappé à mille dangers, après avoir supporté avec résignation les chaînes de l'esclavage, fallait-il périr au moment même où elles allaient m'être enlevées! Cette idée bien cruelle occupa en partie mes esprits pendant une nuit que je passai entièrement livré aux réflexions les plus douloureuses.

Le jour (13 octobre) qui devait terminer enfin tant de maux vint à paraître, mais n'apporta d'abord aucun soulagement à mon état. J'étais sans doute bien mal, puisque n'ayant plus que six lieues à faire jusqu'à Mogadore, je désespérais d'y arriver. Pen-

dant ce court trajet, qui me parut si long à parcourir, n'ayant plus la force de me soutenir, je tombai plusieurs fois de mon mulet, et la dernière, je restai quelques instans sur le sable sans aucune connaissance. Abdul Kérim et Sidy El-Araby, qui s'aperçurent de mon accident, revinrent sur leurs pas, et me relevèrent : mais, peu touchés d'une situation aussi inquiétante, ils me replacèrent brusquement sur ma monture que je ne pouvais plus guider.

Je poursuivais tristement mon chemin, lorsqu'une révolution subite, qui paraîtra peut-être peu croyable, me tira de l'anéantissement où j'étais plongé.

Il était environ midi. J'étais resté en arrière avec Abdul Kérim, qui chassait devant lui mon mulet. Mes compagnons et les autres Maures nous précédaient à une distance peu éloignée. Lorsqu'ils furent parvenus sur un monticule de sable, vers lequel nous nous dirigions également, ils s'arrêtèrent tout à coup, et jetèrent en même temps des cris de

joie, au milieu desquels j'entendis distinctement le mot Soueïrah (Mogadore). On se rappelle les incertitudes auxquelles ce mot, compris trop tardivement, nous avait livrés pendant les premiers temps. Cette fois, en l'entendant prononcer avec ivresse, il frappa délicieusement mes oreilles, et devint la cause du changement extraordinaire qui s'opéra en moi. Une sueur abondante, produite par une vive et soudaine impression, remplaça la fièvre brûlante qui m'agitait, et dissipa le nuage qui me voilait la vue. Je crus seulement alors à la réalité de la délivrance promise. Avant une heure nous devions nous trouver auprès des personnes qui avaient pris intérêt à notre sort. Eussé-je dû, en arrivant parmi elles, rendre le dernier soupir, je regardais déjà comme un bonheur véritable la certitude de ne pas terminer ma vie dans des mains ennemies, qui m'eussent refusé leurs secours à mes derniers momens.

Ayant repris mes sens d'une manière aussi

miraculeuse, je pressai ma monture, et rejoignis mes compagnons qui m'appelaient. Je partageai bientôt leur allégresse en découvrant Mogadore, dont nous étions éloignés tout au plus de trois quarts de lieue. Cette ville se dessinait agréablement sur les bords de la mer, au delà d'un petit désert de sable que nous avions à traverser, et qui seul nous séparait encore de ses murs. Après avoir souvent retracé les scènes d'une vive émotion, je me répéterais certainement si j'essayais de dépeindre le bonheur que nous éprouvâmes dans cette circonstance; j'affaiblirais d'ailleurs, en voulant l'exprimer, l'idée qu'on ne peut manquer de s'en former. C'est au lecteur, qui s'est identifié avec notre position, qu'il appartient d'en juger. En effet, serait-il en mon pouvoir de représenter simultanément nos cris, nos pleurs, nos félicitations réciproques, notre délire enfin, lorsque bientôt nous découvrîmes, dans la rade de Mogadore, plusieurs bâtimens européens? « Nous n'en pouvon

[illegible] douter, disions-nous, nous reverrons notre patrie. » Et chacun de nous, cherchant à reconnaître, autant que l'éloignement le permettait, les pavillons qui flottaient sur les mâts, croyait voir, par une heureuse illusion, celui de son pays.

L'excellent Hamar partageait notre ivresse, et m'exprimait la satisfaction que lui faisait éprouver l'idée de s'embarquer avec moi, sur un des navires qu'il apercevait dans le lointain.

Nous fîmes une halte d'une demi-heure, auprès d'un palais du sultan, qui est isolé dans les sables à un quart de lieue à l'est de la ville, et qui se compose de quatre pavillons renfermés par une enceinte de murs assez élevés. A deux heures nous entrâmes dans Mogadore. Accoutumés à voir des Européens, les habitans nous regardèrent avec indifférence et sans nous insulter. Abdul Kérim, qui avait l'ordre de nous conduire chez le bacha, nous fit descendre à sa porte. Mes yeux, fatigués de la vue des Maures,

cherchaient impatiemment à découvrir des chrétiens. Mon désir ne tarda pas à être satisfait, car, à peine avions-nous mis pied à terre, que nous vîmes accourir une personne portant le costume européen. A l'instant, sans prendre aucune information, sans lui demander ni sa qualité, ni son nom, nous lui tendîmes les bras, bien persuadés que le premier Européen qui s'offrait à notre vue ne pouvait être qu'un frère sensible à nos maux. Nous confondîmes nos embrassemens sans avoir d'abord la force de prononcer un seul mot; et l'attendrissement de ce chrétien, plus que ses paroles, nous annonça que nous serrions dans nos bras M. Casaccia.

C'était lui en effet. Il avait appris notre heureuse arrivée, et s'était empressé de venir au-devant de nous. Il fut bientôt suivi des autres chrétiens qui résidaient dans la ville de Mogadore, c'est-à-dire, de M. Wilshire, vice-consul d'Angleterre, celui auquel j'avais écrit d'Ouadnoun; de

M. Fox Croft, ancien négociant, et de deux ou trois autres Anglais. M. Wilshire nous accueillit comme des compatriotes, et sa réception me prouva que l'humanité est la vertu distinctive de son âme généreuse (1).

Comme c'était au bacha, ou gouverneur de Mogadore, qu'il appartenait seul de nous remettre entre les mains de l'agent de notre pays, nous entrâmes chez lui, accompagnés de M. Casaccia, qui nous servit d'interprète, et le remercia, en son nom et au nôtre, de la protection que nous avait accordée l'empereur son maître. Le bacha était malade. Couché sur son tapis, dans l'endroit le plus obscur de la petite chambre où il nous reçut, il nous parla d'un ton fort dolent, et nous adressa peu de questions; il nous vanta seulement, ainsi que l'avaient fait constamment les autres Mau-

(1) C'est aux démarches de M. Wilshire qu'est due la délivrance du capitaine Riley et d'une partie de son équipage.

res, la générosité de Muley-Solim[illegible], et nous déclara que, d'après les ordres qu'il en avait reçus, nous étions libres désormais de nous embarquer, quand bon nous semblerait, pour retourner dans notre pays. Satisfaits de l'heureuse issue de cette audience, nous prîmes congé de lui immédiatement, et M. Casaccia, qui demeurait à peu de distance, nous mena dans sa maison.

CHAPITRE XXII.

État heureux des naufragés après leurs peines. — Vif désir de l'auteur de revenir bientôt en France. — Description de Mogadore. — Décadence de cette ville. — Tristesse de son séjour pour un Européen. — Vexations auxquelles les négocians chrétiens sont exposés. — Hamar ne peut s'embarquer à Mogadore. — Il se met en route pour aller par terre à Tanger. — L'auteur s'embarque avec trois de ses compagnons pour Tanger.

La première attention de M. Casaccia fut de subvenir au besoin que nous éprouvions des objets les plus nécessaires. Nous avions eu le bonheur d'échapper, ainsi que je l'ai fait remarquer, à un dépouillement absolu ; mais il est facile de concevoir que, n'ayant eu rien pour changer pendant près de cinq mois, il eût peut-être mieux valu avoir été

privé des haillons de la misère qui nous couvraient encore en partie. Aussi je n'ai pas besoin de dire quel plaisir chacun de nous éprouva lorsqu'il put mettre du linge sur son corps amaigri, et passer une nuit dans un lit, après avoir couché cent trente-cinq jours sur la dure et presque toujours au milieu du sable. Cependant le contentement que l'on ressent, en reprenant les habitudes d'une vie à laquelle on est fait depuis l'enfance, n'est que passager. C'est lorsqu'on est encore en proie aux privations que, la pensée se reportant sur tout ce qui pourrait les adoucir, on se fait un bonheur du moment où on rentrera en possession des jouissances les plus ordinaires. Un morceau de pain était l'objet de notre plus ardent désir; nous dévorâmes le premier qu'on nous donna, et le lendemain nous avions presque cessé de sentir la satisfaction que notre imagination nous avait fait supposer plus vive que la réalité.

M. Casaccia s'empressa de nous prêter

quelques-uns des vêtemens, et nous fit faire ceux qui nous étaient nécessaires. Nous eûmes la bonne fortune très-singulière, et moi particulièrement, de retrouver, chez des marchands juifs établis à Mogadore, nos habits qui nous avaient appartenu, et qui, en passant de main en main, étaient venus du lieu du naufrage jusque dans cette ville. Probablement quelques-uns, quoique assez bien conservés, avaient été essayés souvent par les Arabes; mais cette idée, et celle du danger de s'en revêtir, à cause de la peste, ne purent comprimer le désir que j'eus de racheter un frac et un uniforme. J'en fis l'acquisition, autant pour me couvrir, que pour avoir le plaisir, en les conservant, d'ajouter un souvenir de plus à celui de mes aventures.

Le lendemain de notre arrivée, Abdul Kérim et Sidy El-Araby rendirent visite à M. Casaccia, afin d'en obtenir des présens. On leur donna, pour eux et le gouverneur de Tarodant, une certaine quantité de thé

et de sucre, quelques pièces de toile, [illegible] drap. Ils convoitaient chaque meuble de la maison, et désiraient surtout une glace qu'ils aperçurent; enfin, si on eût voulu les croire, ils eussent tout emporté, parce que tout leur faisait envie. Ils partirent le jour même, et, de tous les Maures qui nous avaient accompagnés, Hamar seul resta avec nous.

La première semaine de notre séjour à Mogadore suffit en quelque sorte pour réparer les fatigues de plusieurs mois. Une bonne nourriture et du vin nous rendirent en peu de temps une grande partie de nos forces; mais ce qui contribua surtout à nous remettre, ce fut la tranquillité que nous pûmes goûter après tant de traverses, et le calme qui succéda, dans nos âmes, à une continuelle anxiété.

Je n'eus plus alors qu'un souhait à former, celui de retourner en France, où m'appelaient les vœux de ma famille. Une lettre de mon frère avait devancé mon arrivée à

Mog[redacted]e; et cette lettre, qui m'exprimait l'intérêt le plus tendre et ses inquiétudes sur une position qu'il ne savait pas changée, me rendait plus pénible l'impossibilité où j'étais d'annoncer ma délivrance. Il me tardait donc de partir, et je me décidai à profiter de la première occasion qui s'offrirait.

Mais il fallait attendre encore quelque temps avant qu'elle se présentât. Trois navires seulement étaient en rade : un brick suédois destiné pour Gênes, et deux petites goëlettes génoises sous pavillon anglais, dont l'une devait se rendre à Mahon, et l'autre à Livourne, en touchant toutes les deux à Tanger. Ces trois bâtimens attendaient leur chargement, et celui qui devait être expédié le plus promptement ne pouvait pas partir avant une quinzaine de jours.

Nous fûmes donc forcés de prolonger un séjour qui nous contrariait beaucoup. La faculté d'examiner la ville, que l'on dit être la plus jolie de l'empire, ne diminua pas

l'ennui que nous causa le délai apporté à notre départ.

Mogadore se présente avantageusement lorsqu'on arrive du côté du petit désert qui le sépare des terres cultivées. Les minarets, qui s'élèvent à une assez grande hauteur au-dessus de l'enceinte des murs garnis d'une nombreuse artillerie, ne laissent pas, à un certain éloignement, de produire un coup d'œil agréable. Mais l'intérieur de la ville, malgré la régularité des rues et la construction assez soignée de plusieurs maisons, ne répond pas à cette première apparence. Mogadore mérite cependant l'attention du voyageur qui aime les sites pittoresques, et doit plaire à celui qui n'y fait que passer rapidement, sans y fixer son séjour.

Cette ville semble en quelque sorte avoir disputé ses fondemens à l'Océan. Ses premières batteries sont baignées par les flots; ses murs, du côté de la mer, étant assis sur les rochers avancés qui servent de digues

à l'Océan, et les canons de la place, dont le rempart serait redoutable s'ils étaient en meilleur état, paraissent, pour ainsi dire, défier les vagues qui, presque toujours furieuses, montent à leur hauteur et les couvrent souvent de leur écume. Par le temps le moins orageux, on aperçoit sans cesse, du haut des terrasses qui dominent les maisons des chrétiens, les colonnes blanchâtres et vaporeuses qu'élève continuellement, au-dessus des murs de l'ouest, le choc de la lame contre le roc. Cet aspect me fit conjecturer que, dans les jours de tempête, quand les vents soufflent avec violence, Mogadore doit se trouver comme perdu dans les eaux et au milieu des tourbillons de sable. Comment en serait-il autrement? Tout est mobile au delà de ses murs, l'Océan ainsi que le Désert; et les monticules sablonneux changent si fréquemment de forme, qu'ils présentent souvent le lendemain un horizon absolument différent de celui de la veille. Rien ne doit être plus

imposant que ce déchaînement des vents dans cette position sauvage, surtout si l'on se le représente dans le moment où les Maures, montés sur les minarets, font entendre, pour annoncer les heures, leurs chants plaintifs et monotones.

Mogadore, comme demeure, est la ville la plus triste qu'on puisse imaginer pour un Européen, à présent que son commerce ne conserve presque rien de l'activité qu'il devait autrefois à des relations plus fréquentes avec Lisbonne et Marseille. Je fus étonné de la détermination qu'ont pu prendre plusieurs négocians de rester, pour des affaires de peu d'importance, au milieu d'une population dont ils auraient tout à redouter, si elle imitait, en s'insurgeant contre le pouvoir, l'exemple des cantons voisins. Il est vrai que ces Européens sentaient bien le danger, ou au moins la tristesse de leur position. M. Casaccia, qui habitait depuis un grand nombre d'années Mogadore, où il était venu extrêmement jeune avec M. Léonardi son

oncle, dont il avait pris la maison de commerce, aspirait lui-même au moment de pouvoir retourner à Gênes, sa patrie. Dans cette intention, il cherchait à régler les affaires qui le retenaient encore. M. Wilshire se proposait également de saisir la première occasion qui s'offrirait de passer en Angleterre. Si ces deux personnes quittaient Mogadore, on prévoyait qu'à l'exception de deux autres chrétiens, il ne resterait dans une ville jadis si florissante par son commerce, que M. Court, négociant anglais, qui était à la fois l'agent de la Hollande et de l'Espagne : encore M. Court, que je me plais ici à remercier de l'intérêt qu'il nous a témoigné, ne pouvait-il être retenu que par des affaires bien indispensables dans un pays où, sans respecter son caractère, un ordre tyrannique de Muley Soliman l'avait abreuvé récemment de dégoûts et d'outrages. Le traitement dont il fut l'objet mérite d'être raconté, et il suffira seul pour donner une juste idée de la position des chrétiens dans l'empire, et faire con-

naître jusqu'où s'étend le despotisme du souverain.

Le droit d'importation, sur toutes les marchandises qui entrent dans l'empire de Maroc, est de dix pour cent, et ce droit, qui revient à l'empereur, presque toujours payé en nature, lui est quelquefois envoyé à sa résidence. M. Court avait reçu, en consignation, une partie de toile d'une qualité très-inférieure, mais aussi d'un prix très-modique. Muley Soliman eut l'occasion d'examiner lui-même une pièce de toile qui, par hasard, se trouva encore plus commune que les autres : il entra dans une colère si épouvantable, qu'il envoya sur-le-champ, au gouverneur de Mogadore, l'ordre de faire arrêter, charger de fers et conduire à Maroc le négociant maure, juif ou chrétien qui s'était permis d'introduire dans ses états une pareille marchandise.

Cet ordre parvenu à Mogadore est exécuté immédiatement. On n'a aucun égard ni aux vives réclamations de M. Court, ni à son

âge, ni à ses infirmités. On méconnaît également le caractère dont il est revêtu. Un officier et des soldats du gouverneur se présentent à son domicile, lui mettent une chaîne aux pieds, le placent sur un mulet, dans une position que son embonpoint rendait peu commode, et, sans l'écouter, le conduisent devant le despote irrité qui doit décider de son sort.

Le saltan, dont l'emportement était un peu calmé lorsque M. Court lui fut amené, se borna, après l'avoir traité avec le plus grand mépris, à lui intimer l'ordre de quitter son royaume dans le plus bref délai, et décida qu'il serait conduit par terre jusqu'à Tanger, pour être remis au consul général d'Angleterre, qu'on chargerait de le faire partir. Ce nouvel ordre fut rempli avec la célérité du premier. M. Court, obligé de payer chèrement l'escorte qu'on lui donna, traversa, au milieu des plus grands périls, un pays en partie révolté. Arrivé à Tanger, le consul réclama en sa faveur; mais tout

ce qu'il put obtenir fut un délai de six mois, pendant lequel M. Court devait se rendre de nouveau à Mogadore pour mettre ordre à ses affaires, et, ce temps expiré, quitter les états de Maroc, si la décision impériale n'était pas révoquée.

Des traits de ce genre, racontés journellement, augmentaient le désir que j'avais de m'éloigner d'une contrée aussi malheureuse. Je me réservais, à mon retour en France, le plaisir de faire connaître à Hamar, qui sentait lui-même le poids de la tyrannie de son souverain, le bonheur de vivre dans un pays que j'avais laissé à mon départ sous le règne de la liberté individuelle. Il se faisait, plus que jamais, une fête de me suivre, et depuis qu'il pouvait sans contrainte me prouver son attachement, il me le témoignait avec une vérité qui ajoutait encore à mon affection pour lui : mais au moment où je me flattais de l'emmener de Mogadore, M. Casaccia me fit connaître que la volonté de Muley Soliman s'opposait à ce qu'un

Maure s'embarquât dans ce port. En conséquence, j'engageai Hamar, après m'être acquitté envers lui de ses avances, et avoir reconnu son généreux procédé, à se rendre par terre à Tanger, où je me proposais d'aller.

Cette séparation, à laquelle il consentit, le contraria d'autant plus que le voyage par terre devenait dangereux à cause des circonstances. M. Sourdeau, qui nous engageait expressément à ne pas l'entreprendre, venait de me mander que, dans l'espace de quinze jours, trois courriers, porteurs des lettres des consuls, avaient été trouvés égorgés sur le chemin, et ayant leurs dépêches à côté d'eux.

Ces nouvelles inquiétantes n'empêchèrent cependant pas Hamar de se mettre en route quelques jours après, avec un courrier à pied que les agens Européens à Mogadore expédièrent à leurs consuls généraux.

Il y avait huit jours qu'il était parti, lors-

qu'un des bâtimens en charge se trouva prêt à mettre à la voile. Le sort voulut que ce fut la goëlette *la Fortune*, le plus petit des trois. Cette circonstance devint encore la cause d'une nouvelle séparation. Un navire tout au plus de trente tonneaux, et destiné seulement au cabotage dans la Méditerranée, ne promettait pas toute sûreté sur une côte sans refuge, et dans une saison qui commençait à devenir mauvaise. La capacité de la goëlette ne comportait d'ailleurs aucun logement, et un trou, qu'on appelait la chambre du capitaine, était le seul abri qu'y trouvaient les passagers : encore, pour s'y reposer, ne pouvaient-ils y entrer qu'alternativement. M. Mexia pensa donc avec raison que, s'il attendait le départ du brick suédois, il ferait le voyage avec moins d'incommodité. Les motifs qui le déterminèrent auraient pu me décider également ; mais je brûlais de partir, et l'occasion que m'offrait le départ de la goëlette *la Fortune*, qui devait toucher à Tanger, me

convenait d'autant plus qu'elle me procurait la satisfaction d'aller remercier moi-même M. Sourdeau, qui nous avait servis si puissamment.

Rien ne s'opposant plus au départ, le 10 novembre, à sept heures du soir, la chaloupe de la goëlette, presque aussi grande que ce bâtiment, vint nous chercher. M. Mexia, qui décidément ne partait pas, nous conduisit, accompagné de M. Casaccia, M. Wilshire et M. Court, jusqu'au lieu de l'embarquement. Ce ne fut pas sans regrets que nous nous séparâmes des personnes auxquelles nous devions nos premières consolations; et, en laissant sur le rivage un compagnon de notre infortune, nous répandîmes autant de larmes qu'il en versa lui-même.

Nous couchâmes à bord, afin d'être prêts à mettre à la voile le lendemain à la pointe du jour. Le nom que portait notre bâtiment nous annonçait les nouvelles chances que nous allions encore courir, et ces chances pa-

raissaient d'autant plus hasardeuses cette fois, qu'il était impossible de s'embarquer d'une manière moins sûre, et avec plus de sujet d'appréhender les événemens.

CHAPITRE XXIII.

Tempête. — Rapidité de la marche de la goëlette. — Changement de vent. — Danger. — On arrive heureusement à Tanger. — M. Sourdeau, consul général de France, et d'autres Européens viennent au-devant des naufragés, et les comblent de marques d'intérêt.

Le 11 novembre, le soleil se leva entouré d'épais nuages au-dessus de l'horizon de sable que nous avions sous les yeux. Au moment où il parut, le vent, qui avait manqué toute la nuit, souffla légèrement de l'est, et nous permit d'appareiller. Cependant, quoique favorable pour sortir de la rade, il n'était pas assez fort pour mettre le navire dehors sans le secours de quelques embarcations. Les capitaines des autres bâtimens à l'ancre à côté du nôtre, nous offrirent leurs chaloupes, qui nous remorquèrent jusqu'à une demi-lieue en mer. La brise ayant un peu fraîchi, nous nous trouvâmes, à

midi, à huit lieues environ de Mogador, et seulement à trois de la côte : le vent tomba alors entièrement, et le calme, qui lui succéda, aplanit entièrement les montagnes d'eau, que soulevait autour de notre frêle barque une agitation intérieure ; le temps devint lourd, et l'atmosphère se surchargea de nuages.

Il pouvait être deux heures quand, portant nos regards vers le sud, nous voyons à une grande distance la mer devenir très-houleuse, et entendons le bruit, toujours croissant, occasioné par la violence d'un vent impétueux qui allait fondre sur nous. Les matelots ont eu à peine le temps de serrer une partie des voiles, que déjà nous fendons l'onde avec une rapidité étonnante. La goëlette filait onze nœuds, et le sillage causé par la rapidité de sa marche, élevait devant elle une montagne d'écume, dans laquelle elle paraissait devoir s'engloutir.

Une heure avant la nuit, le ciel, qui avait été très-obscur pendant toute la jour-

née, devint entièrement noir, et le vent redoubla de violence. On ne pouvait plus en douter, nous avions à lutter contre une tempête. La continuité du mauvais temps rendit la mer si grosse, que le lendemain les masses d'eau qui se brisaient sur le navire semblaient le menacer d'une perte certaine. Heureusement le vent nous chassait dans la direction qui nous convenait, et nous dépassions, avec la vitesse d'un trait, les villes que nous apercevions à chaque instant le long de la côte. Nous en étions si rapprochés, qu'il nous était facile de distinguer les nombreuses maisons de sanctons, qui s'y trouvent, et que leur blancheur faisait ressortir au milieu de la brume épaisse dont la terre était couverte.

Mais à peine avions-nous passé le port de Rabat, que le seul avantage dont nous nous félicitions vint à nous manquer. Le vent, sans modérer sa furie, sauta du sud à l'ouest. La goëlette, qui marchait si bien vent arrière, s'arrêta tout à coup, et ne fila plus

que trois nœuds au plus près. Alors le danger devint extrême : dans le voisinage où nous étions de la terre, nous avions à craindre de ne pouvoir jamais doubler le cap Spartel; l'obscurité de la nuit, et les nuages qui longeaient la côte, nous empêchaient de reconnaître notre véritable position.

Allions-nous tomber encore une fois entre des mains que, par une triste expérience, nous connaissions si cruelles, ou nous briser et périr sur les récifs de cette côte redoutable? Chacun de nous regarda quelque temps cette destinée comme inévitable. Un moment surtout me le persuada : le ballottement continuel du navire m'avait rendu malade; je m'étais retiré dans la cabane, lorsqu'une rafale furieuse, sifflant à travers les cordages, fit pencher entièrement le navire sur le côté. Il n'y eut plus qu'un cri à bord, et j'entendis M. Souza, qui était sur le pont, s'écrier avec l'accent de la conviction et de la douleur : « Ah! cette fois » nous sommes perdus! »

Cependant ce moment de crise passé, on crut avoir doublé le cap, et seulement à la distance d'un quart de lieue. Mais il ne fut pas possible de s'en assurer ; et les matelots, qui étaient montés successivement aux mâts, se contrellisaient sur ce point.

L'incertitude où l'on était empêcha donc de se diriger vers Tanger au milieu de la nuit. Le capitaine génois ne sut alors quel parti il devait prendre. Il invoquait tour à tour la Vierge et tous les saints, et exprimait uniquement son désespoir. Il eût bien voulu gagner, à l'entrée du détroit de Gibraltar, les feux de Tarifa, près desquels il désirait, ainsi que nous, pouvoir s'abriter pendant la nuit ; mais en vain on cherchait à les découvrir. « Qu'allons-nous faire, signor » capitaine? » s'écria-t-il en consultant M. Scheult. L'avis de ce dernier, et celui de M. Souza, furent que, malgré la grosseur de la mer, qui rendait toute manœuvre dangereuse, en raison de la petitesse du navire, on devait chercher à se maintenir jusqu'au

matin dans la même position, en courant tantôt sur un bord et tantôt sur l'autre.

Cet avis adopté, nous manœuvrâmes toute la nuit de cette manière. Au milieu de l'obscurité la plus profonde, nous allions pour ainsi dire de la côte d'Afrique à celle d'Espagne. Nous nous approchions alternativement du cap Spartel ou du cap Trafalgar, et, lorsqu'on croyait découvrir, d'un côté ou de l'autre, la terre ou des rochers, on virait aussitôt de bord, et jamais sans danger.

Le crépuscule en paraissant mit un terme à nos inquiétudes. A notre grand contentement, et après avoir fait, en deux jours et deux nuits, une traversée de près de cent vingt lieues, nous nous trouvâmes, le 13 de grand matin, à une petite distance de Tanger. A sept heures nous jetâmes l'ancre dans sa rade, où l'on ne remarquait aucun navire.

La ville, qui se présente en amphithéâtre, nous offrit, peu après, le spectacle le plus touchant. Notre arrivée était an-

noncée, et on savait qu'à l'exception de la goëlette, aucun autre bâtiment ne viendrait probablement de long-temps dans un pays ravagé par une épidémie qui en éloignait tous les étrangers. Au moment où nos voiles se baissèrent, nous vîmes le pavillon de France se déployer sur le mât de la maison consulaire ; les pavillons de toutes les puissances flottèrent successivement sur les terrasses de chaque consulat étranger ; et ces bannières de diverses couleurs, agitées par le vent qui soufflait encore avec violence, s'élevèrent dans les airs, comme le signe d'un hommage rendu au malheur par la civilisation européenne.

Bientôt nous aperçûmes un groupe se former sur la grève au bas de la ville. Nous en étions à une grande distance, et la crainte de jeter l'ancre dans certaines parties de la baie qui sont dangereuses, nous avait empêchés d'approcher. Vu du rivage, à cet éloignement, notre navire ne devait paraître qu'une forte chaloupe, puisque ses bords

s'élevaient tout au plus à trois pieds au-dessus de l'eau.

Une demi-heure était à peine écoulée, lorsque nous vîmes une embarcation se diriger vers nous. Elle était montée par des Maures et le capitaine du port. C'était M. Sourdeau qui nous envoyait chercher, et lui-même, nous dirent les Maures, nous attendait déjà sur le rivage. Plusieurs consuls s'y trouvaient avec lui, et presque tous les chrétiens en résidence à Tanger.

Nous entrâmes aussitôt tous les quatre dans la chaloupe que l'on nous dépêchait, et nous nous séparâmes du capitaine génois, qui devait mettre à la voile avant la fin du jour, en lui désirant un heureux voyage.

En approchant du rivage le cœur nous battait avec violence. Le groupe nombreux, qui montrait tant d'empressement de nous voir, était moins impatient que nous. Il nous tardait de témoigner combien nous étions sensibles à l'intérêt qu'on nous accordait. Déjà nous découvrons les costumes eu-

ropéens ; déjà l'uniforme français porté par M. Sourdeau a frappé nos regards, et l'a désigné à notre reconnaissance : nous sommes bientôt auprès de lui. Le contentement, la joie de cet homme généreux, en me serrant dans ses bras, égalèrent l'attendrissement que j'éprouvai moi-même. Nous ne pouvions répondre aux félicitations des personnes qui nous pressaient de toutes parts, et la seule compensation que procure une grande infortune, nous l'avons trouvée dans une réception plus touchante que nous ne devions l'espérer.

M. Sourdeau nous annonça que sa maison était disposée pour nous recevoir ; et, en me pressant affectueusement la main, me cita ce vers qui ne pouvait être mieux appliqué :

Le malheur qui n'est plus n'a jamais existé.

Il ne nous restait plus en effet qu'à remercier la Providence qui nous avait permis de surmonter tant de dangers. Avant d'entrer dans la maison du consulat, M. Sourdeau

nous conduisit à la chapelle des chrétiens. Cette chapelle, fondée par l'Espagne, s'élève humblement à côté de la grande mosquée, et réunit les fidèles au milieu du fanatisme des musulmans. Elle était éclairée par un grand nombre de cierges, lorsque nous y entrâmes : on nous attendait, et les prêtres étaient déjà à l'autel. Le service divin commença aussitôt, et les consuls d'Espagne et de Portugal, qui nous avaient accompagnés, y assistèrent, ainsi que plusieurs autres chrétiens. Un *Te Deum* chanté en actions de grâce termina cette touchante cérémonie, et chacun de nous, prosterné dans le temple, remercia Dieu avec une ferveur d'autant plus grande, que l'impression douloureuse de nos malheurs n'était pas encore affaiblie par le temps.

Ici se termine l'histoire de nos souffrances. Nous ne sommes pas encore rendus au sol de notre pays ; mais, comblés de soins et de bontés, nous jouissons, chez son digne représentant, d'autant de consolations que nous en eussions trouvées dans nos familles.

CHAPITRE XXIV.

Triste position des agens européens à Tanger, pendant la peste qui venait de cesser. — Noms des consuls. — Leur manière de vivre. — Leurs prévenances envers l'auteur. — Notice sur la peste de Tanger. — Introduite par la négligence des Maures. — Les consuls peu considérés par les Marocains. — Ravages de la peste. — trait de vengeance atroce.

L'ASPECT que présentait l'intérieur de Tanger, au moment de notre arrivée, me donna une idée peu avantageuse de l'agrément que pouvait alors offrir son séjour. La peste avait enlevé une grande partie de sa population, et le retour de ce fléau, qui ne ravageait plus la ville, était toujours à craindre, à cause des communications journalières qui continuaient d'avoir lieu avec les provinces, où la maladie régnait encore. Les

consuls commençaient seulement à ouvrir leurs maisons. Plusieurs y étaient restés renfermés pendant un an ; d'autres, plus heureux, avaient pu s'éloigner de l'empire de Maroc avant que la contagion s'y répandît. M. Sourdeau, seul parmi les agens européens, n'avait rien changé à ses habitudes ordinaires. L'idée de l'ennui que l'on éprouve à vivre dans sa maison comme un prisonnier, lui avait fait braver tous les dangers que l'on courait en continuant d'avoir des rapports avec les Maures. Au moment de la plus grande intensité de la maladie, il délibéra cependant s'il ne s'éloignerait pas momentanément de la ville malheureuse qu'elle dépeuplait. Il projetait d'aller à Tétouan ; mais son hésitation ne fut que passagère, et il se décida à rester fidèle à son poste. Le sultan auquel, dans cette circonstance, il demanda l'autorisation de partir, lui avait répondu de Méquinez : « Tu es parfaitement libre d'aller où tu » voudras ; mais, fusses-tu dans la tour la

» plus élevée de la terre, la mort saura » toujours t'y atteindre. »

Dans la situation déplorable des consuls, c'était un sort bien triste pour eux que d'être privés de leurs relations accoutumées avec l'Europe. La vue de la côte d'Espagne leur était devenue indifférente, et celle des nombreux navires qui traversaient sans cesse le détroit de Gibraltar, en évitant la côte d'Afrique, n'apportait aucune distraction à leur isolement. L'arrivée d'un petit bâtiment qui partait de Gibraltar une fois tous les quinze jours, faisait la seule consolation des chrétiens. Ils attendaient impatiemment la bélandre (1). Montés sur leurs terrasses, et à l'aide de longues-vues, ils en suivaient tous les mouvemens dès sa sortie du port. Souvent ce navire, contrarié par le vent, gagnait avec peine la baie de Tanger. Il n'y restait que le temps nécessaire pour donner les dépêches, et un poste de soldats anglais

(1) Sorte de navire.

et espagnols, placé sur le tillac, empêchait toute autre communication.

Le corps consulaire, à Tanger, était composé de la manière suivante :

FRANCE.

M. Édouard Sourdeau, consul général, et chargé d'affaires près l'empereur de Maroc * (1).

M. Delaporte, vice-consul, chancelier interprète.

ESPAGNE.

M. D. Joseph Luyando, consul général, et chargé d'affaires *.

M. D. Zénon de Orue, vice-consul.

PORTUGAL et BRÉSIL.

M. George Colaço, consul général, et chargé d'affaires *.

M. Antoine Colaço, consul à Tanger *.

M. Joseph Colaço, consul à Larache *.

---

(1) Les astérisques indiquent les membres du corps consulaire qui se trouvaient à Tanger pendant mon séjour dans cette ville.

ANGLETERRE.

M. Douglas, major d'infanterie, consul général.

M. Isaac Abensur, agent consulaire *.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Jacques Simpson, consul général *

HOLLANDE.

M. Charles Nyssen, consul général *.

DANEMARCK.

M. Schousboe, conseiller de légation, consul général.

M. Grove, secrétaire du consulat.

SUÈDE et NORWÉGE.

M. Agrell, conseiller de commerce, consul général.

M. Graberg de Hemso, secrétaire du roi, vice-consul, chargé des affaires consulaires de la Sardaigne *.

Les consuls se voient peu entre eux. Presque tous vivent retirés; genre de vie qui les prive du seul agrément que pourrait

leur offrir leur position (1). Les circonstances qui les avaient engagés à se renfermer dans leurs maisons fortifièrent encore leurs habitudes ; de sorte qu'à mon arrivée, plusieurs consuls ne s'étaient pas vus depuis très-long-temps. Leurs prévenances envers nous rétablirent, au moins passagèrement, quelques rapports de société ; ils poussèrent leur extrême politesse jusqu'à devancer, dès mon installation chez M. Sourdeau, la visite que je comptais leur faire, et que je ne pus que leur rendre immédiatement. Pendant tout le temps de notre séjour auprès d'eux, ils nous montrèrent constamment les attentions les plus obligeantes, et c'est avec une bien douce satisfaction que je dirai combien j'ai été particulièrement touché de

(1) Le capitaine Riley assure que les consuls observent à Tanger une sorte d'étiquette, et que l'usage qu'ils ont de se traiter entre eux oblige à de grandes dépenses. Je crois m'éloigner moins de la vérité, en affirmant le contraire.

l'aimable accueil de MM. Luyando et George Colaço, tous les deux aussi distingués par leurs sentimens que par leurs manières agréables et pleines d'urbanité.

M. Graberg de Hemso, qui remplissait les fonctions de consul général de Suède, pendant l'absence de M. Agrell, a les mêmes droits à ma gratitude. Possesseur d'une bibliothéque considérable, et se livrant à l'étude avec une ardeur infatigable, M. Graberg ajoutait à ses nombreuses connaissances celles que lui procuraient ses recherches journalières sur le pays. L'insipidité de sa résidence servait à souhait son amour pour le travail; et cette passion qui le dominait, était heureusement assez prononcée pour tenir éloignées de son esprit des inquiétudes toujours renaissantes au milieu d'un peuple barbare et sans cesse agité. Ce consul studieux, dont l'obligeance égale l'instruction, se fit un plaisir de me communiquer quelques notes, fruits de ses observations; et c'est à ses communications, ainsi qu'à

celles de M. Sourdeau, que je dois la possibilité de donner, sur l'épidémie qui a ravagé l'empire, et qui fut particulièrement observée à Tanger, des renseignemens qui ne seront pas, je pense, sans utilité.

M. Sola, médecin espagnol, que je vis dans cette ville, me fit également part de ses découvertes relatives à la maladie dont il a tant contribué à arrêter les progrès. Ce docteur, qui, à un âge peu avancé, a acquis l'habileté des plus célèbres médecins, avait été demandé à l'Espagne, un an auparavant, pour faire l'opération de la fistule lacrymale à la plus jolie des femmes de Muley-Ali, un des fils du sultan. Ne pouvant rentrer en Espagne à cause de l'épidémie, il s'était vu obligé de résider momentanément à Tanger. Sa présence y devint précieuse; et beaucoup d'habitans de la ville doivent à ses soins, et aux remèdes prescrits à la suite de ses observations judicieuses, d'avoir été préservés de l'atteinte d'un mal dont il a reconnu la nature au péril de sa vie.

La première importation de la peste à Tanger paraît avoir eu lieu à la fin de mai 1818, par la frégate anglaise *le Tage*, arrivant d'Alexandrie d'Égypte, et ayant à son bord, outre deux fils du sultan, et leur suite, un grand nombre de pèlerins de retour de la Mecque, et quelques femmes, dont trois odalisques destinées pour le harem impérial de Méquinez. Peu de jours après l'arrivée de ce bâtimeut, plusieurs personnes de la ville moururent avec tous les symptômes qui caractérisent la maladie.

Dans la matinée du 2 juin suivant, un autre navire anglais, venant aussi d'Alexandrie avec quatre cents pèlerins, se présenta également dans la baie de Tanger.

Les consuls, informés de l'arrivée de ce nouveau bâtiment, s'étaient réunis quinze jours auparavant, et avaient arrêté de demander au sultan la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard de la quarantaine qu'ils désiraient lui voir faire. L'empereur, en ré-

ponse à cette demande, leur avait donné la permission de s'opposer au débarquement des pèlerins, et avait fixé lui-même le terme de la quarantaine, en indiquant le lieu où elle devait être faite.

Dans cette circonstance, le gouvernement maure donna la mesure exacte de la sincérité qui dirige ses relations commerciales et politiques. Le bâtiment n'eut pas plus tôt jeté l'ancre dans la rade, que le consul de service descendit à la hâte vers le port, et alla y joindre, pour faire exécuter les ordres de Muley-Soliman, l'administrateur de la marine, Lamarty. Cet administrateur lui déclare qu'il est autorisé par l'empereur à permettre sur-le-champ l'entrée de Tanger aux pèlerins qui peuvent introduire les marchandises qu'ils apportent avec eux, et, à l'appui de cette assertion, lui montre une lettre de son souverain. Le consul, saisi d'étonnement, montre vingt fois à Lamarty la dépêche du sultan qui dit le contraire. Pour terminer la discussion, l'administrateur de

la marine demande froidement si la lettre reçue par les consuls, *est datée;* on procède à la vérification; on reconnaît qu'elle ne l'est pas. « La mienne a une date, dit » l'administrateur; ainsi la vôtre est nulle. »

Outrés de ce manque d'égards, les consuls se bornèrent à demander, par une lettre respectueuse, l'explication d'une telle contradiction. Le sultan répondit simplement que Lamarty l'avait induit en erreur. Le gouvernement, dans la plupart des circonstances, montre ce même caractère de duplicité : rarement l'empereur refuse de faire droit à une demande; mais un ordre contraire annule bientôt la faveur qu'il a pu accorder.

On ne peut que difficilement se faire une idée du peu de considération dont jouit le corps consulaire. Croira-t-on que, lorsque les délégués des puissances européennes se présentent pour la première fois à l'empereur, leur réception a lieu ordinairement dans la rue, au milieu des décombres et de

la poussière, où, sans aucune distinction, ils sont mêlés au milieu de la foule du peuple et des soldats ? En 1815, lorsque Muley Soliman vint à Tanger, il s'assit sur les marches d'un escalier tombant en ruines, pour recevoir la visite des consuls. Cette manière de traiter publiquement des personnes revêtues d'un caractère respectable, et de ne les recevoir encore que précédées par des présens qui annoncent une espèce de soumission, ne contribue pas peu à avilir les chrétiens aux yeux des sujets, témoins de leur humilité et du dédain que leur témoigne le souverain.

Cependant les consuls, piqués d'avoir été joués lorsqu'on donna, malgré leur opposition, l'entrée aux pèlerins de retour de la Mecque, manifestèrent hautement leur mécontentement, et cessèrent d'avoir des rapports avec les habitans.

Peu de temps après, la peste étendit progressivement ses ravages. A la fin de juillet on compta cent quarante-quatre morts. Le

nombre des malades était déjà considérable; mais peu de personnes mouraient encore, et le fléau ne trouva d'abord des victimes que parmi les vieillards et les enfans. Dans les premiers jours d'août, les consuls engagèrent M. Sola, qui arrivait de Fez, à examiner attentivement la nature de l'épidémie. Le résultat de ses observations ne laissa aucun doute sur son caractère, qui était celui de la peste du Levant. Pendant le mois d'août, elle emporta trois cent douze personnes, et les trois mois suivans en virent périr treize cent vingt-deux, dont quarante-quatre moururent le même jour. Cependant la période du déclin de l'épidémie devint sensible vers le commencement de janvier 1819, et l'extinction du mal eut lieu dans la seconde semaine de mai, c'est-à-dire, environ quatorze mois après son invasion. Alors on vérifia que le fléau destructeur avait causé une mortalité de 2234 individus, savoir : 1970 Maures, 257 juifs et 7 chrétiens, sur une population de dix à

onze mille habitans, dont à peu près 9000 Maures, 1525 juifs, et 115 chrétiens.

Les remarques générales qui ont été faites, sur la nature et le développement de la peste, méritent, ce me semble, d'être publiées.

Les bubons, les charbons et les taches violettes, ont été les symptômes les plus communs.

La prédisposition particulière est absolument nécessaire pour gagner la peste; mais il est impossible de former même des conjectures au sujet des causes de cette prédisposition, qui, avec le contact matériel des objets infectés, détermine le développement du typhus.

Il paraît que l'air ne sert jamais de véhicule à la contagion. On a même observé que la peste se gagne difficilement hors des maisons. A Tanger, il y a peu d'exemples de personnes qui l'aient prise dans les rues: M. Sourdeau, M. Sola et quelques autres chrétiens, ont passé tous les jours au milieu des Maures et des juifs, sans autre précaution

que celle de ne pas se frotter contre leurs vêtemens.

L'activité contagieuse de la maladie a été tout aussi violente et aussi funeste vers l'époque de son extinction finale, que dans la période de sa plus grande intensité.

L'usage interne de l'huile d'olive, prise en dose de quatre jusqu'à huit onces, au premier instant de l'attaque, a eu d'excellens effets : ce remède peut être considéré comme à peu près spécifique.

M. Colaço, consul portugais à Larache, a répandu en Europe, plus qu'elle ne l'était encore, la connaissance de cet important remède, et, pour en rendre l'usage universel, a fait circuler dans l'empire, avec le consentement du sultan, un écrit arabe contenant une instruction sur le mode de l'administrer.

Des inoculations faites avec soin par M. Sola, sur quatorze déserteurs espagnols, ont prouvé que l'huile anéantit, ou du moins neutralise en partie, le venin de la peste.

Les Maures et les juifs, qui ont pour les remèdes internes une répugnance presque invincible et qui tient du fanatisme, consentirent, du moins un grand nombre, à faire usage de l'huile suivant le mode rendu public. L'influence de ce remède salutaire empêcha sensiblement les progrès du mal, et celle du climat en tempéra également l'excès; mais ses tristes résultats eussent été encore moins affligeans, sans l'habitude qu'ont les femmes maures (habitude à laquelle aucun danger ne pouvait les faire renoncer) de se précipiter en pleurant sur les corps de celles qui viennent à mourir. Cette communication propageait rapidement l'épidémie; et la vente, faite immédiatement sur la place publique, des hardes des pestiférés, lui donnait encore plus d'extension.

M. Sourdeau me retraça, avec un sentiment douloureux, le triste spectacle que présentait Tanger pendant ce temps de calamité : il est impossible d'en imaginer un plus affligeant. Une famine affreuse joi-

gnait ses ravages à ceux de la maladie ; le blé manquait presque entièrement ; les habitans des campagnes, et une partie de ceux de la ville, parcouraient tristement les champs pour arracher à la terre, à défaut d'autre nourriture, une plante bulbeuse nommée *hierna* (1). La ville retentissait tout le jour des cris aigus et des lamentations qui s'élevaient des maisons. Les chants que faisaient entendre continuellement dans les rues les Maures qui portaient les victimes au lieu de la sépulture jetaient l'effroi dans l'âme des habitans. Enfin la contagion devint tellement meurtrière, que plusieurs, parmi ceux qui en furent attaqués, passèrent dans un instant de la première atteinte du mal à la mort.

---

(1) La racine de la *hierna* est une espèce d'ognon que l'on est obligé de torréfier avant d'en manger, en raison de son suc corrosif, dont l'âcreté se fait sentir dès qu'on l'approche des lèvres.

Des traits d'une vengeance abominable, à laquelle la peste elle-même fournissait des armes, augmentèrent plusieurs fois l'horreur d'un aussi triste tableau. Pendant le fort de l'épidémie, un Maure, qui était en discussion avec son frère pour affaires d'intérêts, se trouve gravement attaqué. Cet homme, sentant sa fin prochaine, rassemble le peu de force qui lui reste encore, et sort de son habitation malgré la fièvre qui le dévore. Déjà livide et défiguré, il pouvait à peine se traîner, et, pour se soutenir, il s'appuyait à chaque instant le long des murs des maisons. Dans cet état, il parvient, après beaucoup d'efforts, jusqu'à celle de son frère. L'ayant trouvé entouré de sa femme et de ses enfans, il demande la permission de l'embrasser lui et les siens. A peine son frère y a-t-il consenti, que le moribond, qui vient de le serrer dans ses bras, le regarde avec un sourire que la douleur rend plus affreux, et lui dit : « Je » vais bientôt mourir; mais ne crois pas

» jouir long-temps du bien que je laisse » après moi ; j'ai la peste, et tu ne tarderas » pas à me suivre. » Ce monstre exécrable étant rentré chez lui, mourut quelques heures après. Son malheureux frère échappa à la contagion qu'il avait voulu lui communiquer, mais ses deux enfans y succombèrent dans la même journée.

CHAPITRE XXV.

Troubles dans l'empire de Maroc.— Massacre d'une troupe de Chelleuhs d'après les ordres de Muley Ibrahim, fils de l'empereur. — Combat de Zayane. — Défaite de l'armée de Soliman. — Il est fait prisonnier et sauvé par un Chelleuh. — Ibrahim est tué. — Les mécontens bloquent l'empereur dans Méquinez. — Sa position critique.— Causes de la révolution.—Dangers auxquels les consuls sont exposés à Tanger.— Exécutions expéditives.— Résignation des Maures.— Harem du sultan.

Si la position des chrétiens à Tanger se trouvait un peu améliorée par l'extinction de la peste dans la ville, elle n'était pas exempte de grandes inquiétudes sous d'autres rapports. La révolution qui commençait à soulever le pays environnant, et dont les premiers symptômes s'étaient manifestés depuis long-temps, faisait des progrès sen-

sibles. Muley-Soliman était bloqué dans Méquinez par les Brebères et les Chelleuhs insurgés. Ces peuplades, descendues des hauteurs de l'Atlas, le serraient étroitement, depuis six mois, dans cette capitale; et quelques ordres émanés de son pouvoir ne parvenaient plus que difficilement, de loin en loin, jusqu'aux limites de son empire. Le gouvernement n'était plus qu'imaginaire, et si tous ses rouages marchaient encore, on le devait uniquement à l'impulsion donnée antérieurement.

L'espèce de captivité à laquelle était réduit Soliman résultait d'un combat malheureux qu'il avait soutenu, sept mois auparavant, contre les tribus indépendantes qui méconnaissaient son autorité. Elles avaient détruit une partie de sa garde. On a raconté diversement les détails de cette action : voici la version la plus exacte :

Une peuplade de Chelleuhs ayant refusé le paiement d'une contribution demandée par l'empereur, celui-ci, pour l'exiger

marcha vers Zayane (1) avec une partie de son armée. Son approche fit rentrer dans l'ordre les mécontens, et aussitôt qu'il fut campé, les habitans amenèrent, en signe de soumission, une grande quantité de bœufs qui furent tués immédiatement, et livrés aux soldats. Le lendemain, les mêmes habitans vinrent en procession pour renouveler leur entière soumission. Cette procession était composée d'une trentaine de femmes qui marchaient, suivant l'usage observé en pareille circonstance, liées les unes aux autres par les cheveux, et ayant leurs couteaux entre les dents; de quelques enfans qui portaient sur leurs têtes les tablettes de l'école; et de plusieurs vieillards ayant également sur la tête le Koran. La procession s'avança auprès de la tente de Soliman, en répétant plusieurs fois les cris de vive le sultan! et se dirigea ensuite, d'après les or-

(1) C'est le nom donné au canton habité par cette peuplade. Ce canton, qui touche à l'Atlas, n'est pas très-éloigné de Maroc.

dres de l'empereur, vers la partie du camp occupée par Muley Ibrahim, un de ses fils. Ce prince demanda ce que signifiait cette cérémonie; on le lui dit, et aussitôt il eut la cruauté de commander à ses soldats de fusiller tous ces malheureux. L'ordre fut exécuté à l'instant sous ses yeux. Les femmes, les vieillards, les enfans, au nombre de plus de soixante, périrent tous, à l'exception de quatre de ces derniers qui ne furent que blessés, et eurent le bonheur d'échapper au sort qui leur était réservé. Ces quatre enfans fuient vers leurs montagnes; ils y arrivent en jetant des cris, et se déchirant le visage avec les mains. A la nouvelle de cet affreux événement, les divers cheiks de la peuplade se rassemblent, et jurent de tirer vengeance du sang qui vient d'être versé. Chaque cheik réunit cinquante des plus braves habitans; ils chargent tous leurs fusils, montent à cheval, et, au nombre d'environ cinq cents, ils descendent dans la plaine, et se dirigent en silence vers le camp

de l'empereur. Il était cinq heures du soir, lorsque le sultan vit s'avancer cette troupe : il ne conçut aucune inquiétude : elle était dans l'attitude de la soumission, et chaque Chelleuh, en descendant de cheval, tenait son fusil baissé, et paraissait implorer la clémence de l'empereur. Mais à l'approche de la nuit, et à un signal convenu, les Chelleuhs, profitant de la sécurité qu'ils ont inspirée, font une décharge de leurs armes sur les soldats de Soliman dispersés dans le camp. Les habitans de Zayane, qui attendaient le signal et garnissaient la cime des montagnes voisines, en descendent en grand nombre, et viennent augmenter la force de leur parti. En peu d'instans l'armée surprise est mise en déroute; Muley Ibrahim assassiné tombe victime de la vengeance qu'il a provoquée, et l'empereur, saisi d'effroi, se trouve abandonné dans sa tente que la flamme commence à dévorer (1). Un Chelleuh y pénètre et aper-

(1) La tente de l'empereur fut entièrement brû-

çoit un homme presque nu et désespéré. « Qui es-tu? lui crie-t-il.—Soliman ! répond » l'empereur. » Le Chelleuh, guidé par l'intérêt, forme à l'instant le projet de le sauver. Il le couvre de son soulem (1), le place sur ses épaules, et répond à tous ceux qui l'interrogent qu'il emporte son frère blessé. Le sultan, conduit à Zayane même, reste trois jours dans la tente de son libérateur, et celui-ci parvient ensuite à le mener jusqu'à Méquinez. A son arrivée dans cette capitale, Soliman paya, par le don de huit mille piastres, le service qui lui avait été rendu, et excita, envers le Chelleuh, la générosité de ses femmes, en leur disant

lée. Deux cents mulets étaient affectés au transport de cette tente ; quarante servaient seulement à porter les chevilles pour la fixer : à la vérité, indépendamment de la tente du sultan, la même enceinte, formée par une toile élevée d'environ quatre pieds, en renfermait d'autres destinées pour les femmes qui le suivent toujours dans ses voyages.

(1) Sorte de vêtement.

que celles qui l'aimaient réellement devaient combler de présens son libérateur. Toutes à l'instant, pour prouver leur amour, se dépouillèrent en sa faveur d'une partie de leurs bijoux.

Ce fut peu de jours après l'heureuse arrivée du sultan à Méquinez que les vainqueurs se présentèrent sous les murs de la ville et interceptèrent les communications. Muley Soliman ne dut plus compter alors, pour conserver encore une portion de son autorité, que sur les trésors qu'il avait amassés, et sur les débris d'une garde exigeante dont il entretenait avec peine la fidélité par de nombreux sacrifices.

Le mécontentement qui régnait contre lui, dans une grande partie de ses états, était causé généralement par les restrictions imposées au commerce. L'introduction de plusieurs marchandises était prohibée, aussi-bien que l'exportation d'un grand nombre d'autres, telles que la laine, l'huile d'olive, le froment, etc. La religion servait de pré-

texte à ces prohibitions, qui n'avaient d'autre but que de tenir le peuple dans un état de pauvreté convenable à un gouvernement aussi despotique. On représentait comme criminels les rapports des Maures avec les chrétiens, mais les Marocains, malgré la haine qu'ils ressentaient pour eux, consentaient avec peine à sacrifier à ce motif leurs intérêts personnels. Les vœux des mécontens cherchaient un successeur à Soliman, et se portaient sur Muley Yezid qui demeurait à Fez, et affectait de vivre dans un isolement qui masquait son ambition. Mais Muley Soliman attendait patiemment que la volonté de Dieu et celle du prophète décidassent de son sort. Sa situation était devenue fort embarrassante. Il accueillait sans cesse, avec une bonté obligée, ceux de ses ennemis qui entraient journellement dans Méquinez, et leur donnait, pour calmer leur mécontentement, des sommes considérables prélevées sur ses trésors. Les Chelleuhs, au contraire, s'emparaient immédiatement des

convois que le sultan tentait de faire sortir de la ville. Mais avec la même patience que lui, ils attendaient son abdication volontaire; et sa qualité de chérif, que l'on respectait encore, paraissait seule le garantir d'un attentat à ses jours.

Il est facile de concevoir quelle devait être, dans ces circonstances fâcheuses, l'influence d'une garde qui faisait la seule force de Muley Soliman. Composée encore d'environ six à sept mille hommes, elle était devenue indocile et turbulente à l'excès. On venait d'apprendre que récemment elle avait massacré dans le Méchouar, à l'audience même du sultan et sous ses yeux, son favori, dont elle était mécontente. Cet officier remplissait, auprès de Soliman, les fonctions d'un ministre, et avait le titre de Muley *Étai*, que lui donnait l'emploi de verser seul le thé à son maître (1). C'était un nègre,

(1) Plusieurs lettres relatives à notre rachat, et dont je suis possesseur, sont écrites par Muley *Étai*.

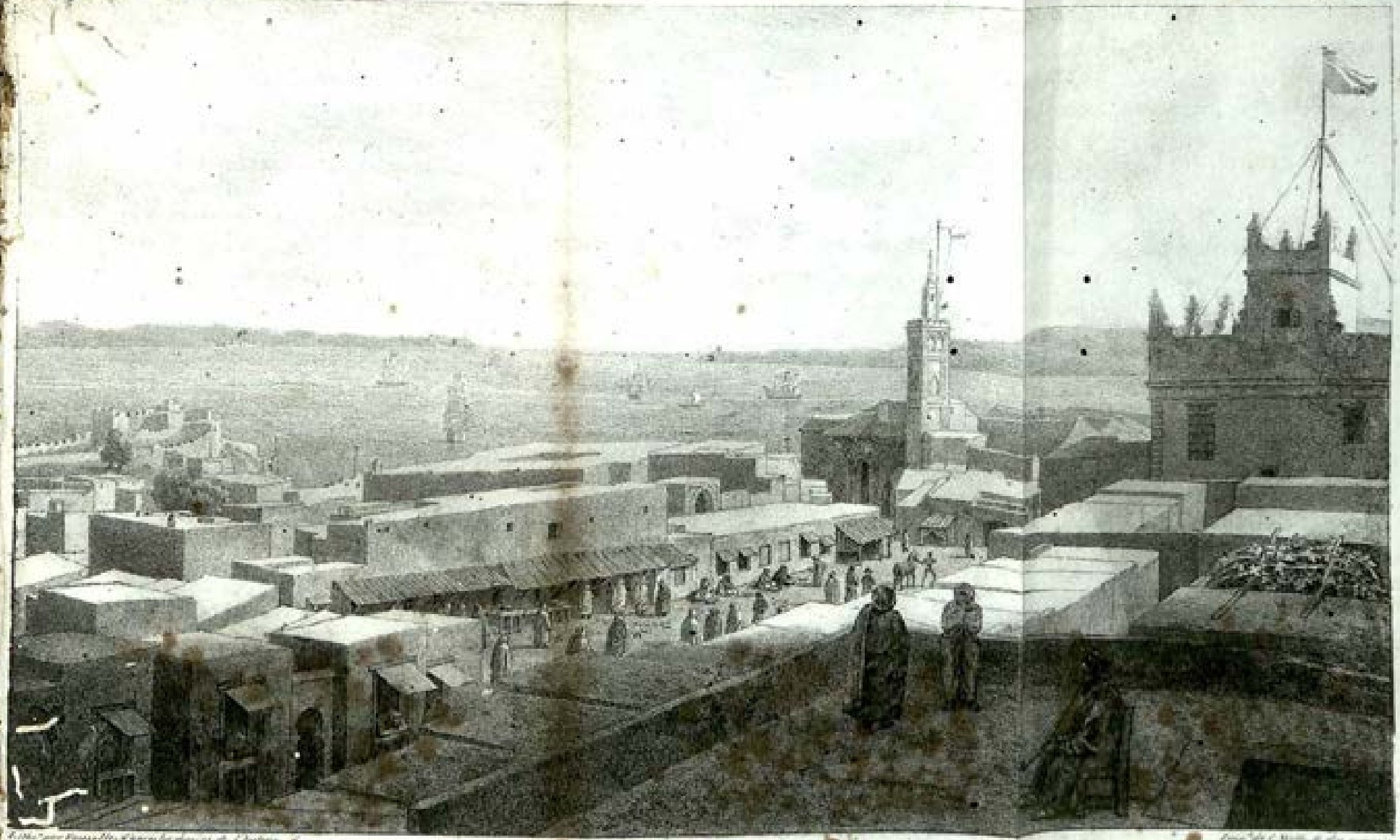

Lith.ie par Rousselle, d'après les dessins de L'Hôtel

Imp.ie de C. Motte, 16 rue [illegible]

1. Tarifa
2. Gibraltar
3. Cap Malabat

Vue de Tanger et du détroit de Gibraltar.

Prise de la maison du Consul de France.

4. Grande Marquise
5. Maison du Consul d'Espagne
6. Alcazarena

doué d'une grande intelligence ; l'empereur l'aimait beaucoup. Cependant un jour, peu satisfait de l'importance qu'il affichait, il l'avait fait vendre à l'enchère sur la place publique de Fez ; mais ensuite il le racheta, ayant voulu simplement donner une leçon à ce premier ministre, et lui prouver qu'il n'était que son esclave.

La gravité des événemens rendait plus rares, comme on doit le penser, les rapports des consuls avec le sultan. Leur situation pouvait même devenir périlleuse, si on en venait au point de méconnaître entièrement l'autorité de Soliman (1). Une agitation continuelle se manifestait dans Tanger,

(1) Quelques mois après mon départ de Tanger, M. Sourdeau fut frappé sur le port même par un Maure de la ville, qui lui asséna sur la tête un violent coup de massue. Interrogé sur le motif de son action, le fanatique répondit seulement que Dieu lui avait commandé de tuer un chrétien.

et chaque journée se terminait ordinairement par la menace de piller les maisons des chrétiens et des Juifs, à l'instant où l'insurrection éclaterait dans la ville. Le gouverneur montrait heureusement un caractère assez ferme, et quelques actes de rigueur commandés par le sultan dont les ordres, quoique rares, parvenaient cependant de temps en temps, annonçaient qu'il régnait encore, et indiquaient ce qu'on aurait à craindre de sa colère, s'il parvenait à ressaisir d'une main plus assurée les rênes de son gouvernement.

Plusieurs exécutions, qui avaient eu lieu bien avant notre arrivée, prouvent à quel point la justice est expéditive dans ce malheureux pays, et font connaître, en même temps, jusqu'où s'étendent le courage et la résignation des patiens.

Un Juif pris de vin entre dans une mosquée, et il lui suffit de proférer la prière du musulman pour le devenir. Le lendemain, revenu de son ivresse, il court chez le gouverneur, et témoigne le désir de renoncer

à la religion qu'il regrette d'avoir embrassée. Le gouverneur écrit sur-le-champ au sultan et lui demande ses ordres à cet égard. La réponse est celle-ci : « Qu'à l'arrivée du » courrier, la tête du Juif tombe et me soit » envoyée. » L'ordre arriva un dimanche à trois heures; une demi-heure après le Juif était décapité. On lui avait fait croire que le sultan voulait le voir à Méquinez, et, en le plaçant sur un mulet, on était parvenu à lui persuader qu'il partait pour s'y rendre. A peine il fut hors de la ville, qu'un des Maures qui l'accompagnaient le tira par son manteau pour le faire tomber à terre. Le malheureux croit d'abord que c'est une plaisanterie, et sourit à son bourreau ; mais sa triste erreur n'est que passagère : le Maure, avec son couteau, lui coupe, ou plutôt lui hache bientôt la tête, qui, à l'instant salée, est mise dans un sac de cuir, et envoyée à l'empereur.

Les exécutions se font en quelque sorte au rabais; l'exécuteur est celui qui demande

le moindre salaire. Quelquefois les peines infligées n'entraînent pas la mort, et on se borne à couper soit un pied, soit une main du condamné.

On raconte qu'un habitant de Tanger, auquel on allait couper la main droite, demanda au cadi, qui devait présider à l'opération, la permission de la baiser, avant qu'elle fut clouée, suivant l'usage, à la porte de la ville. Ayant obtenu ce qu'il désirait, il adressa d'abord ces paroles à cette partie de lui-même : « Adieu, ma chère » main, qui m'as rendu tant de services. » Nous allons être séparés pour toujours. » Je vais te remplacer par ta sœur. Elle » me servira à son tour dans les ablutions, » et pour manger; mais c'est ce qui m'afflige, » puisque la loi accordait à toi seule la per- » mission de prendre notre nourriture. » Adieu donc, ma chère main. » Après avoir prononcé ces paroles, il se plaça lui-même, pour qu'on la lui coupât, et, avec un courage vraiment stoïque, la baisa en effet

plusieurs fois, quand le sacrifice fut consommé.

L'indifférence avec laquelle les Maures marchent au supplice contribue beaucoup à fortifier leur penchant naturel à la cruauté ; et l'action d'arracher la vie à un ennemi n'est regardée que comme une vengeance ordinaire, par des hommes qui font eux-mêmes si facilement l'abandon de l'existence. Cependant ces dispositions sanguinaires n'excluent pas de leur part quelques qualités généreuses. Le trait suivant en est une preuve incontestable. Un soldat, qui connaissait le meurtrier de Muley-Ibrahim, assassiné dans le combat près de Zayane, poursuivait avec activité la vengeance de sa mort. Pour se soustraire à sa fureur, le coupable cherchait partout un asile ; il n'en connaît pas de plus sûr que celui qu'il va implorer chez la mère même de son ennemi. Il explique à cette femme le motif de l'hospitalité qu'il sollicite. Elle l'accueille ; et, au moment où son fils furieux entre dans la

maison, elle donne le sein au réfugié, comme pour l'allaiter. Le soldat, saisi d'étonnement, reste immobile, et sa colère s'apaise. « Venez, lui dit sa mère, que je » vous présente un frère; il l'est devenu en » prenant le même lait que vous, et vous » ne pouvez plus persévérer dans vos des- » seins contre lui. »

Depuis la mort de Muley-Ibrahim, celui des fils du sultan qui lui avait succédé dans ses bonnes grâces était Muley-Ali. Fils de la sultane favorite, appelée Mina, il jouissait de l'ascendant qu'avait pris sa mère sur Soliman. Cette femme, âgée d'environ quarante ans, conservait par son esprit l'empire auquel elle ne pouvait plus prétendre par sa beauté. M. Sola l'avait vue plusieurs fois pendant son séjour à Méquinez, avant les revers éprouvés par le sultan. Sa profession de médecin, en lui donnant entrée dans divers sérails, lui avait permis d'examiner l'intérieur de ces harems, où tant de beautés languissent, et attendent, dans l'oisi-

veté, les regards capricieux d'un maître inconstant. Le nombre des concubines de l'empereur, qui s'y trouvent renfermées, est immense, et il n'est pas plus possible de le déterminer, que celui des enfans qui proviennent de son commerce avec elles. M. Sola ayant eu occasion de demander un jour à Muley-Ibrahim combien il croyait avoir de frères, ce prince lui avait répondu qu'il était aussi ignorant que lui-même à cet égard. Les plus connus après Muley-Ali sont maintenant Muley-Omar, Muley-Taib et Muley-Mohammed. Ce dernier est fils d'une négresse, et, pour cette raison, ne peut jamais prétendre à monter sur le trône. Muley-Omar a reçu le jour d'une Circassienne célèbre par ses charmes, et lui-même est un des plus beaux hommes de la cour.

Les bâtimens qui composent les sérails sont renfermés, suivant M. Sola, par des enceintes de murs d'une vaste étendue. Cet Espagnol, dont la conversation est aussi in-

téressante que spirituelle, m'a assuré que le sérail de Maroc, surtout, occupait un terrain presque aussi grand que la moitié de Tanger. On le croira facilement, si on se représente le nombre considérable des concubines de l'empereur, et si l'on fait attention que presque toutes habitent des maisons séparées.

Le souverain, comme tout musulman, ne peut avoir que quatre femmes légitimes; mais il les change à sa volonté. Celle qui a perdu ses attraits avec l'âge est presque toujours remplacée par une plus jeune et plus jolie : pour d'autres, la stérilité est souvent aussi un motif d'éloignement. Le sort de la beauté qui charme les yeux du sultan est décidé à l'instant par un ordre de ce maître à qui rien ne résiste : elle devient quelquefois son épouse, si son rang le permet, ou va seulement grossir la foule des odalisques.

En général les femmes dignes par leurs attraits de fixer l'attention du sultan, aspi-

rent à ce haut degré de gloire; et les parens, surtout ceux qui occupent des places, le désirent d'autant plus qu'ils trouvent, par ce moyen, un appui auprès du souverain. Dans les fréquens voyages que fait le sultan, d'une capitale à l'autre (1), on lui amène ordinairement, chaque soir, à la couchée, une jeune fille réputée pour être belle dans la province qu'il honore de sa présence; et les conducteurs sont souvent les pères, et quelquefois les gouverneurs eux-mêmes.

Cependant plusieurs chefs de famille ont lieu de pleurer les enfans qu'on vient leur ravir. Un négociant juif de Tétouan avait une fille charmante; l'empereur eut occasion de la voir, et ce moment fixa son des-

(1) L'empire de Maroc a trois capitales; Fez, Méquinez et Maroc. Quand la tranquillité du pays le permet, le sultan fixe alternativement sa résidence et passe trois ou quatre mois de l'année dans chacune d'elles.

tin : elle prit rang parmi ses concubines. Le père la réclama plusieurs fois. Un jour, pour l'obtenir, il vint se jeter aux pieds du sultan, au milieu d'une audience publique; Soliman, impatienté par son importunité, ordonna à ses gardes de le repousser en le frappant; et ce père infortuné, auquel on eut la barbarie de casser toutes les dents, s'éloigna couvert de sang, mais heureux cependant de n'avoir pas perdu la vie dans cette occasion.

CHAPITRE XXVI.

Bontés de M. Sourdeau pour l'auteur et ses compagnons. — Situation désagréable des agens européens à Tanger. — Maison de M. Sourdeau. — Aspect de Tanger. — Vue des côtes d'Europe. — Rues de Tanger. — Ennui qu'un Européen éprouve dans cette ville. — La chasse, seule distraction que l'on peut s'y procurer. — Dangers que l'on y court. — Accident arrivé à l'auteur.

Plus d'un mois s'était écoulé depuis que nous étions à Tanger. Deux bombardes de Marseille, annoncées par la voie de Gibraltar, étaient les seuls bâtimens qu'on y attendît. Nous désirions ardemment leur arrivée, afin de nous y embarquer pour regagner la France : mais en vain nos yeux se promenaient sur le détroit à chaque instant du jour; aucun des navires que nous aper-

cevions ne se dirigeait vers nous; et si quelques-uns semblaient s'approcher du port, bientôt, en s'éloignant, ils nous livraient de nouveau à toute la vivacité de notre impatience.

Un séjour aussi prolongé ne laissait pas que de me contrarier. Cependant il semblait que je n'avais rien à désirer. La maison de M. Sourdeau était devenue en quelque sorte la mienne; et ce consul, si distingué par la noblesse de ses sentimens et son extrême délicatesse, multipliait ses attentions à mon égard. M. Scheult et mes autres compagnons sentaient également les effets de sa bonté. Voulant que nous pussions nous remettre entièrement de nos fatigues, et nous faire oublier le passé, sa table était servie avec une abondance que sa simplicité ne recherchait pas dans son isolement habituel.

Mais tant de soins et de prévenances ne pouvaient changer la nature du pays; il me tardait de fuir à jamais un odieux despotisme, et une atmosphère empoisonnée par

le souffle des habitans ; M. Sourdeau devait sentir lui-même combien il est pénible de vivre dans une pareille contrée. Je le dis avec vérité, si des périls qui se présentent sans cesse, des privations continuelles, le manque de société, et la renonciation au monde civilisé, sont des titres auprès des gouvernemens, les consuls qui résident à Tanger ont acquis tous ces titres (1).

On a dit, en parlant des agens européens envoyés près des puissances barbaresques, qu'ils étaient placés en sentinelles perdues de la diplomatie, pour secourir l'humanité.

---

(1) Au moment où j'écris cette relation, on m'annonce comme prochaine l'arrivée de M. Sourdeau à Paris. J'ignore s'il vient seulement y jouir d'un congé, ou si son rappel est définitif. Dans tous les cas, je fais des vœux pour que le gouvernement apprécie, en le récompensant, les nobles qualités que des Français seront toujours heureux de rencontrer dans les agens qui suivent la carrière qu'il honore.

Dans l'empire de Maroc, telle est en effet leur principale mission, et leur utilité est peu démontrée sous d'autres rapports. Ils paraissent pour ainsi dire n'y demeurer que pour attendre que les cris des victimes d'un douloureux esclavage parviennent jusqu'à eux, et implorent leurs secours. L'honneur attaché à ces fonctions n'en exclut pas l'ennui, et les places de ce genre ne seraient certainement pas enviées, si l'on pouvait connaître le fardeau qu'elles imposent. Plus d'un capitaine de bâtiment marchand, joyeux de s'éloigner de la côte barbare où l'amenaient passagèrement ses affaires, a souvent exprimé hautement sa compassion pour l'agent qu'il laissait dans une aussi triste résidence.

La maison habitée par M. Sourdeau, quoique une des plus agréables de Tanger, n'offrait cependant pas, dans l'état où elle était toutes les commodités désirables. Il ne put m'y recevoir qu'en se gênant lui-même; j'en éprouvai une grande contra-

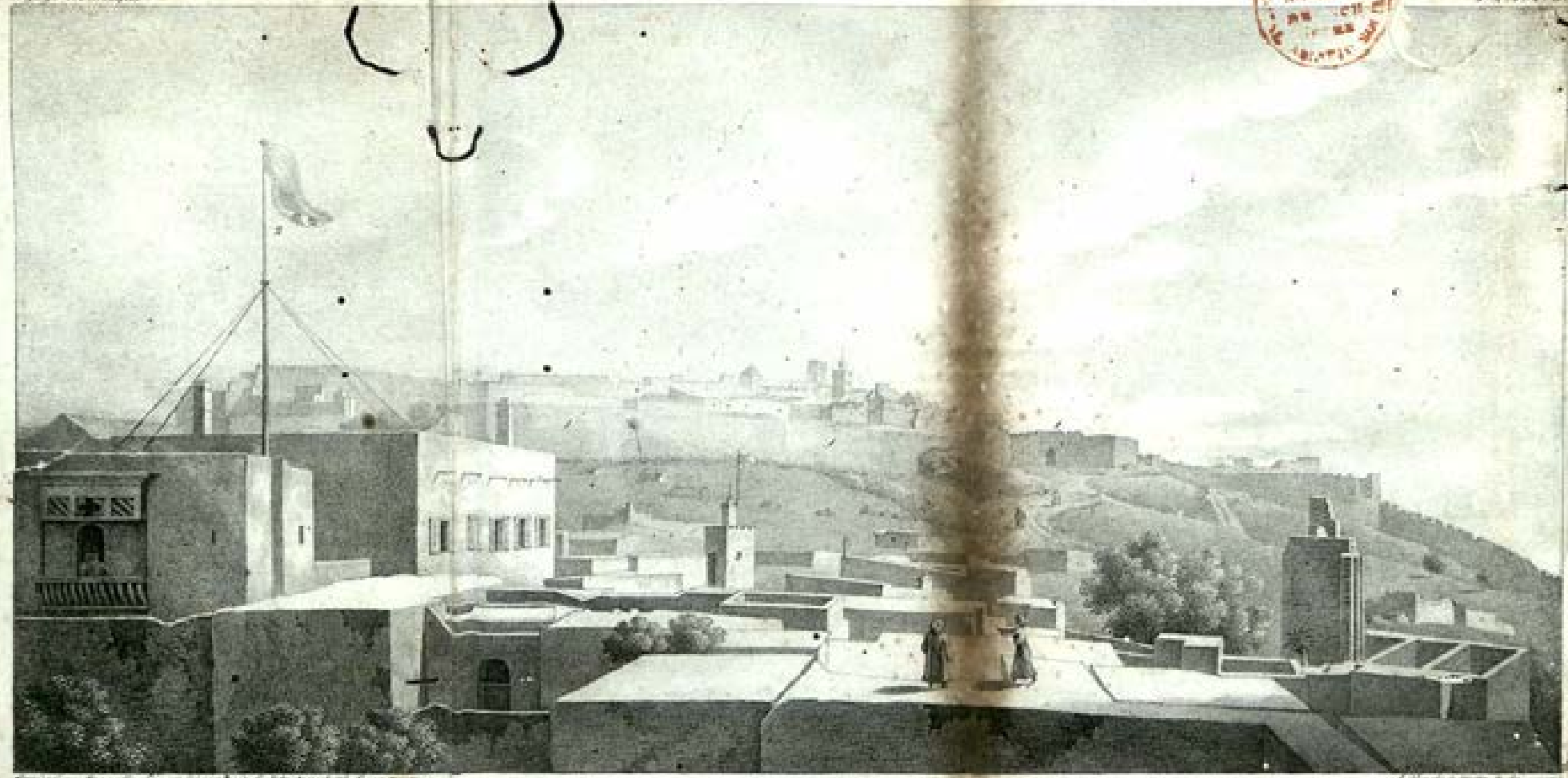

1. Mesnaba. Ha Tour.
2. Maison du Consul de Hollande.

Vue de Tanger représentant le nord de la ville.

Prise de la maison du Consul de France.

3. Petite Mosquée.
4. Ruines d'une Mosquée.

riété, mais toutes mes représentations à cet égard dûrent céder à son obligeance (1).

De l'appartement que j'occupais, j'apercevais les deux tiers de Tanger. Une fenêtre exposée au nord, me montrait l'Alcassaba, ou château de la ville, qui est situé à son extrémité dans cette direction. L'Alcassaba, entouré de très-hautes murailles crénelées, contient plusieurs bâtimens. Un chemin assez rapide y conduit en décrivant quelques sinuosités, et mène à la porte d'entrée, qui est la seule de ce côté. Ce château est la résidence du sultan quand il vient visiter Tanger. La partie de la ville qui se trouve immédiatement au pied de la colline sur laquelle il est bâti, ne présente aucun édifice remarquable. L'aspect uniforme des maisons carrées, de leurs toits plats et blanchis, n'a rien qui charme la vue. On distingue seulement de ce côté la maison du consul de

(1) Mes compagnons étaient logés chez l'interprète du consulat.

Hollande, qui paraît colossale, relativement à celles qui l'entourent. Dans l'éloignement on découvre une petite mosquée, et plus près de la maison de M. Sourdeau, on voit, entourées de quelques arbres, les ruines d'une autre mosquée, qui est appelée maintenant, par les chrétiens, la Tour des Cigognes, parce qu'à l'approche du printemps ces oiseaux viennent y faire leurs nids.

La vue dont je jouissais d'un autre côté était à la fois plus étendue et plus variée. On découvrait l'Espagne dans le nord. Le détroit de Gibraltar, et les terres d'Afrique, qui forment la baie de Tanger en se prolongeant jusqu'au cap Malabat, formaient l'horizon dans la partie de l'est. Par tous les temps on distinguait les maisons de Tarifa, qui est la ville de l'Europe la plus rapprochée de Tanger; et, lorsque l'état de l'atmosphère le permettait, il était facile d'apercevoir à la simple vue, et malgré la distance, les fortifications blanchâtres dont est couronné le sommet du mont Gibraltar, qui

s'avance majestueusement à l'entrée du détroit, et commande la soumission aux nombreux navires qui passent à sa portée.

La partie orientale de Tanger, visible du consulat de France, renferme, entre autres bâtimens, la maison du consul d'Espagne, et la grande mosquée de la ville, devant laquelle on passe en descendant la rue qui conduit au port. Au pied de la maison de M. Sourdeau, est l'alcaisseria où se tient le marché journalier (1). Ce quartier, le plus animé de la ville, est le centre d'un mouvement continuel. J'y avais sans cesse sous les yeux le spectacle le plus varié. A chaque instant du jour un événement différent satisfaisait ma curiosité. Tantôt les chants qui annonçaient le convoi d'un musulman décédé attiraient mon attention, et je voyais ceux qui le portaient marcher à pas précipités; tantôt, et souvent dans le même mo-

(1) L'emplacement du grand marché de Tanger est situé hors des murs, à l'ouest de la ville.

ment, j'apercevais le cortége d'une fiancée que l'on conduisait chez son époux. Placée dans une espèce de panier qui était entièrement fermé, et portée sur les épaules de quatre hommes, elle ne pouvait être vue de personne, et son mari, qui l'attendait, devait seul la tirer de sa prison, et la voir lui-même pour la première fois. Un autre jour, c'était une espèce de fou, vénéré comme un saint à Tanger, dont les cris aigus retentissaient dans la rue. Cet homme, qui jouait plutôt le rôle d'imbécile qu'il ne l'était réellement, s'accroupissait auprès du mur d'une maison, et, par des hurlemens et mille grimaces plus ridicules les unes que les autres, il imposait à la crédulité des passans le tribut que chacun lui accordait, soit en lui baisant la main par respect, soit en lui faisant une offrande en argent.

Il était rare de ne pas entendre dans la rue, à chaque instant du jour, l'explosion d'armes à feu, le son étourdissant du tambour, et celui des musettes. Les mariages,

les circoncisions, toutes les cérémonies en général sont toujours accompagnées de cette musique discordante et de fréquens coups de fusil; les habitans semblent prendre le plaisir le plus vif à cet exercice. Un certain nombre d'entre eux précèdent ordinairement les cortéges, s'avancent en sautant, et s'amusent, en se baissant jusqu'à terre, à faire plusieurs tours sur eux-mêmes et à décharger leurs armes entre les jambes des spectateurs.

Des scènes toujours nouvelles et quelquefois bizarres purent me distraire pendant les premiers jours, mais sans modérer l'ennui qui est bientôt à Tanger le partage de tous les chrétiens. Un seul plaisir, celui de la chasse, peut le tempérer, et encore faut-il l'acheter par des inquiétudes et des dangers qui empêchent maintenant de s'y livrer comme autrefois. Cependant notre consul recherchait souvent cette unique distraction, et chaque fois je l'accompagnais, ainsi que deux ou trois autres chrétiens. En vain le gouverneur nous avertissait qu'il n'y avait

aucune sûreté pour nous hors de la ville : pour tâcher d'accorder la prudence avec notre désir, nous avions le soin de nous faire suivre par deux ou trois soldats maures ; mais l'escorte que nous choisissions, pour assurer notre tranquillité, me semblait plus propre au contraire à augmenter nos craintes. Le soldat qui venait le plus habituellement avec nous, et que nous regardions comme notre grand protecteur, était connu, parmi les chrétiens, pour un brigand déterminé, et on savait qu'à l'époque de la dernière guerre de la France avec l'Espagne, il avait tué de sa main quelques Français, lorsque plusieurs, fuyant dans des nacelles les pontons de Cadix, tâchèrent d'aborder la côte de Barbarie, dans l'espoir d'y trouver un refuge. Ce Maure se nommait Chebah. Un regard faux et l'expression de tous ses traits annonçaient la cruauté. On l'emmenait de préférence à tout autre, parce qu'on lui supposait de l'influence sur les bandits de son espèce qui auraient pu nous attaquer.

Seulement il était prudent de déposer au moment du départ, d'une manière ostensible pour cet homme, l'argent qu'on avait sur soi, et tout ce qui aurait pu, en chemin, tenter sa cupidité. Au moyen de ces précautions, on croyait pouvoir compter sur une protection dont il se faisait un revenu, puisqu'on avait soin de le bien payer au retour.

Dans nos diverses excursions, que nous étendîmes quelquefois jusqu'à deux lieues de la ville, nous éprouvâmes des inquiétudes, mais nous échappâmes à tous les dangers. Le seul que je courus fut l'effet d'un accident. Après avoir surmonté tant de chances malheureuses, je faillis à périr dans une partie de plaisir. La dernière fois que j'allai à la chasse, au moment où je rechargeai mon fusil, la chaleur du canon embrasa la poudre que j'y versai trop précipitamment, et le feu prit à la boîte en bronze que je tenais à la main. Cette boîte, qui contenait une livre de poudre fine fortement compri-

mée, s'enleva, et éclata au-dessus de ma tête, en produisant la plus violente détonation.

M. Sourdeau et l'interprète du consulat d'Espagne, qui se trouvaient à peu de distance de moi au moment de l'explosion, me croyant renversé, et peut-être tué, parce qu'ils ne m'apercevaient plus, à cause du nuage de fumée qui m'entourait, jetèrent ensemble un cri d'effroi. Moi-même je crus d'abord avoir le bras emporté; mais cet accident, qui pouvait être mortel, ne m'occasiona qu'une blessure qui me priva, pendant plusieurs mois, de l'usage de la main.

L'interprète espagnol, qui chassait avec nous, était un franciscain appelé le père Don Pedro Martin del Rosario (1), homme

(1) Plusieurs consuls, et notamment M. Graberg de Hemso, qui s'occupe beaucoup de l'étude de l'arabe, m'ont assuré que personne n'est plus en état que le P. don Pedro Martin d'enrichir la littérature d'une grammaire et d'un diction-

aussi instruit qu'aimable ; il était de plus un chasseur intrépide. Depuis environ dix-huit ans qu'il habitait la Barbarie, il calculait avoir tué de onze à douze mille pièces, ce

---

naire en dialecte des Maures. Il est à désirer que, déposant la modestie qui jusqu'à ce jour l'a empêché de s'occuper de ce travail, il se rende aux sollicitations qu'on lui a faites à cet égard.

Il n'y a aucun doute que la langue écrite à Maroc et dans tout l'empire ne soit le véritable arabe littéral. Cependant, on dit qu'il se rencontre, même dans les livres anciens, des mots tout-à-fait inconnus dans l'arabe de l'Asie. Quant au langage vulgaire, il diffère beaucoup de l'arabe pur.

Outre la langue arabe, on parle encore, dans les états de l'empereur de Maroc, celles des Brebères et des Chelleuhs, qui n'ont aucun rapport avec la première. Ces peuplades, aujourd'hui fort nombreuses, et souvent indépendantes, sont certainement les indigènes.

La langue espagnole est d'un usage assez commun dans les ports des provinces septentrionales,

qui prouve, non-seulement son adresse et sa passion pour la chasse, mais aussi combien le gibier est abondant dans le voisinage de Tanger (1).

---

depuis Tétouan jusqu'à Larache, et c'est la langue familière des chrétiens et des Juifs. Ces derniers savent, de plus, le dialecte maure ; mais il leur est expressément défendu de l'écrire avec des lettres arabes, la connaissance et l'usage des lettres sacrées du Koran devant être interdits aux infidèles ; aussi l'écrivent-ils avec des caractères rabbiniques. On ne voit pas même d'un bon œil que des chrétiens sachent l'arabe. Ils doivent se garder, soit en parlant, soit en écrivant, de citer des passages de la loi de l'islam, car il serait possible que les Maures fussent assez fanatiques pour forcer de tels savans à faire profession publique de la loi du prophète.

(1) Indépendamment des sangliers, auxquels les Maures font une guerre continuelle, on trouve, près de la ville principalement, un grand nombre de lièvres, beaucoup de perdrix rouges, et des bécassines d'une très-grosse espèce.

CHAPITRE XXVII.

Arrivée de deux navires de Marseille. — Hamar change de résolution et ne veut plus accompagner l'auteur. — Difficultés de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. —Moyens qu'on pourrait tenter.—L'auteur se procure une lettre écrite par Washington à l'empereur Sidy Mohammed. — Départ de Tanger. — Arrivée à Marseille.

Le retard des bâtimens attendus de Marseille devenait pour moi le motif d'un chagrin véritable, lorsqu'un jour revenant de visiter les ruines de Tingis, que l'on découvre sur la plage à l'orient de Tanger, j'aperçus les deux navires, si impatiemment désirés, déjà mouillés dans la rade.

J'entrevoyais enfin le moment de mon départ; mais il fallait attendre au moins quinze jours avant de l'effectuer; les négo-

cians juifs, affréteurs des bâtimens, ayant encore à faire leurs préparatifs pour les charger.

Assuré de partir, ce délai ne me contrariait plus ; il me convenait au contraire, parce que j'espérais que, dans l'intervalle, Hamar, dont je n'avais pas de nouvelles depuis fort long-temps, pourrait encore me rejoindre. Je l'avais déjà revu à Tanger ; mais il était allé à Tétouan dans l'intention de faire ses adieux à sa famille avant de s'embarquer avec moi. J'avais mis à profit son absence pour lui en procurer les moyens, et M. Sourdeau comptait chaque jour recevoir de l'empereur, pour le départ d'Hamar, le consentement qu'il avait sollicité à ma demande, en supposant des intérêts de commerce qui appelaient ce Maure à Marseille.

Hamar vint me retrouver en effet dans les premiers jours de janvier 1820 ; mais ses dispositions n'étaient plus celles qu'il m'avait montrées d'abord. Il m'annonça d'un air

embarrassé que sa mère s'opposait à son départ. On lui avait tant représenté combien il serait indigne d'un Maure de suivre des chrétiens, que le fanatisme avait pris sur son esprit, en peu de jours, un ascendant auquel il était étranger auparavant.

La résolution d'Hamar m'affligea de diverses manières, mais surtout en ce qu'elle renversa un projet que j'avais conçu. Ce projet, en raison de la jeunesse, de l'intelligence et des dispositions heureuses de ce Maure, ne me paraissait pas d'une exécution impossible. Plusieurs fois, réfléchissant aux obstacles qui s'opposent, et s'opposeront toujours, à ce que des chrétiens puissent pénétrer jusqu'à Timectou, par le désert de Sahara, j'avais pensé qu'Hamar, auquel on serait parvenu, j'en suis certain, à faire comprendre en Europe l'intérêt de ce voyage, aurait pu, en l'effectuant un jour, satisfaire la curiosité générale par un rapport véridique et des observations judicieuses. Sa facilité pour apprendre les langues

étrangères (1), ses premières relations avec les chefs du désert qui trafiquent dans le Soudan, et que sa position chez Beïroue lui avait permis de connaître particulièrement, tout enfin le rendait propre à entreprendre, après avoir été préparé convenablement, un voyage que la prudence ne permet de tenter qu'avec la qualité de musulman.

Si les obstacles qui ferment aux chrétiens le passage du désert de Sahara, et leur interdisent, par cette région, l'approche de Timectou, ne sont pas moins insurmontables du côté du Sénégal, je n'hésite pas à avancer, qu'aucun d'eux ne couronnera par le succès une entreprise aussi téméraire. L'ardeur du climat, le manque d'eau, les privations de tout genre, la haine des habitans, plus redoutable encore que les empêchemens naturels, sont autant de barrières qu'on ne franchira jamais. Un voyageur intrépide,

(1) Il savait déjà, et prononçait parfaitement bien, un grand nombre de mots français.

excité par les conseils, ou enflammé par le désir de la célébrité, peut, je le conçois, partir avec enthousiasme d'une des capitales du monde civilisé; mais bientôt son zèle se refroidira; et, en arrivant à la vue du grand désert, il reculera glacé d'épouvante. Bien que nous ayons traversé une partie de la contrée sablonneuse et aride qu'il aura à parcourir, il nous eût été impossible d'y faire un pas sans la protection de nos maîtres. Qu'on ne se fasse donc pas illusion; il sera toujours glorieux sans doute de tenter l'entreprise; mais tout voyageur chrétien doit craindre de périr bientôt, ou sous le poids des privations, ou victime de la haine des habitans (1); à moins que, réduit lui-même en esclavage, il n'échappe heureuse-

(1) M. Ritchie n'a pu résister à l'influence désastreuse du climat, et a péri à peu de distance de Tripoli. M. Roentgen, voyageur allemand, a été assassiné quelques années auparavant dans les environs de Mogadore.

ment à la mort, en donnant comme nous une rançon.

S'il est pour un Européen un moyen d'arriver jusqu'au Soudan, c'est d'emprunter le masque de la religion musulmane. Ce moyen peut sembler bizarre, mais il n'en existe pas d'autre. Plusieurs personnes sensées, établies dans l'empire de Maroc, et qui connaissent les dangers de ce voyage, pensent qu'il faudrait qu'un chrétien consentît à devenir en apparence prosélyte de la religion qui peut seule lui ouvrir un passage moins dangereux ; et, dans cette hypothèse, qu'après avoir rompu d'une manière éclatante avec le consul de sa nation, il embrassât ostensiblement la loi de Mahomet. Il faudrait aussi qu'il en adoptât tous les usages, et commençât même par se marier. D'abord il irait habiter une autre ville de l'empire, et s'y livrerait à un commerce quelconque. Ses relations le mèneraient insensiblement jusqu'aux villes frontières du désert, où se rassemblent les caravanes des-

tinées pour Timectou. Il y formerait des liaisons avec les cheiks les plus influens parmi les Maures indépendans. Il devrait, pendant quelques années, les continuer par de fréquens voyages à Aka et à Ouadnoun. Après cinq ou six ans, lorsqu'il aurait acquis une assez grande connaissance de l'arabe, et obtenu, de la part des Maures les plus méfians, la confiance qu'il doit avoir principalement le but d'inspirer, il tenterait l'aventure, en se confondant parmi les marchands qui composent une caravane. Un voyageur aussi déterminé aurait encore bien des dangers à courir ; mais il réussirait peut-être, s'il réunissait à la force physique celle que donne un grand courage, et s'il se cachait surtout sous le voile impénétrable d'une discrétion à toute épreuve.

La détermination d'Hamar avait détruit le plan que j'avais formé ; voyant d'ailleurs ce Maure bien résolu à retourner dans sa famille, je cherchai du moins à obtenir de

lui, avant de m'en séparer, de nouveaux renseignemens sur la ville célèbre que je connaissais déjà en partie par le récit qu'il m'avait fait à Quadnam. Dans cette intention je le pris à l'écart, et, avec le secours de l'interprète du consulat de France, je lui adressai toutes les questions que me suggéra encore ma curiosité.

Mais quel fut mon étonnement, quand je vis Hamar, autrefois si confiant et si communicatif, rester interdit et embarrassé! Il parut ne plus comprendre le but de cette espèce d'interrogatoire, et répondit d'une manière évasive à tout ce qui avait obtenu précédemment de sa part une réponse franche et précise. Sa position n'était plus la même : dans le pays de l'indépendance, il m'avait parlé avec une liberté qui lui semblait permise; entouré d'observateurs plus fanatiques, il regretta peut-être ses premières communications, et redouta de m'en faire de nouvelles. Je dois cet aveu aux personnes qui auront pu lire, avec une con-

fiance dégagée de tous les doutes, le récit que ce Maure m'a fait sur Timectou; mais je dois dire en même temps que, pour mon compte, je crois ce récit fondé sur la vérité, et que je le regarde maintenant comme une surprise faite à un homme qui, dans le principe de nos rapports, me parlait avec la sincérité que lui inspirait un attachement souvent prouvé, et la détermination, bien prise alors, de s'attacher à ma personne et de suivre mon sort.

Cependant Hamar, en cessant de répondre à mes questions, ne désavoua que par son silence ses communications antérieures: il ne me parla plus de Timectou que pour me renouveler plusieurs fois l'assurance que Sidy Hamet n'en avait jamais fait le voyage.

Hamar n'était changé que sous ce rapport. La tristesse qu'il exprimait d'une manière touchante, me fit voir qu'il se séparait de nous avec une peine réelle : en prenant congé de moi pour retourner à Te-

touan, il me témoigna tous ses regrets. On doit croire que ce ne fut pas non plus avec indifférence que je vis s'éloigner pour toujours un être dont la généreuse compassion nous avait sauvé la vie.

Peu de jours après, M. Sourdeau reçut une lettre de M. Casaccia, qui lui apprenait le départ de M. Mexia. Le brick suédois avait fait voile de Mogadore pour Gênes, et notre ancien compagnon, en s'embarquant à bord de ce navire, avait suivi sa première intention.

La lettre de M. Casaccia était parvenue difficilement jusqu'à Tanger, à cause des troubles qui chaque jour agitaient davantage les provinces. Sur vingt dépêches envoyées depuis quelque temps de Mogadore au consul de France, la dernière seule était arrivée à sa destination. La perte de cette lettre m'eût été très-sensible, en raison du prix qu'avait pour moi une pièce importante qu'elle renfermait, et qui m'était adressée. Cette pièce, qui appartient au do-

maine de l'histoire, et qui serait précieuse ne fût-ce que par la célébrité de son auteur, était une lettre de l'immortel Washington, à l'empereur Sidy Mohammed. Je crois devoir dire comment j'en suis devenu possesseur. En prévenant à cet égard la curiosité des personnes qui liront, avec autant d'intérêt que j'en mets à la conserver, une lettre du chef du gouvernement le plus libre, au chef du gouvernement le plus despotique et le plus arbitraire, je donnerai la preuve convaincante de la négligence apportée à la conservation des archives de l'empire, et du peu de cas que semblent faire les Maures des rapports que veulent établir avec eux les puissances chrétiennes (1).

---

(1) GREAT AND MAGNANIMOUS FRIEND,

Since the date of the letter, which the late Congress, by their President, addressed to your Imperial majesty, the United States of America have thought proper to change their government, and to institute a new one,

Pendant mon séjour à Mogador, j'avais appris avec surprise que plusieurs lettres

---

agreeable to the Constitution, of which I have the honor of herewith enclosing a copy. The time necessarily employed in this arduous task, and the derangements occasioned by so great, though peaceable a revolution, will apologize, and account for your Majesty's not having received those regular advices, and marks of attention, from the United States, which the friendship and magnanimity of your conduct, towards them, afforded reason to expect.

The United States, having unanimously appointed me to the supreme executive authority, in this Nation, your Majesty's letter of the 17.th august 1788, which, by reason of the dissolution of the late government, remained unanswered, has been delivered to me. I have also received the letters which your Imperial Majesty has been so kind as to write, in favor of the United States, to the Bashaws of Tunis and Tripoli, and I present to you the sincere acknowledgments, and thanks of the United States, for this important mark of your friendship for them.

We greatly regret that the hostile disposition of those regencies, towards this Nation, who have never injured them, is not to be removed, on terms in our

écrites, anciennement il est vrai, à des sultans, étaient tombées (j'ignore comment)

power to comply with. Within our territories there are no mines, either of gold, or silver, and this young Nation, just recovering from the waste and desolation of a long war, have not, as yet, had time to acquire riches by Agriculture and Commerce. But our soil is bountiful, and our people industrious; and we have reason to flatter ourselves, that we shall gradually become useful to our friends.

The encouragement which your Majesty has been pleased, generously, to give to our Commerce with your dominions; the punctuality with which you have caused the treaty with us to be observed, and the just and generous measures taken, in the case of Captain Proctor, make a deep impression on the United States, and confirm their Respect for, and Attachment to your Imperial Majesty.

It gives me pleasure to have this opportunity of assuring your Majesty that, while I remain at the head of this Nation, I shall not cease to promote every measure that may conduce to the friendship and harmony, which so happily subsist between your empire and them, and shall esteem myself happy in every occasion of convincing your Majesty of the high sense

dans les mains de quelques agens européens. M. Casacchi avait chez lui celle qui devint

---

(*which in common with the whole Nation*) *I entertain of the Magnanimity, Wisdom, and Benevolence of your Majesty.*

In the course of the approaching winter, the National Legislature (*which is called by the former name of Congress*) *will assemble, and I shall take care that nothing be omitted that may be necessary to cause the correspondence, between our countries, to be maintained and conducted in a manner agreeable to your Majesty, and satisfactory to all the parties concerned in it.*

May the Almighty bless your Imperial Majesty, our great and magnanimous Friend, with his constant Guidance and Protection.

Written at the City of New-York the first day of December 1789.

Go. WASHINGTON.

TRADUCTION.

« GRAND ET MAGNANIME AMI,

» Depuis la date de la lettre que le dernier congrès » a adressée, par l'intermédiaire de son président, à » votre majesté impériale, les États-Unis d'Amériqu

bientôt l'objet de mon envie. Je lui fis témoigner, après mon arrivée à Tanger, combien

» ont jugé convenable de changer leur gouvernement,
» et d'en établir un nouveau, conforme à la constitu-
» tion dont j'ai l'honneur de joindre ci-inclus la copie.
» Le temps nécessairement employé à cette tâche dif-
» ficile, et les dérangemens occasionés par une révolu-
» tion si grande quoique paisible, serviront d'excuse
» auprès de votre majesté, et lui expliqueront pourquoi
» elle n'a pas reçu de ces avis réguliers et de ces mar-
» ques d'attention de la part des États-Unis, auxquels
» sa conduite amicale et magnanime lui a donné droit
» de s'attendre.

» Les États-Unis m'ayant à l'unanimité placé à la
» tête du suprême pouvoir exécutif de cette nation,
» la lettre de votre majesté, du 17 août 1788, m'a été
» remise; elle était restée sans réponse par suite de la
» dissolution de l'ancien gouvernement. J'ai reçu éga-
» lement les lettres que votre majesté impériale a eu la
» bonté d'écrire, en faveur des États-Unis, aux bachas
» de Tunis et de Tripoli, et je lui présente les sincères
» remercîmens dès États-Unis pour cette marque im-
» portante de son amitié pour eux.

» Nous regrettons beaucoup que les dispositions hos-
» tiles de ces régences envers notre nation (de laquelle

je serais curieux de l'obtenir. Ne paraissant pas attacher à sa conservation le même in-

» cependant elles n'ont jamais reçu de dommages) ne » puissent être changées qu'à des conditions auxquelles » il nous est impossible de souscrire. Il ne se trouve » dans notre pays ni mine d'or, ni mine d'argent, et » cette jeune nation, à peine remise des dégats et de » la désolation d'une longue guerre, n'a pas eu le temps » jusqu'à présent d'amasser des richesses par son agri- » culture et son commerce; mais notre sol est fertile, » notre peuple est industrieux, et nous avons des rai- » sons de nous flatter que nous deviendrons, petit à » petit, utiles à nos amis.

» L'encouragement que votre majesté a bien voulu » donner à notre commerce avec son empire, la ponc- » tualité avec laquelle a été exécuté le traité fait avec » nous, les mesures justes et généreuses qui ont été » prises dans l'affaire du capitaine Proctor, ont fait » une impression profonde sur le gouvernement des » États-Unis, et n'ont pu qu'augmenter son respect et » son attachement pour votre majesté impériale.

» Je saisis avec plaisir cette occasion d'assurer à » votre majesté que tant que je resterai à la tête de » cette nation, je ne cesserai de mettre en avant les » mesures les plus propres à maintenir l'amitié et l'har-

térêt que moi, il eut la complaisance de me l'envoyer. Comment n'en aurais-je pas souhaité la possession? Une circonstance, qui m'était particulière, augmentait la vivacité de mon désir. J'étais parti de France avec

---

» monie qui subsistent si heureusement entre son em-
» pire et notre pays. Je serai toujours heureux de me
» trouver à même de convaincre votre majesté de la
» haute opinion (que je partage avec tous mes compa-
» triotes) de sa magnanimité, de sa sagesse et de sa
» bonté.

» Dans le courant de l'hiver où nous entrons, la
» législature nationale s'assemblera en conservant l'an-
» cien nom de *congrès*. J'aurai soin que rien ne soit
» omis de ce qui peut maintenir les rapports entre nos
» deux pays, et de les diriger de manière à être agréables
» à votre majesté, et satisfaisans pour tous ceux qui y
» seront intéressés.

» Grand et magnanime ami, puisse le Tout-Puissant
» bénir votre majesté impériale, et lui accorder sans
» cesse son aide et sa protection!

» Fait dans la ville de New-York, le 1er. décem-
» bre 1789. »

Signé Go. WASHINGTON.

une lettre de M. de Lafayette, j'y revenais avec une lettre de Washington !... Le premier de ces deux hommes célèbres, avait eu la bonté de me recommander au ministre des États-Unis au Brésil ; sa lettre avait subi le sort de toutes celles que j'emportai avec moi, et se trouvait perdue dans le désert. La lettre de Washington réparait ma perte sous ce rapport ; elle me parut repoussée par le sol sur lequel je la trouvai ; et puisqu'elle n'était pas conservée par le gouvernement à qui elle avait été destinée, et semblait en quelque sorte profanée par un honteux abandon, je l'enlevai, avec une satisfaction véritable, à un pays habité par des barbares qui ne comprendront sûrement jamais les nobles pensées du héros qui l'a dictée.

Le moment de quitter moi-même une terre qui chaque jour me devenait plus odieuse, arriva enfin. Le bâtiment qui devait nous emmener était prêt à faire voile. L'avenir commença alors à s'embellir pour

moi. En regagnant l'Europe, j'allais me livrer aux doux épanchemens de la reconnaissance. Chaque nouvelle nous apportait les preuves de l'intérêt que plusieurs personnes bienveillantes nous avaient montré (1). M. le comte de Bathurst et sir Robert Wilson, à Londres, M. le duc Decazes et M. Gabriel Delessert, à Paris, avaient généreusement combiné, pour nous tirer d'une fâcheuse position, les ressources du pouvoir et de la fortune (*b*).

Le 23 janvier, à quatre heures du soir, je descendis au port avec mes compagnons pour nous embarquer. La plupart des con-

(1) Des crédits dont j'ai fait usage, d'autres dont je ne profitai pas, me furent ouverts à l'envi. M. Ambroise Bourdon, négociant distingué de Rio-Janeiro, avec lequel je suis lié, plus encore par les rapports de l'amitié que par ceux de mes intérêts, et qui se trouvait à Londres au moment de ma fatale aventure, fut un des premiers à mettre à ma disposition les fonds qu'il jugeait devoir m'être utiles.

suls nous y accompagnèrent. Au moment de les quitter, je me jetai dans leurs bras ; mais en vain mes yeux cherchèrent celui que mon cœur n'oubliera jamais. M. Sourdeau s'était dérobé à nos remercîmens, et n'avait pas voulu non plus nous rendre témoins de l'émotion que lui causait un départ qui le rendait à son isolement.

Quatre ou cinq passagers ne tardèrent pas à nous joindre. Parmi eux on distinguait un jeune capitaine américain, qui venait de s'échapper de Melille, où, depuis quatre ans, l'Espagne le retenait prisonnier, pour s'être défendu, avec un faible bâtiment et une témérité peu commune, contre une frégate de cette nation, qui supposait à son voyage un motif favorable aux insurgés d'Amérique. Un des autres passagers était un grand rabbin de Jérusalem (1); il retournait en Pales-

(1) C'est à ce rabbin, qui connaissait parfaitement tout l'empire, que je dois une partie des détails que j'ai donnés précédemment sur Sidy

Dessiné d'après nature par l'Auteur, lithographié par Lauzelle. Imp.ie de C. Motte.

Grand Rabbin de Jérusalem.

...c, après avoir recueilli le tribut annuel que paient les Juifs de l'empire de Maroc, pour le soutien de la cité sainte.

Au déclin du jour on appareilla : au milieu de la nuit, ayant passé devant Gibraltar, nous entrâmes dans la Méditerranée.

Le lendemain, un vent entièrement contraire nous rejeta vers la côte d'Afrique; mais ayant ensuite un peu changé, nous pûmes continuer notre route. On devait d'autant plus désirer un temps favorable, que nous ne pouvions espérer aucun abri pendant la durée du voyage. L'approche même de l'Espagne nous était interdite à cause de la peste et du point de départ; il fallait donc, malgré la petitesse du bâtiment et son mauvais état, se décider à tenir continuellement la mer jusqu'à notre arrivée.

Enfin, après dix-sept jours d'une pénible traversée, accompagnée de contrariétés et

Isehem, et plusieurs itinéraires qui figureront à la suite de cette relation.

de nouveaux dangers, nous arrivâmes à la vue des côtes de France. Le 8 février à la petite pointe du jour, les matelots, qui se tenaient sous en observation sur le pont, crurent la découvrir. Bientôt plus de doute, les nuages du matin se dissipèrent, et les premiers feux du soleil naissant dorèrent le sol de la patrie, que les cris d'allégresse de l'équipage saluèrent en même temps.

Un vent très-frais enflait les voiles et nous portait rapidement vers la terre. Nous ne tardâmes pas à nous en approcher, et à nous trouver entourés d'un grand nombre de pêcheurs de Martigue, dont les bâteaux en dérive passaient à chaque instant à l'avant et à l'arrière du bâtiment, et nous permettaient d'entendre la voix de nos compatriotes, et des paroles fugitives qui faisaient tressaillir nos cœurs. Cependant nous étions trop à l'ouest du port de Marseille pour espérer d'y entrer le même jour. Il fallait, pour y parvenir, gagner dans le vent qui soufflait de l'est. En conséquence nous dûmes encore louvoyer

toute la nuit sur la côte; mais le lendemain de grand matin le navire était à l'ancre à l'île de Pomègue, et le 10 février j'entrai, avec mes compagnons de malheur, au lazaret de Marseille.

J'avais déjà éprouvé bien souvent la douce émotion que procure, au terme d'un long voyage, le retour dans son pays; mais cette fois, l'amour inné de la patrie s'exalta en moi par de douloureux souvenirs. Mon imagination se plut à comparer des malheurs récens avec les douceurs présentes. Rendu, comme par miracle, au pays le plus civilisé, c'était pour mieux sentir ma félicité que je me rappelai, non sans étonnement encore, que naguère je m'étais vu perdu au milieu des déserts arides d'une contrée sauvage. Les traitemens mêmes de ses barbares habitans, toujours présens à ma pensée, relevaient à mes yeux le prix des consolations que me prodiguaient à l'envi mes généreux compatriotes. Chaque souvenir ne s'offrit donc plus à mon esprit que pour augmenter

l'ivresse d'un bonheur vivement senti, et si j'eus à me rappeler les misères d'un odieux esclavage, ce fut pour voir se rouvrir devant moi, avec une satisfaction encore plus grande, le champ des jouissances de la vie qui m'avait été si long-temps fermé (1).

---

(1) Au milieu de la joie que me fait encore éprouver mon retour, serai-je donc obligé de faire de nouveaux préparatifs de départ? Le même motif qui avait décidé mes premiers voyages existe toujours, c'est-à-dire, la même incertitude de position. Vainement j'ai quelque temps espéré que de grands malheurs appuieraient favorablement l'état de mes services : le ministre des finances, qui ne les a pas ignorés, n'a pu jusqu'à présent avoir égard aux uns ni aux autres.

CHAPITRE XXVIII.

Cause des fréquens naufrages sur la côte occidentale d'Afrique. — Conseils aux personnes qui ont le malheur de s'y perdre. — Meilleurs moyens à employer pour les délivrer.

Je n'aurais pas atteint le but que je me suis proposé, si, après avoir appelé l'intérêt des lecteurs sur des aventures heureusement terminées, je ne cherchais pas à prévenir, autant qu'il est en moi, le renouvellement d'un malheur semblable à celui qui nous est arrivé.

Dans cette intention j'insisterai, sans craindre de me répéter, sur la cause de ces naufrages devenus trop fréquens. Il m'a semblé que beaucoup de marins l'ignoraient; c'est un mal que l'on ne saurait assez déplorer; car puisque l'on accorde aux capitaines de navires marchands une con-

fiance sans limites, ils doivent y répondre par la connaissance de tous les dangers qu'ils peuvent rencontrer dans leur navigation.

Je laisse à des personnes plus expérimentées que moi le soin de parler de la cause et de la nature des courans qui règnent sur la côte occidentale d'Afrique ; insister sur leur existence est mon seul devoir. Ces courans ont une violence telle, que le bâtiment qui s'y trouve abandonné peut dévier de sa route de plus de quarante lieues en moins de trois jours. Redoutables dans tous les temps, ils le sont davantage par les calmes ; alors ils agissent presque irrésistiblement, et entraînent les navires, lorsque leurs voiles privées d'air ne peuvent opposer aucune résistance. Le vent, qui habituellement souffle à la côte, augmente encore la force des courans qui s'y dirigent; mais, dans ce cas, ils deviennent moins à craindre, parce qu'une marche rapide permet souvent aux bâtimens de se dérober heureusement à leur effet.

Si, malgré la connaissance plus répandue de la cause de tant de naufrages, la destinée que nous avons eue entraîne encore pour d'autres la même catastrophe, c'est alors aux victimes futures d'une semblable infortune que je dois mes conseils; ils seront dictés par l'expérience, et les naufragés, qui par la suite auront à subir les mêmes épreuves que nous, verront, en se rappelant ce qui nous est arrivé, leur avenir dégagé d'une partie de l'obscurité qui a constamment voilé le nôtre.

Je l'ai déjà dit, une prompte fuite par mer, au moment du naufrage, offrira toujours, en cas de possibilité, les chances les moins hasardeuses. Si je devais jamais retomber dans la même position, la plus faible embarcation me paraîtrait suffisante pour gagner la haute mer, et fuir une contrée qui nous a vus si malheureux. Le conseil que je donne est fondé sur la vive impression que mon âme conservera toujours. Pendant la durée de ma captivité, je n'ai

jamais eu qu'une idée présente à l'esprit ; celle de chercher à échapper, en bravant tous les dangers, aux barbares qui se faisaient un jeu de nous tourmenter. Combien de fois, pendant les premiers temps, lorsque nos marches nous ramenaient à la vue de l'Océan, n'ai-je pas formé le vœu de me voir exposé sur ses flots agités, plutôt que de rester sur la terre que je foulais si douloureusement !

Quant à ceux qui, comme nous ne pouvant s'échapper, resteront aux mains des sauvages, c'est par une grande résignation qu'ils diminueront le poids de leur infortune. Qu'ils s'efforcent de faire momentanément le sacrifice de la supériorité que la civilisation donne sur de pareils maîtres ; qu'ils soient esclaves soumis, et n'emploient jamais la résistance, que lorsqu'on voudra les vendre séparément ; qu'ils témoignent le désir fortement prononcé d'être toujours réunis. C'est au bonheur qui nous fut accordé de rester ensemble que nous avons

été redevables, malgré quelques altercations passagères, d'un grand adoucissement à nos souffrances.

Mes avis se rapportent principalement à la conduite à tenir envers les Monslemines et les Maures; quant à celle que l'on doit observer à l'égard des Ouadlims, je la crois difficile à prescrire. Avec ces sauvages, la moindre circonstance décide du sort des prisonniers, et il est aussi impossible de prévoir ce qui peut assurer leur bienveillance, que d'éviter de leur part les effets d'une funeste détermination; mais avec les Monslemines et les Maures, il y a des moyens de tempérer la haine qu'ils portent aux chrétiens. Ils sont bavards et questionneurs à l'excès; il faut les imiter, beaucoup parler et questionner sans cesse. Il convient de les flatter en les écoutant, et de souffrir patiemment leur inconcevable importunité. En ayant le courage de la supporter, on agira mieux que nous, car j'attribue à nos fréquentes impatiences le re-

doublement d'une rigueur qu'avec plus de résignation nous eussions sans doute évitée.

La soumission que je crois nécessaire n'exclut cependant pas une certaine fermeté; les Maures savent au contraire apprécier le courage. Naturellement intrépides et guerriers, leur mépris pour les chrétiens diminue, lorsqu'ils reconnaissent en eux les qualités qu'ils possèdent eux-mêmes. Il faut endurer leurs menaces, sans témoigner d'effroi : lorsque, pour nous intimider, ils se faisaient un jeu de nous mettre le poignard sur le cœur, ils voyaient toujours avec plaisir que leur action ne nous causait aucune émotion apparente. Notre combat avec les Ouadlims, dont nous avons eu d'abord tant de motifs de redouter les suites, nous avait été favorable parmi les Maures. La nouvelle s'en était répandue au loin dans le désert; on l'avait exagérée, et l'espèce de gloire qu'on nous attribuait, pour avoir osé résister un instant à des Musulmans, faisait pour ainsi dire de nous des guerriers re-ou-

tables. Chaque voyageur que nous rencontrions dans le désert nous parlait de ce combat. Imaginant qu'on nous en faisait un reproche, nous cherchions humblement à nous défendre de l'avoir provoqué. C'était à tort; les Maures (ennemis il est vrai des Ouadlims) le regardaient presque comme une action merveilleuse de notre part, et comme ils n'accordent la qualité de bons qu'aux hommes qui savent se défendre, et même tuer leurs ennemis, ils nous répétaient sans cesse, en s'associant sur ce seul point avec nous, que les Maures et les chrétiens étaient bons.

Je suis persuadé cependant, qu'à moins de n'avoir aucun doute sur sa supériorité et sur des moyens de salut par la fuite, on doit éviter toute résistance à main armée. Dans le cas où elle serait téméraire, il faut se borner à montrer tout le courage moral dont on est susceptible, et puisque, plus heureux que nous qui l'ignorions entièrement, on connaîtra mieux le terme présumé d'une

captivité de ce genre, il faut craindre de se laisser abattre, et tâcher de se conserver jusqu'au moment de la délivrance.

La marche la plus en usage est connue maintenant. On sait que les captifs se vendent dans les divers camps du désert, et passent ordinairement de mains en mains jusqu'aux frontières de l'empire de Maroc. Ouadnoun est devenu l'entrepôt principal de ce commerce honteux, et c'est lorsqu'on arrive dans cette ville, ou dans les bourgades voisines, que commencent les pourparlers et les débats qu'entraîne un rachat difficile.

Les difficultés qui naissent dans cette occasion sont grandes; mais il ne faut pas les exagérer, ou au moins les présenter de manière à aggraver la malheureuse position des captifs. Je vais donner encore à cet égard un avis salutaire, et je m'y détermine précisément, parce que quelques personnes nous ont blâmés, à tort, d'avoir suivi la marche que j'indique.

On a objecté, depuis notre délivrance,

que dans notre intérêt nous eussions mieux fait de ne pas entretenir les Maures de l'étendue des ressources sur lesquelles nous comptions, et qu'il eût mieux valu, pour ne pas leur donner lieu d'augmenter leurs prétentions, garder vis-à-vis d'eux un silence absolu sur la sollicitude dont nous étions l'objet. Cette objection peut, jusqu'à un certain point, paraître fondée à des personnes peu pénétrées d'une situation aussi critique qu'était la nôtre; mais le souvenir de notre position est encore trop récent pour que je ne m'empresse pas de combattre une observation qui, si elle pouvait être écoutée, serait plus nuisible que favorable aux intérêts des captifs. Que ne devions-nous pas redouter de la part de nos maîtres, si sans cesse nous n'avions pris le soin d'entretenir leur avidité par des promesses? La mort eût suivi pour nous la perte de leur espoir à cet égard. C'est en exagérant nos ressources, que nous nous sommes traînés jour par jour à travers ces sables effrayans du désert, où

nous étions conduits par des hommes qui nous auraient infailliblement tués ou abandonnés, si nous nous fussions présentés à eux comme des êtres sans protecteurs. C'est en parlant continuellement à Beïrouc de la certitude d'une prochaine délivrance, dont il doutait toujours, et, je le répète, en nous donnant à ses yeux une sorte d'importance, que nous avons évité d'être soumis, à Ouadnoun, à des travaux auxquels il aurait été impossible de ne pas succomber bientôt. Je sais que les contrats de rachat ne peuvent se passer avec de pareilles gens, sans employer beaucoup de subtilité; je sais que leurs prétentions s'accroissent à chaque nouvelle offre qui leur est faite, et que l'on se trouve dans la triste obligation de marchander des hommes comme la plus vile denrée. Je sais enfin qu'on fondait l'espoir de nous obtenir, à bon marché, sur la crainte que devait inspirer à nos maîtres la peste qui pouvait nous enlever à leur avidité, au milieu de leurs débats. Mais, je le demande, n'est-il

pas au dessus de toute force humaine que l'infortuné qui chaque jour se sent mourir, accablé sous le poids des plus inconcevables privations, puisse se livrer à ces froids calculs, et songer à de telles considérations; tous les moyens qui peuvent prolonger heure par heure son existence sans cesse menacée, ne doivent-ils pas lui sembler bons à employer?

Je ne prétends pas dire cependant qu'aucun inconvénient ne puisse naître de la marche que nous avons suivie. Une plus grande réserve à l'égard des Maures est sûrement nécessaire pour modérer leurs prétentions, et si nous ne l'avons pas prise pour guide, c'est que nous ignorions l'avenir qui se préparait pour nous; mais il est du moins certain qu'une conduite diamétralement opposée à la nôtre serait encore plus contraire aux intérêts des naufragés.

Je crois d'ailleurs qu'il serait possible d'obvier à beaucoup d'inconvéniens, et d'adoucir le sort des captifs, dès qu'ils sont

tombés au pouvoir des Maures indépendans. Il suffirait, et ce serait facile si on agissait ouvertement et avec franchise, d'établir des rapports directs entre leurs chefs et les agens consulaires de Mogadore. Aussitôt que ces derniers apprendraient l'arrivée des esclaves à Ouadnoun, ils s'empresseraient de leur envoyer de faibles secours qui pourraient néanmoins leur donner le moyen de se soutenir jusqu'au moment de la délivrance. Certes il m'eût été moins pénible de rester trois ans dans un cachot, avec ma subsistance assurée, que d'y languir trois mois dans un abandon apparent, lorsque, tourmenté continuellement par la faim, je ne devais qu'à un miracle le soutien de mon existence. A présent que des naufrages multipliés ont appris aux Maures d'Ouadnoun les avantages qu'ils ont droit d'espérer, quels motifs pourraient s'opposer à l'envoi de quelques secours qui prouveraient l'intérêt qu'on porte aux captifs, puisqu'un peu plus tôt, un peu plus tard, on finit par faire

connaître cet intérêt en les rachetant? Le nombre des victimes diminuerait, sans aucun doute, en adoptant cette marche à laquelle les Anglais et les Américains ne manquent plus de se conformer. Beïrouc qui craignait, si nous n'étions pas rachetés, de nous avoir donné en pure perte la chétive et détestable nourriture, qui nous substentait à peine, savait bien nous représenter l'abandon dans lequel on nous laissait, par une politique mal entendue; et je suis persuadé que les moindres secours reçus de Mogadore, et dont il nous eût certainement laissé la jouissance, eussent beaucoup diminué les tourmens auxquels nous étions en proie.

C'est ici le moment de faire remarquer, dans l'intérêt de tous les gouvernemens européens, les avantages considérables qu'ils obtiendraient, s'ils donnaient aux agens consulaires de Mogadore une plus grande liberté d'agir, et s'ils les rendaient, en quelques points, indépendans des consulats généraux, que l'éloignement ne permet pas

de consulter immédiatement. Cette faculté serait utile dans un grand nombre d'occasions. Mogadore, malgré le peu d'activité des affaires que l'on y fait actuellement, est la ville de Barbarie où, par la suite, le commerce doit redevenir le plus florissant. Cette ville est également le premier port de refuge qui s'offre aux malheureux esclaves arrivant du désert. Sous ces deux rapports, elle a donc acquis la plus haute importance. Si chaque agent établi à Mogadore avait la facilité de traiter directement avec les chefs indépendans, sans être obligé d'écrire à Tanger, c'est-à-dire à plus de cent lieues de sa résidence, on serait assuré d'obtenir le rachat des captifs, non-seulement avec plus de promptitude, mais souvent à un taux plus avantageux, parce qu'on pourrait profiter, pour terminer les marchés, de toutes les circonstances qui se présenteraient (1).

(1) Il n'est cependant pas permis d'espérer

Il est aussi à désirer que des fonds destinés au rachat des esclaves soient toujours à la disposition des agens consulaires. Les mêmes malheurs se sont trop souvent répétés pour ne pas chercher à prévoir ceux qui pourraient arriver, et l'humanité exige, ce me semble, que le secours soit préparé avant l'événement. Combien de tourmens, d'incertitudes, d'anxiétés nous eussent été épargnés, si l'agent de France à Mogadore avait eu les pouvoirs dont je désire qu'il soit investi, et si l'intérêt qu'éprouvait si vivement pour nous le chargé d'affaires de notre gouvernement avait pu se faire sentir d'un point moins éloigné ! Mais que devions-nous attendre d'un agent dépourvu de moyens d'agir ! pouvions-nous raisonnablement prétendre que M. Casaccia fît de son propre mouvement, pour secourir des étrangers, des sa-

---

maintenant qu'on obtienne les esclaves à un prix beaucoup moindre que celui que nous avons coûté. Chacun de nous a été racheté 2500 francs (tous les cinq 12,500 francs).

crifices qui, s'ils n'étaient pas approuvés, compromettaient nécessairement ses intérêts? Uniquement guidé par l'espoir d'être utile à d'autres malheureux, je dois donc déclarer que les esclaves de toutes les nations ne peuvent qu'espérer une amélioration à leur sort, lorsqu'ils trouveront le pavillon protecteur de leur pays, confié à Mogadore à des agens plus indépendans des consuls généraux, et même, si cela est possible, aux mains de leurs compatriotes (1).

(1) Si j'émets le vœu de voir un Français devenir agent consulaire à Mogadore, c'est parce que M. Casaccia ne m'a pas caché, à mon départ, l'intention qu'il avait de retourner à Gènes. Son successeur, s'il est de même étranger, aura-t-il pour d'autres naufragés les prévenances dont nous avons été l'objet? cela peut être; le contraire aussi peut arriver. En aimant à reconnaître avec moi combien l'intérêt accordé au malheur rapproche les hommes des diverses nations, on pensera néanmoins qu'il est plus naturel de compter sur cet intérêt, quand il se trouve encore excité par un sentiment national.

J'ai cru d'autant plus nécessaire d'insister sur ce qui peut faciliter le rachat des esclaves, que ce serait une erreur de penser que l'on obtiendra toujours le même succès, en suivant la marche à laquelle on s'est conformé pour nous. Si l'on considère les dispositions naturelles des Maures à notre égard, on sera convaincu que nous devons uniquement notre salut à l'empressement du gouverneur du Sus à obéir aux ordres de Soliman. Ainsi, l'exécution de semblables ordres, confiée à un homme plus prononcé dans sa haine contre les chrétiens que ne l'était El-Caïd El-Djellaly, rencontrerait des retards dont l'empereur n'aurait aucun intérêt de se plaindre, et la marche qui a eu pour nous un résultat si heureux entraînerait presque toujours, j'en suis certain, la perte des captifs.

Cependant il est possible qu'on la suive encore; dans ce cas, je n'ai plus qu'un souhait à former, c'est que le gouvernement qui en aura fait une seule fois usage recon-

naisse immédiatement, par des présens d'une valeur supérieure au prix de la rançon, le service rendu par le sultan. Si l'on n'emploie pas cette mesure, malheur aux naufragés pour lesquels on sollicitera plus tard d'autres secours! ils ne doivent espérer qu'un intérêt trop lentement exprimé; et El-Caïd El-Djellaly lui-même, qui comptait bien aussi qu'on n'oublierait pas les soins intéressés qu'il a eus pour nous, ne se montrerait peut-être pas une seconde fois sous les dehors d'une bienveillance qui, de la part des Maures, sera rarement sincère envers des chrétiens.

JOURNAL

DU VOYAGE DES SEPT MATELOTS

QUI S'ÉCHAPPÈRENT AVEC LA CHALOUPE, APRÈS LE COMBAT CONTRE LES OUADLIMS.

Il est impossible que le lecteur n'ait pas conçu la plus vive inquiétude sur le sort des matelots du brick, au moment où il les a vus s'embarquer dans une chaloupe en mauvais état, pour fuir la fureur des sauvages, à laquelle paraissaient devoir être sacrifiés leurs compagnons restés sur le rivage. On a dû craindre que ces marins ne fussent devenus victimes de leur entreprise hasardeuse ; mais heureusement ils ont échappé à tous les dangers. On joint ici une relation de leur voyage de la côte d'Afrique aux Canaries. Le capitaine Scheult, à son retour à Nantes, l'a envoyée à Paris.

Cette relation est écrite par le matelot Coustou. Doué de plus de connaissances et

d'intrépidité que ses camarades, il a constamment dirigé, pendant cette traversée périlleuse, la frêle nacelle, que les vagues menaçaient à chaque instant d'engloutir.

Le commencement du récit a été supprimé comme n'étant qu'une répétition de ce qui a été déjà rapporté. On ne le prend qu'au moment où les matelots gagnent à la hâte le bâtiment naufragé, et font ensuite des efforts pour enlever les malheureux qui du rivage leur tendent les bras.

Voici comment s'exprime le narrateur :

« Après nous être battus avec courage, » voyant que nous n'avions que des pierres » pour nous défendre contre les sauvages, » nous cherchâmes à nous éloigner dans la » chaloupe; mais les coups de mer l'avaient » entièrement remplie, et elle se trouva » rase comme une mesure de blé. Alors, » n'ayant aucun autre parti à prendre, je » me jette à la mer, et je cherche à gagner » le navire : j'y arrive, mais avec peine, » et après avoir bu beaucoup d'eau salée.

» Comme je garnissais au cabestan l'amarre
» qui tenait la chaloupe, et en engageais le
» bout pour virer, j'entends une voix sourde
» qui criait : *Oh ! matelot Coustiou ! sauvez-*
» *moi, je vais me noyer !* Je fus aussitôt le
» long du bord, et je vis Baudrier qui vo-
» missait l'eau salée, et cherchait à s'accro-
» cher aux haubans du navire. Parvenu sur
» le pont, il se reposa un instant, et ensuite
» nous vîrâmes tous les deux pour attirer la
» chaloupe, qui arriva jusqu'au bâtiment
» avec cinq de nos camarades. Ayant vidé
» l'eau de l'embarcation, nous essayâmes
» d'aller chercher le capitaine et ceux de
» nos compagnons qui étaient encore sur le
» rivage ; mais, comme nous en appro-
» chions, des sauvages entrèrent dans la
» mer, et nous mirent en joue. Ceux qui
» étaient avec moi dans la chaloupe se cou-
» chèrent en criant : *Baissez-vous donc,*
» *Coustiou, et allons nous-en.* Dans ce mo-
» ment les trois matelots qui étaient restés
» sur le navire virèrent au cabestan, et ha-

» lèrent la chaloupe à bord. Alors nous » avons pris le parti de la gréer, en sou- » haitant une bonne destinée, à ceux que » nous ne pouvions emmener avec nous.

» Nous fîmes un gouvernail avec un » morceau des pavois du navire, un mât » avec le mât de cacatois; nous prîmes deux » bonnettes de hune pour misaine et taille- » vent, la ligne de sonde pour hauban, et » un restant de toile neuve destinée à former » à la chaloupe un pavois de défense contre » les coups de mer.

» Nos vivres consistaient en trois barils » de biscuit, onze fromages, trois dames- » jeannes de vin, une barrique d'eau, et » quelques viandes salées.

» Après nous être munis de ces provi- » sions, nous prîmes le petit pavillon, ainsi » que les deux compas renfermés dans l'ha- » bitacle, et, sur les cinq heures du soir » ayant abandonné le navire, qui était » rempli d'eau, nous gagnâmes le large à » force de rames.

» Lorsque nous fûmes à environ un quart » de lieue des rochers, nous mîmes à la » voile ayant vent de nord, et faisant route » à l'est quart nord-est, pour longer la côte, » dans l'espoir d'aller à Cadix. La nuit se » passa, en suivant cette direction, à la » vue de la terre. Le 31 mai (lendemain » du départ), même vent, même route » jusqu'à quatre heures du soir. Alors le » vent vint à fraîchir, et changea de ma- » nière qu'il nous jeta à la côte à quinze » brasses des rochers. Nous eûmes de la » peine à les éviter; cependant, à force » de rames, nous pûmes encore nous éloi- » gner de la terre. Lorsque nous en fûmes » à une certaine distance, nous louvoyâmes » trois heures vers la côte et trois heures » au large. La seconde nuit s'écoula en fai- » sant cette manœuvre.

» Le premier juin, le vent resta le même, » et la mer devint grosse. Bento (matelot » passager) pleurait pour qu'on relâchât » en Afrique; un autre voulait qu'on es-

» sayât de gagner le Sénégal en suivant la
» côte; mais nous décidâmes, au contraire,
» que nous chercherions, autant que pos-
» sible, à nous élever en pleine mer, et
» qu'ensuite nous tâcherions de mettre le
» cap au nord-ouest, dans l'intention de
» découvrir une des îles Canaries, ou bien
» quelques navires.

» D'après notre estime, nous devions être
» à peu près dans le passage de ceux qui
» vont dans l'Inde et au Brésil, et chacun
» de nous se rappelait que nos officiers nous
» avaient dit que les îles Canaries devaient
» se trouver à trente-six ou quarante lieues
» au nord du navire échoué.

» A l'approche de la nuit, la mer devint
» beaucoup plus grosse, et le vent souffla
» avec tant de violence, que nous fûmes
» obligés de prendre tous les ris. La désola-
» tion, qui, dès la veille, était déjà à notre
» bord, fut alors portée à son comble.
» Chacun exprimait un violent désespoir.
» L'un disait : Pourquoi sais-je nager ? je

» souffrirai trop long-temps en cherchant à
» me soutenir sur l'eau. Un autre se pro-
» posait de plonger pour abréger ses dou-
» leurs. Un troisième, voyant que la cha-
» loupe embarquait plus d'eau qu'il ne pou-
» vait en vider, ne voulait plus travailler,
» et me répétait d'un ton plaintif : Ne me
» commandez plus rien, je vois que mes
» efforts sont inutiles, et qu'il faut bientôt
» mourir. Le mousse seul (jeune homme
» de seize ans) me disait : N'ayez pas peur,
» Coustiou; moi seul je jetterai l'eau; je vous
» assure que la chaloupe ne se remplit pas
» autant qu'elle faisait.

» La nuit devint très-sombre, et le même
» temps continua. J'étais si fatigué d'être
» resté toujours assis, et de n'avoir pu
» dormir, que je fus obligé de donner le
» timon du gouvernail à un autre; seule-
» ment j'eus soin de dire à celui qui me
» remplaça : S'il y a du nouveau, tu m'a-
» vertiras. Je me couchai ensuite à ses pieds.
» Mais tout à coup un de mes camarades

» s'écria : Coustiou, levez-vous! notre cha-
» loupe va être remplie d'eau. — Eh! non,
» répondis-je, cela nous est déjà arrivé. —
» O Coustiou, levez-vous, levez-vous donc,
» nous sommes perdus! — Celui qui m'ap-
» pelait ainsi tremblait de tous ses membres;
» mais le matelot qui était au gouvernail,
» glacé par la terreur, n'avait pas la force
» de dire un mot. Voyant moi-même dans
» ce moment toute la grandeur du danger,
» je me recommandai à Dieu, et je dis mon
» acte de contrition. Mais, m'étant ensuite
» résigné, je repris le timon, en disant à
» celui qui le tenait : Comment, tu as peur?
» ne vois-tu pas qu'il fait toujours le même
» temps? allons va te coucher. Jusqu'au
» matin je ne désemparai pas du gouver-
» nail, et malgré la crainte que j'éprouvai,
» je cherchais, par mes discours, à rassurer
» mes compagnons. Ne sommes-nous pas
» plus heureux que nos gens restés là-bas,
» leur disais-je? sans doute ils sont déjà
» morts, car vous avez vu que ces sauvages

» ont voulu tuer notre capitaine, et il est
» possible qu'il soit mangé maintenant,
» ainsi que les autres. Il faut donc regarder,
» mes amis, notre position comme une pé-
» nitence; notre malheur ne nous arrive
» que par la volonté de Dieu. Prenons cou-
» rage; si nous ne chavirons pas, nous avons
» des vivres pour long-temps.

» Le 2 juin, la mer s'apaisa, et en con-
» tinuant la même route que la veille, nous
» nous trouvâmes à sept heures du matin,
» et à notre grand étonnement, à la vue
» d'une terre. Nous mîmes le cap dessus,
» et à onze heures environ nous l'accostâmes.
» C'était l'île Fortaventure, une des Cana-
» ries. Cinq ou six pêcheurs, auxquels nous
» parlâmes, nous dirent que nous étions
» au lieu nommé le *Gran Tranlgade*. Nous
» ayant reconnus pour Français, ces pê-
» cheurs nous engagèrent à continuer la
» route jusqu'à la Grande-Canarie, qui
» n'était, nous disaient-ils, qu'à dix-huit
» lieues dans l'ouest, et où nous trouve-

» rions un consul de notre nation. Comme
» le temps était devenu favorable, nous
» n'hésitâmes pas à partir de suite; mais le
» soir un calme nous surprit, et nous pas-
» sâmes la nuit à la même place.

» Le 3 juin, à deux heures après midi,
» la brise commença seulement à souffler;
» cependant elle ne nous permit pas de
» faire beaucoup de chemin. Nous étions
» déjà à cinq ou six lieues de Fortaventure,
» et nous n'apercevions pas la Grande-
» Canarie. La crainte que les pêcheurs ne
» nous eussent trompés nous fit prendre le
» parti de virer de bord et de retourner à
» Fortaventure. Nous fûmes assez heureux
» pour y arriver, mais seulement le 5 juin.
» Nous accostâmes au même lieu du *Gran*
» *Tranlgade* que nous avions déjà re-
» connu.

» A quatre heures du soir, trois de nous
» se rendirent au premier village, qui se
» trouvait à deux lieues, afin de faire une
» déclaration. On les mit aussitôt en qua-

» rantaine, et on les fit garder par des
» paysans armés.

» Le 6, ceux qui étaient restés dans la
» chaloupe virent arriver une quinzaine
» d'hommes, armés chacun d'un fusil et
» d'un grand couteau attaché à la ceinture.
» Ils firent descendre tout le monde à terre,
» halèrent la chaloupe hors de l'eau, pri-
» rent en compte le reste de nos vivres, et
» nous persécutèrent pour avoir de l'argent,
» en nous disant en espagnol : Vous êtes des
» voleurs, des brigands; donnez-nous de
» l'argent. Les femmes du pays, qui pas-
» saient près de nous, disaient à la garde :
» Il vaut mieux leur couper la tête que de
» garder de pareils gens; ce sont des pirates,
» des insurgés.

» Le 7, la garde, qui mangeait nos vivres
» à discrétion, nous mena rejoindre au vil-
» lage nos camarades, qui y étaient déjà
» depuis deux jours, et que nous trouvâmes
» désolés et mourant de faim.

» Notre quarantaine commença le 5 juin

» et dura jusqu'au 24 août. Ainsi nous pas-
» sâmes quatre-vingts jours couchés sur la
» terre et mangés par la vermine. Onze
» jours après l'arrivée à Fortaventure nos
» vivres étaient épuisés. Dans le courant de
» la quarantaine nous restâmes douze jours
» sans rien manger. Deux fois nous nous
» sommes révoltés et avons forcé la garde.
» C'est alors que je reçus un coup de baïon-
» nette au bras.

» Enfin, le 24 août, nous partîmes de
» Fortaventure pour Ténériffe. Dans la nuit
» du 27 au 28, le navire sur lequel nous
» étions se remplissant d'eau, nous fûmes
» obligés de jeter à la mer une grande partie
» des pierres à chaux dont il était chargé.
» Ce navire avait, outre nous, dix-huit
» hommes d'équipage et quarante passagers.
» Nous touchâmes à Canarie, et fûmes ré-
» clamer des vivres chez le vice-consul fran-
» çais, qui nous en fit donner. Le 29, nous
» nous remîmes en route pour nous rendre
» à Sainte-Croix de Ténériffe; mais les voiles

» du bâtiment s'étant, peu après notre dé-
» part, toutes déchirées par la violence du
» vent, et ne pouvant plus nous en servir,
» on se trouva obligé de relâcher à Bonne
» (sur un autre point de l'île). On comptait
» encore quatorze lieues jusqu'à Sainte-
» Croix : nous les fîmes à pied, à travers
» les montagnes, et le 30 au soir nous arri-
» vâmes dans cette ville, où le consul nous
» reçut fort bien, et nous logea d'abord
» chez lui.

» Le 5 septembre, nous fûmes embar-
» qués, comme passagers, à bord du brick
» *l'Union-Fortunée*, capitaine Massillon. Le
» navire ayant besoin d'être caréné, on le
» mena à l'île de Lancerotte, où nous al-
» lâmes avec lui. Nous revînmes ensuite à
» Sainte-Croix, et nous n'en partîmes que
» le 11 novembre pour nous rendre à Mar-
» seille, où nous débarquâmes seulement
» le 23 décembre.

» Après une quarantaine de quinze jours,
» faite dans cette dernière ville, nous re-

» çûmes, au bureau de la marine, notre
» conduite à raison de trois sous par lieue.
» Nous nous mîmes aussitôt en route, et le
» 10 février 1820 nous arrivâmes à l'île
» Dieu, fort mal chaussés, et chacun n'ayant
» à peu près pour vêtement qu'une mauvaise
» chemise rouge que lui avait donnée le
» consul de Ténériffe.

LETTRE

DU MATELOT COUSTIOU A M. SCHEULT,

En lui envoyant son Journal.

Morlaix, 4 mai 1820.

MONSIEUR SCHEULT,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous écrire ces deux mots pour vous témoigner la joie que je ressens de vous savoir chez vous. J'ai parlé, à Bordeaux, à M. Souza et au matelot Affilé, qui m'ont dit que vous désiriez avoir la copie du journal de *notre mauvais trimestre*, pour l'envoyer à M. Cochelet, qui veut en faire *un livre de vérité*. Si c'est un effet de votre bonté d'en demander un pour moi, quand *il sera timbré* (1), je vous serai obligé de me le procurer : *coûte qui coûte, cela m'est égal.*

J'ai d'abord craint de recevoir des reproches de vous, pour être parti avec la chaloupe sans vous avoir emmené; mais vous savez maintenant que tout ce que

1) Imprimé.

j'ai fait a été pour le mieux. Aussi, comme je compte aller dans un mois à Nantes, ce sera sans crainte que je me présenterai chez vous pour vous voir.

J'ai l'honneur de vous saluer, etc.

LETTRES DIVERSES

CONCERNANT

LA CAPTIVITÉ DES NAUFRAGÉS.

(*a*) *Lettres de* M. SOURDEAU *à* M. Charles COCHELET.

Tanger, ce 30 juillet 1819.

MONSIEUR,

Monsieur l'agent de France, à Mogadore, me mande par sa lettre, en date du 13 courant, la malheureuse situation dans laquelle vous, et trois autres personnes, vous vous trouvez.

Deux heures après sa lettre reçue, j'ai réexpédié l'exprès porteur d'une lettre que j'adresse à M. l'agent de France, dans laquelle je l'autorise à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour adoucir votre position. Tout ce qu'il fera sera bien fait.

Je le prie de vous donner tous les renseignemens qu'il doit avoir, pour éviter de prendre l'affreuse maladie qui désole ce pays. Je crois utile de mon côté de vous donner moi-même connaissance des moyens employés ici, et souvent avec succès, pour anéantir ce fatal venin.

Au moment où les symptômes se font sentir, tels que le frisson, l'abattement général, et le mal de tête, il faut boire plusieurs onces d'huile, et de plus, s'en oindre tout le corps, en se faisant frotter avec une flanelle imbue de ce liquide. Je ne saurais trop vous recommander, monsieur, de ne pas avoir le moindre contact avec les naturels. Évitez-les avec la plus active attention. Je n'ai usé que de ce moyen pour me préserver de la peste qui n'existe plus ici, et à laquelle j'ai échappé, malgré mes sorties journalières, dans le temps où elle faisait le plus de ravage.

J'ai l'honneur de vous prévenir que, mon devoir m'imposant l'obligation d'instruire les ministres des affaires étrangères et de la marine d'un événement tel que celui qui est arrivé au bâtiment qui vous portait, je m'en acquitterai par le premier courrier. En outre, j'en instruirai M. De-

Tessert, de Paris, dont vous vous réclamez dans la lettre que m'envoie M. l'agent de France. A Nantes, on en sera également informé.

Veuillez bien, Monsieur, vous et vos compagnons d'infortune, disposer de moi de toutes les manières que vous jugerez convenables. C'est la plus belle attribution de nos fonctions, que celle qui nous fournit l'occasion d'être utiles à nos compatriotes.

J'ai l'honneur, etc.

Tanger, ce 5 octobre 1819.

MONSIEUR,

J'ai reçu aujourd'hui même, une lettre de M. votre frère, en date du 10 septembre dernier, dans laquelle il veut bien me remercier de ce que madame Arcambal, ma sœur, lui a fait parvenir de vos nouvelles. Je l'avais priée, comme votre nom m'était connu, de s'occuper de suite à faire connaître votre malheureuse position à vos parens et amis.

Ci-incluse une lettre de votre frère. Elle était contenue dans la mienne.

Je ne sais où cette lettre vous parviendra ; mais si j'ai assez de bonheur pour qu'elle vous trouve à Mogadore, chez M. l'agent, et un peu remis de toutes vos tribulations et privations de tout genre, je serai soulagé d'un grand poids.

Outre les soins que M. Casaccia vous prodiguera sans doute, je vous ai bien recommandé à M. l'agent d'Espagne, M. Court, homme très-obligeant, et qui m'a promis, à son départ de cette ville, de faire pour mes malheureux compatriotes tout ce qui serait en son pouvoir.

Du courage! Monsieur, du courage! Je sens qu'il vous en faut beaucoup avec de pareils gens. Dieu vous sortira de ce mauvais pas! Espérons tout de sa bonté infinie.

J'ai l'honneur, etc.

Lettres du meme a M. Adrien Cochelet, *à Paris.*

Tanger, ce 19 octobre 1819.

Monsieur,

J'ai reçu le 7 de ce mois, par voie de Gibraltar, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 10 septembre dernier, dans laquelle il y en avait une incluse, adressée à M. votre frère. Un courrier que je faisais partir au moment même où votre lettre m'est parvenue, a porté à mon agent, à Mogadore, celle qui était pour monsieur votre frère.

Hier, 18, j'ai reçu de M. Casaccia, des nouvelles des naufragés. Il me mande, en date du 25 septembre, que le gouverneur du Sus lui a accusé réception de la lettre de S. M.; que ce gouverneur s'occupe du rachat des naufragés, ainsi que son maître le lui ordonne, et qu'aussitôt qu'ils seront en son pouvoir, il les enverra à Mogadore.

M. Casaccia m'ajoute que, si les ordres de l'empereur ne sont pas exécutés avec assez de promp-

titude, il usera de la permission que je lui ai donnée d'agir de son côté, sans attendre que cette affaire se termine par les Maures, qui ne finissent jamais rien. Ce n'est que sur les lieux, Monsieur, que l'on peut juger de toutes les difficultés que ces affaires entraînent avec elles, et surtout, dans un moment où l'intérieur de l'empire est en révolte contre le souverain, que ses ordres sont, ou méconnus, ou négligés, et que les communications sont presque partout interrompues. La preuve en est dans le temps que mon courrier a mis à venir de Mogadore ici. Ordinairement, ces cent vingt lieues se font par un bon courrier piéton, en dix et douze jours; celui-ci en a mis vingt-trois, en raison de tous les détours qu'il a été obligé de faire.

Vous saurez, Monsieur, que le lieutenant du bâtiment est mort. On ne me dit pas si c'est de la peste, ou des suites du naufrage. Quant à M. votre frère, d'après mes questions au courrier, je le sais en bonne santé, ainsi que ses deux autres compagnons d'infortune. Je vous ferai connaître, Monsieur, qu'un négociant anglais, vice-consul d'Espagne à Mogadore, y est retourné par mer, après

avoir passé quelque temps ici. Comme il était présent au moment où j'ai appris le naufrage de *la Sophie*, il a vu tout l'intérêt que je prenais à sauver mes compatriotes des mains des Arabes, et il m'a bien promis, en partant, de se joindre à mon agent pour terminer cette affaire.

Depuis dix jours, nous attendons un bâtiment parti de Mogadore; le vent est contraire, ce qui occasione le retard de son arrivée. Peut-être, monsieur votre frère y est-il embarqué. J'avais bien ordonné que l'on profitât de cette occasion si rare et si heureuse dans un moment où un chrétien en voyage est certain de périr. Ici, on attend deux bâtimens qui vont à Marseille; ce serait très-heureux, s'ils pouvaient repasser les naufragés en France. Enfin, Monsieur, fiez-vous à mes soins les plus empressés pour sortir monsieur votre frère de son horrible position. Il est chez un assez bon chef d'Arabes. Le courrier me l'a peint comme assez humain; mais compter sur l'humanité d'un Arabe!.....

Tanger, 10 novembre 181[illegible].

Monsieur,

Votre frère est libre et en bonne santé! . . .

. . . . . .

. . . . . .

Monsieur l'agent de Mogadore, me mande en date du 16 octobre, que le 13 dudit, les malheureux naufragés sont entrés dans cette ville. S. M. l'empereur a fait payer au cheik Beïrouc 500 piastres pour la rançon de chaque individu.

Ainsi, Monsieur, vous voilà plus tranquille! Remercions Dieu de sa protection, et comptez sur tous les efforts que je ferai pour mettre monsieur votre frère dans vos bras le plus tôt possible.

Daignez agréer, etc.

Lettre de M. GOULBURN, *écrite au consul d'Angleterre à Tanger, d'après les démarches du général sir Robert Wilson.*

London, 6 *october* 1819.

SIR,

Earl Bathurst has received an application from the friends of Mr. Cochelet, who together with several of his counntrymen have had the misfortune to be shipwrecked on the coast of Barbary and to fall into the hands of the Moors who retain them in slavery.

The friends of Mr. Cochelet entertain the hope that he and his companions may be released from captivity through your intercession with the government of Marocco, and I have therefore received his Lordship's directions to desire that you will unite your good offices with those of the French Consul general in Marocco, and co-operate with him in the means which he may adopt in order to effect the release of those unfortunate persons.

I am, sir, etc.

Londres, 6 octobre 1819.

MONSIEUR,

Le comte Bathurst a reçu une demande des amis de M. Cochelet, qui, avec plusieurs de ses compatriotes, a eu le malheur de faire naufrage sur les côtes de Barbarie, et de tomber entre les mains des Maures, qui les retiennent en esclavage.

Les amis de M. Cochelet espèrent que, par votre intercession près du gouvernement de Maroc, il pourra, ainsi que ses compagnons, voir finir sa captivité. J'ai, en conséquence, reçu l'ordre de sa seigneurie de vous informer qu'elle désire que vous vouliez bien unir vos soins à ceux du consul général de France à Maroc, et coopérer avec lui dans la marche qu'il croira devoir adopter pour effectuer la délivrance de ces infortunés.

Je suis, Monsieur, etc.

Lettres de M. le comte DECAZES *à* M. Adrien COCHELET.

Paris, le 17 septembre 1819.

Dès que vous m'apprîtes, Monsieur, le malheureux événement arrivé à votre frère, je m'empressai d'en faire part au ministre des affaires étrangères, en sollicitant sa prompte intervention pour venir au secours de nos infortunés compatriotes, et en lui faisant connaître l'intérêt particulier que je porte à monsieur votre frère. Son Exc. vient de me répondre que dès que M. Sourdeau, consul général à Tanger, fut informé du naufrage du bâtiment *la Sophie*, et du sort des quatre Français qui étaient sur ce bâtiment, il écrivit à notre agent consulaire à Mogadore, pour l'inviter à les racheter le plus promptement possible. Il sollicita en même temps à cet effet l'intervention du gouvernement maure qui s'empressa d'accéder à sa demande, et qui lui communiqua les ordres qu'il donnait en conséquence. La dépêche de M. Sourdeau qui a transmis ces informations, est datée du 19 août, et ce consul espérait alors que les naufragés seraient incessamment en

liberté. Son Exc. le ministre des affaires étrangères, vient de prescrire de ne rien négliger pour arriver promptement à ce résultat. Je me hâte de vous transmettre ces premiers renseignemens. Dès qu'il m'en parviendra d'autres, je m'empresserai de vous les communiquer. Je serais bien heureux de pouvoir vous annoncer bientôt la délivrance de votre frère, et de mettre fin par cette bonne nouvelle à votre vive affliction et à celle de votre famille.

Agréez, Monsieur, etc.

Paris, ce 25 novembre 1819.

Des nouvelles reçues de l'agent consulaire de France à Mogadore, sous la date du 25 septembre dernier, et dont je me hâte de vous faire part, annoncent, Monsieur, qu'à cette époque monsieur votre frère se portait bien, et que le cheik au pouvoir duquel il est paraît être humain. Les ordres envoyés par le gouvernement marocain, pour son rachat et celui de ses compagnons d'infortune, étaient arrivés aux autorités auxquelles

ils étaient adressés, et un prompt résultat en était attendu. Je m'empresserai de vous transmettre les renseignemens ultérieurs qui me parviendront. Je désire bien vivement qu'ils vous apprennent que monsieur votre frère et ses compagnons ont recouvré leur liberté.

Agréez, Monsieur, etc.

Lettre de M. Gabriel Delessert *au consul de France à Tanger.*

Paris, 14 septembre 1819.

Monsieur,

Ma maison Delessert et compagnie a reçu hier la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser le 30 juillet dernier, avec les détails relatifs au déplorable événement arrivé à M. Cochelet et à trois autres Français.

Je sais bien qu'il serait difficile d'ajouter à l'intérêt que votre humanité et le sort de ces infortunés compatriotes vous ont inspiré, et que vous aurez déjà pris toutes les mesures possibles pour les racheter et pour les rapprocher de leur patrie; mais dans tous les cas, Monsieur, je veux vous exprimer tout l'intérêt que je prends à M. Cochelet, et vous prier, s'il est nécessaire pour le soustraire à son triste sort, de fournir sur moi l'argent qui sera à débourser pour son rachat. Je mets aussi à votre disposition les fonds qu'il faudrait employer à sauver ses malheureux compagnons, qui, quoique inconnus, excitent en moi le désir de leur être utile.

Je vois par la lettre de monsieur votre agent à Mogadore, que l'on demandait 250 piastres fortes pour le rachat de chacun d'eux; mais voulant donner toute la faculté possible de les délivrer, je vous autorise, monsieur, à fournir vos traites sur moi pour cet objet jusqu'à la concurrence de quinze mille francs, employant toutefois, s'il le fallait, la majorité de la somme au rachat de M. Cochelet, qui m'est connu et avec la famille duquel je suis en relation.

Permettez aussi, Monsieur, que je vous exprime ma reconnaissance, pour l'empressement que vous avez mis à nous donner les détails renfermés dans votre lettre; ils m'ont déjà fourni les moyens d'offrir quelques consolations aux membres de la famille de M. Cochelet, qui se trouvent à Paris.

Veuillez recevoir, Monsieur, etc.

APPENDICE.

MOTS ARABES

Extraits d'un Vocabulaire que M. Cochelet doit à l'obligeance de M. Graberg de Hemsö, consul de Suède à Tanger (1).

PRONONCIATION DE L'ARABE Dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Sema	le ciel.
Chems	le soleil.
Chita	pluie.
Raml	sable.
Bahhr	mer.
Berd	froid.
Aam	année.
Chahr	mois.
Negma	étoile.
Ioum, nehar	jour, journée.
Raad	tonnerre.
Bika	pleurs.
Marad	maladie.
Humma	fièvre.

(1) L'auteur aurait pu donner en entier le vocabulaire, qui contient près de mille mots, et en outre y joindre l'arabe; mais les difficultés que présente l'impression des caractères arabes l'ont engagé à indiquer seulement, par l'exemple de quelques mots, la véritable prononciation dans l'empire de Maroc.

PRONONCIATION DE L'ARABE Dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Rukla	coup de pied.
Dua	médecine.
Médina	ville, cité.
Dar	maison.
Deffa	porte d'entrée.
Taka	fenêtre.
Serut, miftahh	clef.
Makass	ciseau.
Loba	serrure.
Magana	horloge, montre.
Kantara	pont.
Habs	prison.
Nakhla	palmier.
Kerma	figuier.
Dalia	vigne.
Defla	laurier-rose.
Kermous	figue.
Temr	datte.
Aineb	raisin.
Dillah	melon d'eau.
Sefergel	coings.
Roumman	grenade.
Arsa	jardin.
Sandal	baume.
Etai	thé.
Ghars	plante.

PRONONCIATION DE L'ARABE dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Chuk.	épine.
Zerb.	haie.
Ma.	eau.
Cherab.	vin.
Lahm.	viande.
Haleb.	lait.
Mahia.	eau-de-vie.
Felfel.	poivre, piment.
Ruz.	riz.
Bassal.	ognon.
Kuskusu.	couscousou.
Semid.	fleur de farine, semoule.
Tahin.	farine.
Sukkar.	sucre.
Kahwa.	café.
Melhh.	sel.
Hagel.	perdrix.
Rebba.	jardinier.
Gezzar.	boucher.
Tager.	marchand, négociant.
Sokhun.	chaud.
Ayane.	las, fatigué.
Ahhmar.	rouge.
Assfar.	jaune.
Abiad.	blanc.
Kerym.	libéral, généreux.

PRONONCIATION DE L'ARABE Dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Tsakyl.	pesant.
Ab, eb.	père.
Azri.	jeune homme, garçon.
Azba.	fille à marier
Lella.	demoiselle.
Heggiala.	veuve.
Kitáb.	livre.
Khatt.	écriture.
Kalem.	plume, roseau.
Hissab.	compte, calcul.
Koran.	le Koran.
Tevrat.	le Pentateuque.
Halluf.	cochon.
Hamar.	âne.
Auda.	jument.
Katt.	chat.
Nemer, nimer.	tigre.
Erneb.	lièvre.
Maza.	chèvre.
Dari.	chien de chasse, levrier.
Kelb.	chien.
Souf.	laine.
Nahla.	abeille.
Nemla.	fourmi.
Far.	souris.
Berghout.	puce.

PRONONCIATION DE L'ARABE Dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Nar, a[illegible]ya	feu.
Dokhann	fumée.
Zeït	huile.
Medfa, mi[illegible]fa	canon, fusil, mousquet.
Mukehla	fusil.
Sekkin	sabre, glaive.
Medess	poignard.
Mehmaz, mahmaz	éperon.
Lagiam	bride.
Bizzerba	vite, promptement.
Ghada	demain.
Andek	Gare, retire-toi.
Eliöum	aujourd'hui.
Elbârah	hier.
Bekri	de matin.
Lawah	non.
Zama	savoir, c'est-à-dire.
Mazal	pas encore.
Kif, keif	comment.
Daima	toujours.
Uskut	chut, silence.
Ras	tête.
Rigl	pied.
Ied	main.
Demm	sang.
Kalb	cœur.

PRONONCIATION DE L'ARABE Dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Ain	œil.
Fumm	bouche.
Chaar	cheveux.
Senn', sinn	dent.
Kerche	ventre.
Khobz	pain.
Belra	souliers.
Agi	viens.
Sir	va.
Até	donne.
Kebet	reçois.
Sir falek	va-t'en.
Goul lou	dis-lui.
Goul lou igi	dis-lui qu'il vienne.
Hatab	bois à brûler.
Hajar	pierre.
Hadid	fer.
Dahab	or.
Nokra ou Fedda	argent.
Drahme	argent monnayé
Sebaalkher	bonjour.
Meaalkher	bon soir.
Marahbah	bienvenu.
Selema	salut.
Amm el hasen	rossignol.
Summan, summin	caille.

PRONONCIATION DE L'ARABE Dans l'empire de Maroc.	FRANÇAIS.
Taïr.	oiseau.
Kifenta.	comment vous portez-vous?
Alakher.	très-bien.
Harami.	coquin.
Serak.	voleur.
Koum.	lève-toi.
Kahter.	volonté.
Kebehh.	mauvais.
Melihh.	bon.
Leuh.	tablettes qui servent aux enfans dans les écoles.

ITINÉRAIRES

Donnés à M. Cochelet par le grand rabbin de Jérusalem, qui est revenu avec lui de Tanger à Marseille : ces itinéraires, appuyés sur des renseignemens qui prouvent leur exactitude, ont servi à M. le chevalier Lapie pour dresser la carte annexée à la relation du naufrage (1).

I.

Route de RABAT à AKA, sur les confins du désert de Sahara, parcourue par les caravanes qui vont à Timectou, 12 journées et demie de marche (2).

NOMS DES VILLES OU VILLAGES.	NOMBRE de JOURNÉES.	OBSERVATIONS.
De Rabat à Tamesna.	2	Les villages de Gousdamah, Zaracten et Tifnout sont habités par des Chelleuhs. Tout le pays entre Tifnout et Aka est également occupé par les Chelleuhs. On nomme cette contrée *Kabla*. C'est une veste plaine dans laquelle on rencontre à chaque instant des villages de 20 jusqu'à 100 maisons.
De Tamesna à Benéhamer.	3	
De Benéhamer à Kalah.	2 $\frac{1}{2}$	
De Kalah à Zahouitsidirakal. . . .	1	
De Zahouitsidirakal à Gousdamah.	» $\frac{1}{2}$	
De Gousdamah à Zaracten.	1	
De Zaracten à Tifnout.	1 $\frac{1}{2}$	
De Tifnout à Aka.	3	

(1) Peut-être les savans trouveront-ils que les noms rapportés dans les itinéraires ne sont pas écrits suivant la manière usitée de rendre les mots arabes; mais on peut du moins assurer que, tels qu'ils sont présentés, ils indiquent la véritable prononciation du pays.

(2) Le chameau chargé parcourt ordinairement de 9 à 10

II.

Autre route de Rabat à Aka, également suivie par les caravanes, 23 journées.

NOMS DES VILLES OU VILLAGES.	NOMBRE de JOURNÉES.	OBSERVATIONS.
De Rabat à Dar el Béda.	2	
De Dar el Béda à Azamor.	3	
De Azamor à Safi.	3	
De Safi à Mogadore.	2	
De Mogadore à Agadéer.	3	
De Agadéer à Tamaleh.	2	
De Tamaleh à Ouesan.	1	Ouesan est situé dans une plaine bien cultivée.
De Ouesan à Talendaietegerrer. .	» ½	
De Talendaietegerrer à Illekh. .	» ½	
De Illekh à Offeran.	1	On compte à Offeran environ 150 maisons. La moitié de la population est juive.
De Offeran à Tamanart.	2 ½	
De Tamanart à Aka.	2 ½	Aka se compose d'à peu près 200 maisons habitées par des Maures et de 50 occupées par des Juifs. Le pays environnant, arrosé par des eaux abondantes, est bien cultivé, et offre presque l'aspect de la campagne de Tarodant.

et 11 lieues de France par jour. Les caravanes partent habituellement au lever du soleil, et marchent jusqu'à son coucher : elles ne s'arrêtent qu'une fois au milieu de la journée, et rarement plus d'une heure. (*Notes de l'auteur.*)

III.

Autre route conduisant aussi jusqu'au désert (1).

De Kalah à Tafilet, 11 journées.

NOMS DES VILLES OU VILLAGES.	NOMBRE de JOURNÉES.	OBSERVATIONS.
De Kalah à Rafala.	1	
De Rafala à Kasbat Benémiskin. .	1 ½	
De Kasbat Benémiskin à Tadla. . .	» ½	Kasbat Benémiskin n'a qu'environ 70 maisons, quelques-unes habitées par des Juifs.
De Tadla à Zahouit Aietisak. . . .	1	Tadla, entouré de murailles, est regardé comme une ville dans laquelle on compte plus de 400 maisons.
De Zahouit Aietisak à Timillin. .	1 ½	Le pays entre Zahouit Aietisak et Timillin est très-montagneux : il est habité par des Chelleuhs, presque toujours en guerre avec le sultan.
De Timillin à Zayane.	1 ½	
De Zayane à Tafilet.	4	Le canton où est situé Zayane porte le même nom. On croit que la population de ce canton peut s'élever à près de 100,000 habitans : ils sont tous Chelleuhs, et méconnaissent souvent le pouvoir de l'empereur ; c'est en voulant les réduire que Soliman éprouva l'échec après lequel il fut bloqué dans Méquinez.

(1) Ce chemin n'est jamais fréquenté par les caravanes ; les obstacles que l'on y rencontre à chaque instant ne permettent guère de le parcourir qu'avec des chameaux peu chargés.

(*Note de l'auteur.*)

Noms de plusieurs villages peu éloignés de Mogadore, et de quelques autres situés autour de Maroc (1).

Le village de Mesamer, qui n'est pas très-loin de Mogadore, est à environ deux journées de Maroc. Il est habité par une centaine de familles maures, et par quelques Juifs. A peu de distance de ce village on trouve celui de Misikala, et plus loin un endroit nommé Kousumt. Le chemin entre Misikala et Kousumt est parsemé de maisons. Les autres villages, en se rapprochant de Maroc, et en les indiquant dans l'ordre de leur éloignement de cette ville, sont : Tahora, Ementanout, Aiet Abdalah, Assifelmal (2), Tesguine et Hamismis. Aiet Abdalah est à une journée et demie de Maroc, et Assifelmal seulement à un jour de marche. De Tesguine et de Hamismis, situés au pied de l'Atlas, on découvre facilement les minarets de la capitale, dont ces deux villages, habités par une population assez nombreuse, ne sont aussi éloignés que d'une journée.

Sur une montagne assez haute et très-escarpée on aperçoit, à trois quarts de journée de Maroc, un village considérable, qui est à la vue de cette dernière ville, et que l'on nomme Agargor. Plus loin dans la plaine, et à un jour de Maroc, est situé celui de Tahannaout.

Tout-à-fait dans les montagnes de l'Atlas est le village d'Ouadnèfiche, dont la position, à ce que disait le rabbin, est extrêmement pittoresque.

(1) Comme la situation de ces divers villages n'est pas toujours présentée aussi exactement que les noms qui les désignent, M. Lapie n'a mentionné sur la carte que ceux dont la position lui a paru suffisamment indiquée ; et par de judicieuses recherches, aidées de renseignemens donnés précédemment par d'autres voyageurs, il a cherché a obtenir un résultat certain.

(2) Très-près d'Assifelmal on trouve une mine d'argent. A trois portées de fusil d'Aiet Abdalah il en existe une autre. Elles ne sont plus exploitées par la défense expresse du sultan. (*Notes de l'auteur.*)

ITINÉRAIRE

Que M.r Cochelet tient d'Hamar, Maure parti d'Ouadnoun en même temps que lui.

De Tarodant à Aka, 3 journées et demie.

NOMS DES VILLES OU VILLAGES.	NOMBRE de JOURNÉES.	OBSERVATIONS.
De Tarodant à Ouladbouris. . . .	» $\frac{1}{2}$	On compte à Ouladbouris environ 100 maisons habitées par des Maures, et 30 par des Juifs. Les environs sont bien cultivés et très-abondans en fruits. Près d'Ouladbouris, et un peu à l'est de ce village, est celui de Tihut, qui a moins de population, mais dont la position est aussi fort agréable.
D'Ouladbouris à Tenahort.	» $\frac{3}{4}$	Tenahort est plus considérable que Ouladbouris, et la campagne environnante encore plus fertile. A trois heures de marche à l'est de Tenahort est le village d'Igli, que l'on doit presque regarder comme une ville, puisqu'il a plus de 300 maisons.
De Tenahort à Hemmehara.	» $\frac{1}{4}$	Ce dernier village est situé sur une colline. Tout au plus à une journée de marche de Hemmehara, on aperçoit les ruines d'un fort portugais.
De Hemmehara à Aka.	2	

OBSERVATIONS
SUR UN PASSAGE DE LA RELATION DU CAPITAINE RILEY.

M. Cochelet ayant reçu, avec prière de la joindre à son ouvrage, une note du P. don Pedro Martin, franciscain, interprète du consulat d'Espagne à Tanger, a pensé que l'impartialité lui faisait un devoir de la donner sans y rien changer.

Elle a pour but de réfuter un passage de la relation du capitaine Riley.

Pour mettre le lecteur au courant de ce dont il s'agit, on relatera d'abord l'article qui a blessé les missionnaires espagnols établis en Barbarie ; la note qui les défend viendra ensuite.

Le capitaine Riley, en parlant d'eux, s'exprime ainsi, page 380, tome II :

« Après avoir traversé une forêt considérable, » nous trouvâmes sur notre droite un petit lac » que nous longeâmes, et au coucher du soleil

» nous arrivâmes devant les murs de Larache.
» Ayant ouï dire qu'il y résidait quelques moines
» espagnols, je demandai à être mené auprès
» d'eux, et je fus bientôt conduit à leur de-
» meure, qui est une très-bonne maison, de
» construction européenne. Le principal de ces
» moines vint me trouver, et me dit, quand je
» lui eus rendu brièvement compte en espagnol
» qui j'étais, qu'il me logerait par esprit de cha-
» rité. Il me conduisit alors dans une chambre
» assez bien meublée. Comme il avait habité
» Mogadore pendant quelque temps, il me fit
» plusieurs questions sur cette ville, et sur ses
» anciennes connaissances dont je me trouvai
» connaître quelques-unes. Il me régala de vin
» qu'il me dit avoir fait lui-même; il n'était
» pourtant pas des meilleurs : à dix heures du
» soir, on nous servit un excellent souper de
» volailles et de salade, à l'espagnol. Ce bon
» père, dont le nom est *Juan Tinaones*, me dit
» qu'il avait passé dix ans en Barbarie, dont
» quatre à Mogadore, trois à Rabat, et trois à
» Larache, tout-à-fait séparé du monde civilisé;
» que la cour d'Espagne donne de très-forts ap-

» pointe[illegible]ens aux pères qui jouissent d'une bonne
» réputation, et qui sont recommandés par leurs
» évêques, lorsqu'ils veulent aller passer dix
» ans comme missionnaires en Barbarie, au bout
» duquel temps on leur donne, pour le reste de
» leurs jours, une pension de trois mille piastres
» par an. Je lui demandai en quoi il pouvait
» servir en Barbarie à la cause du christianisme,
» puisqu'il n'osait pas même essayer de convertir
» un Maure ni un Arabe, ni mentionner le nom
» de notre Sauveur à l'un ni à l'autre, ni même
» à un Juif. « Je n'y sers à rien, me répondit-il ;
» mais nous avons toujours chez nous le nom de
» missionnaire pour la conversion des païens.
» Nous avons un bon traitement, nous vivons
» bien comme vous voyez (il était effectivement
» dans un très-bel état et d'un embonpoint qui
» annonçait l'abondance dans laquelle il vivait) ;
» nous rions les premiers de la crédulité et de
» la folie de nos compatriotes, et nous jouissons
» de notre mieux du présent. » A l'expiration de
» ces dix années, continua ce saint homme, nous
» avons la permission de retourner dans notre
» pays, où on nous reçoit comme des modèles

» de piété, et comme ayant rendu les plus grands
» services au monde chrétien. Notre société est
» recherchée ; il n'est pas de maison respectable
» qui ne nous soit ouverte ; notre pension de
» trois mille piastres nous met à même de nous
» procurer beaucoup de douceurs et de jouis-
» sances. Ainsi pour ces dix années passées au
» milieu de privations si sévères et de travaux
» apostoliques si fatigans, nous avons l'absolution
» et l'aisance assurée pour le reste de nos jours,
» que, vous pouvez bien croire, nous cher-
» chons à nous rendre aussi agréables que possi-
» ble. » Le père Tinaones voulut savoir si j'étais
» catholique. Je lui répondis négativement. Il
» me dit que c'était une grande pitié que je ne
» le fusse pas, et que si je n'étais pas dans l'église,
» mon âme serait malheureuse à toute éternité.
» Notre conversation roula ensuite sur les juifs.
» Il me dit à ce sujet : « Il y en a deux cents
» misérables familles à Larache. Quoiqu'ils
» soient en quelque sorte esclaves des mahomé-
» tans, ils ne veulent pas croire à notre sainte
» religion. Dans ces derniers temps, deux juifs
» vinrent me trouver, et me dirent qu'ils étaient

» convertis à la vraie foi catholique, et qu'ils
» croyaient que Jésus-Christ était le fils de Dieu
» et le Sauveur du monde. En conséquence ils
» furent baptisés comme chrétiens : cependant,
» dès qu'ils eurent obtenu de moi, en petites
» sommes, un emprunt de quatre cents piastres,
» et qu'ils s'aperçurent qu'ils ne pouvaient pas
» m'en soutirer davantage, ils retournèrent au
» judaïsme, et ne me laissèrent aucun recours en
» loi contre eux ; ce qui me convainquit pleine-
» ment que leur prétendue conversion au chris-
» tianisme n'était qu'un plan prémédité de me
» voler mon argent, et que toutes les fois qu'un
» juif annonce qu'il veut se faire chrétien, c'est
» un faux prétexte, et qu'il n'agit que par des
» motifs d'intérêt. Les juifs, ajouta-t-il, ont le
» plus grand mépris possible pour le Christ et
» pour ses sectateurs ; ils prétendent croire que
» tous ceux qui ne sont pas Israélites seront
» condamnés au jour du jugement à des peines
» éternelles. » Je passai presque toute la nuit à
» causer avec le père sur différens sujets.

Réponse à l'article précédent.

« Il y a environ deux cents ans, dit le père » D. Pedro-Martin, que les missionnaires de la » province de Saint-Jacques d'Andalousie sont » établis dans l'empire de Maroc, où ils sont » chargés par le siége apostolique et les rois d'Es- » pagne de donner assistance à tous les chrétiens » tant au spirituel qu'au temporel. La munifi- » cence des rois catholiques d'Espagne, a assigné » des fonds spéciaux pour la subsistance de ces » missionnaires, comme on peut le voir avec beau- » coup de détail dans *la Mission historial de Mar-* » *ruecos*. Depuis que cette institution a été fondée » à des époques bien tristes et bien calamiteuses, » surtout quand il y avait des milliers de captifs, » ceux-ci n'ont eu d'autre assistance et d'autre » consolation que celles que leur donnaient les » missionnaires, jusqu'au moment du rachat. » Ces missionnaires se sont acquittés même en di- » verses occasions de cette fonction, et c'est pour » la remplir qu'ils ont été et sont encore envoyés » dans l'empire de Maroc ; car il leur est défendu » par le gouvernement, ainsi que par les règles

» de leur province de se mêler d'autres affaires, et » même de chercher à convertir des Maures ou » des juifs à notre sainte religion, parce que de » pareilles conversions leur attireraient la haine du » gouvernement et des naturels du pays, et, par » une conséquence naturelle, les pères seraient » privés de la possibilité de parvenir au saint but » pour lequel ils sont envoyés.

» La perception du revenu qui leur est assigné, » et qui dans la totalité ne monte pas aux deux » tiers de ce que le capitaine Riley attribue à cha- » cun des missionnaires, se fait par le moyen » d'un procureur qui ordinairement réside à Ca- » dix, et celui-ci envoie au père gardien, ou chef » des missionnaires, les objets ou l'argent dont ils » ont besoin; ce chef ou supérieur en fait la ré- » partition selon la connaissance qu'il a des be- » soins de chaque hospice dont l'état est constaté. » Dans chacun de ces hospices demeure un autre » chef subordonné au premier, lequel administre » au nom de la communauté; il doit chaque mois » établir un compte de recette et dépense, le por- » ter sur un registre, et tous les mois envoyer un » extrait de ce registre au supérieur ou chef de la

» mission. Les retards qu'éprouvent depuis plu-
» sieurs années la rentrée des sommes assignées
» pour les missions, et l'impossibilité de subvenir
» aux frais indispensables pour l'entretien de qua-
» tre hospices, ont mis les pères dans la nécessité
» de supprimer ceux de Rabat et Mogadore ; leur
» pénurie a même été telle, que, pour maintenir
» ceux de Tanger et Larache, le père gardien
» s'est vu obligé en 1811, de vendre quelques
» vases d'argent, et de subvenir aux besoins, avec
» le produit de cette vente, par quelques aumônes
» des chrétiens existans dans le pays, et enfin
» au moyen d'une somme de 500 francs que, sur
» la proposition du consul général et chargé d'af-
» faires, M. Sourdeau, S. M. T. C. Louis XVIII,
» digne roi de France et de Navarre, voulut bien
» accorder à la mission. C'est avec ces moyens qu'il
» a pu faire subsister les deux hospices.

» Le capitaine Riley était dans ce pays en 1816,
» ainsi qu'on le voit dans son voyage. C'était à
» cette époque que la mission se trouvait dans
» l'état que nous venons d'exposer ; ainsi il est
» évident que le père Tinaones n'a pu dire à ce
» capitaine ce que celui-ci rapporte dans son

» roman, et encore moins avoir quatre cents pias-
» tres à donner à un juif, vu que les instructions
» données à tous les missionnaires portent de n'ad-
» mettre aucun habitant du pays lorsqu'il témoigne
» le désir de se convertir; et que le plus qu'ils
» pourraient faire serait de leur donner de bons
» avis, et de prier Dieu qu'il leur ouvre le chemin
» pour obtenir le but de leurs souhaits.

» Dans le long espace de temps qui s'est écoulé
» depuis que la mission a été établie jusqu'à
» présent, il n'y a pas un seul exemple qu'au-
» cun religieux, excepté le supérieur, ait eu la
» charge d'économe de la mission, et un seul
» missionnaire a obtenu un évêché : par consé-
» quent, le père Tinaones n'étant pas le supé-
» rieur de la mission, n'avait ni moyens, ni ar-
» gent dont il pût disposer, et il ne pouvait dire
» au capitaine Riley, qu'après une résidence d'un
» certain nombre d'années dans ces pays les mis-
» sionnaires étaient nommés évêques. Il convient
» aussi de faire remarquer au capitaine Riley,
» que dans ce pays de Maroc comme en Espagne,
» ce n'est point en cherchant à se supplanter les
» uns les autres que les religieux parviennent au

» rang qu'ils occupent, et s'y maintiennent; en
» effet, s'ils sont respectables en général par leur
» ministère, chacun d'eux acquiert l'estime des
» hommes, selon ses vertus et son mérite, selon
» sa conduite et ses talens. Ce serait bien le cas
» de composer un grand et curieux article, pour
» combattre et faire connaître la malignité et l'ir-
» réligion du capitaine Riley, en prenant pour base
» ses expressions mises en parenthèse dans l'ori-
» ginal anglais, mais que le traducteur français,
» homme plus modéré et dirigé par la charité qui
» est l'âme de la religion, a supprimées. Que le ca-
» pitaine Riley, ainsi que tous ceux qui ont lu sa
» relation, sachent donc que si les missionnaires
» sont des hommes comme les autres, ils ne se
» trouvent pas dans le cas d'agir comme le capi-
» taine Riley le donne à entendre; parce que leur
» état ne peut le leur permettre, et parce que les
» peines contre ceux qui se laisseraient aller à
» commettre de semblables fautes, sont graves.
» Mais si chaque homme pense et agit d'après ses
» inclinations, sans aucun doute le capitaine Riley
» ne donne pas de lui-même une opinion bien
» favorable.

» Le capitaine avoue qu'il fut très-bien reçu et » traité par le père Tinaones ; et si Sénèque » dit, que celui qui ne reconnaît pas un bienfait » est ingrat, et que celui qui l'oublie est très- » ingrat, je désire que mes lecteurs, en même » temps qu'ils reconnaîtront que ledit capitaine » ne mérite pas ce reproche, lui donnent le titre » et l'épithète qu'ils jugeront le plus à propos, » en le voyant blâmer un bienfait, et vilipender » l'honneur de son bienfaiteur avec tant de mali- » gnité et de mensonge. Au reste, si le capi- » taine Riley vient à passer par le port de La- » rache, ou tout autre où se trouveraient des » missionnaires, et une infinité de circonstances » semblables à celles qui l'y conduisirent en 1816 » pourraient l'y ramener ; si, dis-je, il y reve- » nait, et si l'événement arrivait à la connais- » sance des religieux, ils le porteraient à l'hos- » pice ; et parce qu'il les a blessés aussi impi- » toyablement, par cette raison même ils le soi- » gneraient de préférence à tout autre, et ils lui » montreraient ce qu'on doit à la religion et à la » société, principes dont ce capitaine se trouve » si loin, et de cette manière ils rempliraient

» leur devoir de charité, mettant en pratique les
» œuvres de miséricorde, et ils imiteraient notre
» Sauveur, prêchant le capitaine d'exemples et de
» doctrines dont il a tant besoin

NOTES

Sur la Carte de la partie nord-ouest de l'Afrique, dressée pour servir à l'intelligence du Voyage *de M. Cochelet, par le chevalier* Lapie, *géographe.*

La partie de l'Afrique parcourue par M. Cochelet ne s'étendant que du cap Bojador à Tanger, j'avais d'abord pensé qu'il suffirait, pour l'intelligence de son voyage, de donner une carte de cette partie, en l'étendant toutefois à l'est jusqu'à Tafilet, pour pouvoir y tracer l'itinéraire que ce voyageur s'est procuré, de Kalah à cette ville, et qui devait servir à en déterminer la position d'une manière un peu plus précise qu'on n'avait pu le faire jusqu'à présent, puisque l'on ne possédait de renseignemens que sur la route qui va de Fez à cet endroit.

Mais ayant réfléchi que M. Cochelet avait obtenu quelques données sur la ville d'Oualadi, située à 12 lieues au S. de Timbouctou, et sachant avec quel empressement sont accueillis les moin-

dres documens propres à jeter du jour sur ces contrées, je me décidai à étendre ma carte jusqu'à cette partie, pensant qu'on ne verrait peut-être pas sans quelqu'intérêt, réunies dans un même cadre, la route de notre voyageur, celles de l'intrépide et malheureux Mungo-Park, celles d'Adams et de Scott, et enfin les grandes directions que suivent les caravanes en partant d'Ouadnoun, Aka, Tatta et Tafilet, pour se rendre à Timbouctou à travers les vastes solitudes du désert de Sahara.

Je commençai par établir les côtes d'après les meilleures observations astronomiques et les cartes les plus récentes. Aly-Bey me servit ensuite de guide pour placer les villes de Maroc et de Fez, et j'étudiai avec d'autant plus de soin la route suivie par M. Cochelet, qu'elle devait en me donnant les points d'Ouadnoun, Illekh et Tarodant, m'aider à fixer l'emplacement d'Aka et de Tatta, qui devaient eux-mêmes contribuer à assurer la position de Timbouctou.

L'important ouvrage que vient de publier M. Walckenaer, sous le titre de *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septen-*

rionale, fut ensuite pour moi l'objet d'une étude particulière et approfondie, et je restai convaincu, d'après la savante discussion qu'il a établie relativement à l'emplacement de Timbouctou, que cette ville ne devait pas être très-éloignée de la position qu'il lui a assignée ; je l'adoptai donc, et ne devant pas, au moins pour le moment, pousser plus à l'est mes recherches, j'adoptai également les hypothèses ingénieuses que ce savant a établies pour le cours du Niger et pour celui du Gambarou ; j'ajoutai seulement la Mar-Zarah dont parle Adams, tout en pensant que cette rivière pourrait bien être la même que le Gambarou.

Je m'occupai immédiatement après de tracer la route suivie par Adams, depuis El-Gazie, près du cap Barbas à Timbouctou, et ce ne fut pas sans une vive satisfaction que j'arrivai juste avec les directions et les distances qu'il donne, au point où M. Walckenaer a placé cette ville ; je vérifiai encore cette position par la route qu'Adams a parcourue de cet endroit à Ouadnoun, et je n'eus besoin pour faire coïncider ces deux positions, que de faire quelques changemens aux directions indiquées, puisque la distance était absolument la

même. J'acquis donc, malgré les raisons que paraît avoir M. Cochelet de révoquer en doute le voyage d'Adams, la certitude que cet Américain est allé à Timbouctou, ou que du moins il a pu obtenir dans le pays des renseignemens exacts. En effet, si ce voyage était imaginaire, il me semble hors de doute que l'auteur ou les auteurs de cette relation, pour donner plus de vraisemblance à leur ouvrage, auraient disposé les directions et les distances de manière à les faire concorder avec la position assignée à Timbouctou par Mungo-Park, et adoptée par tous les géographes avant M. Walckenaer; et nous ne trouverions pas aujourd'hui une pareille coïncidence avec la détermination de ce savant.

Pour mettre le lecteur qui ne posséderait pas le voyage d'Adams, publié à Londres en 1816, à même de voir si nos combinaisons sont exactes, nous allons donner ici son itinéraire.

D'El-Gazie à Douar dans le désert, trente journées E. $\frac{1}{2}$ S. évaluées à 15 milles anglais chaque, 450 milles. De là dans le Soudenny, treize jours S.S.E. évalués à 20 milles, 260 milles. Quatre journées S.S.E. $\frac{1}{2}$ S. dans le Soudenny,

80 milles. Six journées E. jusqu'à un village où les Maures furent tués, 200 milles; et enfin quinze journées E. par N. jusqu'à Timbouctou, 300 milles. Total, 1290 milles anglais.

De Timbouctou jusqu'au point où il quitta la Mar-Zarah, dix journées E.N.E. évaluées à 18 milles, 180 milles. Treize journées N. jusqu'à Taudeny, 234 milles. Une journée N.O. jusqu'au bord du désert de sable, 20 milles. Quatorze journées dans le désert, même direction, évaluées à 18 milles, 252 milles. Quinze journées de même, évaluées à 12 milles, 180 milles. Un jour jusqu'aux Ouadlims, 12 milles. Deux jours N. par O. à El-Kablah, 30 milles. Neuf jours N.E. jusqu'aux Oualed-Aboussebah, évalués à 18 milles, 162 milles. Six jours N.N.O. jusqu'aux Oualed-Adrialla, évalués à 25 milles, 150 milles. Trois jours N.O. jusqu'à Aïata-Mouessa-Aly, évalués à 18 milles, 54 milles et cinq jours dans la même direction, à Ouadnoun, évalués à 16 milles, 80 milles. Total, 1354 milles.

De là, Adams est allé en un jour, dans la direction du nord, à Akadia, 30 milles; à Bled-Cidi-Hachem, en deux jours N.E., 60 milles;

à Agadeer, en quatre jours N. par O., 90 milles; et enfin à Mogadore ou Soueïrah, en cinq jours N., 90 milles. Total, 270 milles.

En portant sur la carte les distances indiquées ci-dessus, on partagera, je l'espère, la confiance que j'ai accordée à ce voyageur, et l'on sera surpris qu'un homme sans instruction et n'ayant d'autres moyens pour estimer les directions, que le lever et le coucher du soleil, ait pu donner de semblables renseignemens.

J'avais obtenu antérieurement d'une personne attachée à M. Laserre, gouverneur du Sénégal, et dont le nom m'est échappé, quelques données sur la route que suivent les caravanes d'Arguin à Timbouctou, sur celle qu'elles suivent d'Arguin au fort Saint-Joseph; et enfin, sur celle de Portandik à la forêt d'Alfatak; j'ai cherché à en tirer parti et, ayant trouvé sur ma carte 922 milles géographiques d'Arguin à Timbouctou, je divisai cette quantité par 64, qui est le nombre de journées qu'il y a entre ces deux points, et j'obtins 14 milles et demi pour chacune des journées, ce qui s'est assez bien accordé avec les évaluations de M. Walckenaer pour les caravanes pesamment chargées,

puisqu'il les estime de 15 milles chaque; et cela m'a de nouveau convaincu de l'exactitude de la détermination de Timbouctou.

Mes résultats furent aussi satisfaisans relativement au fort Saint-Joseph, puisque de cet endroit à Arguin il y a 472 milles, qui, divisés par 33, nombre des journées, donnent pour chacune d'elles 15 milles et une fraction.

Cette base adoptée, et sachant qu'il y en a 15 d'Arguin, et 9 de Portandik à la forêt d'Alfatak, j'établis le centre de cette forêt par 17° 50′ et par 15° 55′.

Je plaçai ensuite Hoden, éloigné d'Arguin de 17 jours, Tichyt, qui en est à 41, et Chingarin, situé à onze journées plus loin, et je recoupai Tichyt par les dix-huit journées que l'on compte dans le pays, entre cet endroit et le fort Saint-Joseph.

Je m'occupai ensuite de fixer l'emplacement d'Aka, et, pour y parvenir, je supposai que les quatre journées qu'il y a de Tarodant à cette ville, se faisaient avec des erhellas ou chevaux de selle. Je les estimai à 25 milles, et je portai 100 milles dans la direction de Timbouctou; je fis la même supposition pour les douze journées et demie

qu'il y a de Rabat à Aka, ce qui m'a donné 306 milles, et je plaçai cette ville à 29° 17′ et à 9° 55′. Je la recoupai par une route venant d'Illekh, et supposant que les six journées qui séparent ces deux endroits se faisaient avec des caravanes légèrement chargées, je les estimai à 20 milles; ce qui me produisit un total de 120 milles, et me fit tomber juste au point que je venais d'établir.

J'employai les mêmes quantités pour les dix-huit journées que Jackson nous donne de Fez à cette ville, et j'éprouvai encore la satisfaction de me rencontrer exactement avec mes précédentes combinaisons.

La position d'Aka étant établie aussi bien qu'il me semble possible de le faire avec de semblables renseignemens, je m'occupai de celle de Tafilet, qu'il était également important de placer avec quelque exactitude, et voici la marche que j'ai suivie.

Après avoir étudié avec soin l'itinéraire d'Achmet-Ibn-Hassan, j'évaluai les grandes journées à 28 milles, les moyennes à 20 milles, et les petites à 15, ce qui me donna, pour les onze journées,

un total de 216 milles géographiques, et je plaçai Tafilet à 30° 44′.

L'itinéraire de Rabat à Aka, dont j'ai parlé plus haut, me donnant la position de Kalah, qui est à cinq journées et demie de la première de ces villes, je partis de ce point; et me servant des mêmes quantités que j'avais déjà employées pour les caravanes légèrement chargées, les onze journées et demie qu'il y a entre ces deux points, me conduisirent au 6° 17′ à l'occident du méridien de Paris.

Adoptant ensuite la position d'Agably à 26° 44′ et à 3° 12′ à l'orient de Paris, ainsi que l'a établie M. Walckenaer, je trouvai entre ces deux points 540 milles, qui, divisés par les trente journées que l'on compte entre ces deux villes, me donnèrent 18 milles pour chacune d'elles, et je pense que telle peut être la marche journalière des caravanes légèrement chargées, qui ont un aussi long trajet à parcourir. Ainsi, quoique ma position de Tafilet ne s'accorde pas avec celle de ce savant géographe, cela ne change rien à celle d'Agably.

Quant à Tatta, je supposai que les neuf jour-

nées et demie, qu'il y a de Maroc à cette ville, étaient également faites par des caravanes légèrement chargées ; et, d'après l'évaluation précédemment indiquée, je portai 190 milles dans la direction de Timbouctou : je fis la même supposition pour les douze journées qu'il y a entre Ouadnoun et cet endroit, et portant les 240 milles que donne cette opération, j'arrivai au 28° 55′ N., et au 8° 5′ à l'ouest du méridien de Paris.

Je plaçai ensuite Tinjuelin à quatre journées vers le nord, et le Ouad-Drah à une journée à l'est ; puis, adoptant les raisons de M. Walckenaer relativement aux vallées de Draha et de Tafilet, je n'établis que ces deux rivières, et je supposai que les ruines de Sidjilmessa pouvaient être près du château de Sugahila, que d'Anville place à 40 milles au sud-est de Mamoun, et cette hypothèse me parut s'accorder assez avec la route de l'Arabe Ibn-Batouta, qui, dans le quatorzième siècle, se rendit du Touat à Sidjilmessa ; je changeai seulement l'emplacement de la rivière de Ziz, que M. Walckenaer a mis à gauche de la route, parce que Achmet ne dit pas qu'il ait passé cette rivière ailleurs qu'à quelque distance de Ta-

filet, et n'ayant aucun motif pour supprimer les détails que donne d'Anville sur les sources des deux rivières, je crus devoir les conserver.

Ces points établis, je cherchai à tracer les grandes directions que suivent les caravanes pour se rendre de Tafilet, Tata, Aka et Ouadnoun à Timbouctou. Je commençai par celle de Tafilet, et trouvant sur ma carte 808 milles entre cette ville et Timbouctou, je divisai cette quantité par quarante-neuf journées, distance donnée par Chabeny entre ces deux endroits, et j'obtins 16 milles et demi pour chacune d'elles, ce qui n'est pas trop éloigné des évaluations de M. Walckenaer, relativement aux caravanes pesamment chargées; je plaçai ensuite Draha à six journées, le commencement du grand désert à trois journées plus loin, et enfin, El-Ouah, à vingt journées au delà. Ce point étant tombé sur la route d'Adams, ce fut pour moi une nouvelle preuve de l'exactitude de ce voyageur; il est présumable, en effet, (quoique Adams ne parle pas de cet oasis) que les Arabes ou les Maures, qui sont habitués à faire ce voyage, cherchent toujours les endroits où ils trouvent quelque végétation.

J'obtins un résultat plus satisfaisant, encore pour la route de Tata à Timbouctou, puisque je trouvai 15 milles un tiers pour chacune des cinquante journées qu'il y a entre ces deux endroits; mais pour celle d'Aka, je fus moins heureux; car en divisant par 43 les 800 milles qui séparent cette ville de Timbouctou, j'obtins 18 milles et un peu plus d'un tiers, pour chaque journée, ce qui s'éloigne trop des distances que parcourent les caravanes pesamment chargées; et je ne puis expliquer cette différence, qu'en la supposant causée par une omission, ou bien, que Chabeny, à qui nous devons ces renseignemens, les aura obtenus de personnes qui avaient fait cette route avec des caravanes légèrement chargées.

Pour ce qui concerne la route d'Ouadnoun, comme nous manquons de renseignemens, je n'ai fait que l'indiquer, en profitant toutefois de ce qui est dit relativement à Ouabilt, situé à quatorze journées de Timbouctou.

Le major Rennell s'étant occupé de la relation de Scott, j'ai cru devoir indiquer sur ma carte la route suivie par ce voyageur, d'une manière à peu près conforme à l'analyse du célèbre géographe

anglais ; on verra que les journées ne répondent pas aux évaluations qui ont été établies pour les autres routes ; mais on doit faire attention, que ce voyage a été fait par une tribu entière, qui, traînant à sa suite une foule d'animaux de toute espèce, n'a pu nécessairement parcourir un grand espace chaque jour ; ainsi, en évaluant les marches à 9 milles géographiques, en ligne droite (ce qui me paraîtrait suffisant), nous avons exactement la distance qu'il y a entre le Rio del Ouro et le lac Dibbie. Si cependant on trouvait que l'évaluation de la journée parcourue par cette tribu s'éloigne trop de celles adoptées pour les caravanes les plus pesamment chargées, il faudrait alors reconnaître avec M. Walckenaer, que Scott a dépassé Timbouctou vers l'orient, et que le lac dont il est question dans sa relation, est celui-là même dont divers voyageurs ont fait mention, et qui a été indiqué sous le nom de Bahar Soudan, ou mer du Soudan ; il deviendrait nécessaire alors de tracer cette route différemment ; mais, comme les détails de cette relation sont trop vagues pour servir à une détermination géographique, le tracé de sa route sur laquelle nous avons indiqué les

journées, ne doit être considéré que comme un simple renseignement.

Pour compléter autant que possible ce que nous savons sur cette partie, j'ai tracé, d'après M. Walckenaer, la route de Tata à Tichyt; les routes suivies par Brisson et Saugnier, d'après la carte de Delaborde; puis j'ai établi la route de Saint-Louis au fort Saint-Joseph, d'après M. Durand, et enfin, les routes explorées par Mungo-Park, d'après ses deux voyages.

Il ne me reste plus présentement qu'à dire un mot sur les matériaux dont j'ai fait usage pour l'empire de Maroc. Le nord a été établi, d'après une reconnaissance faite en 1808 et 1809 par M. le capitaine du génie Burel, et que je dois à l'obligeance de M. le chevalier Jaubert; le reste est le résultat des recherches d'Aly-Bey, de Jackson, et des renseignemens que m'a communiqués M. Cochelet.

J'ai fait tous mes efforts pour porter quelque lumière sur cette partie de l'Afrique, non moins intéressante que celles de l'intérieur.

Puisse le public trouver que j'ai atteint le but que je m'étais proposé; et, s'il pense que cette re-

mier travail peut contribuer à diminuer les ténèbres qui dérobent ces vastes contrées aux investigations de la science, enhardi par son suffrage, que je regarderai comme l'augure d'un succès plus complet, je terminerai la carte générale de l'Afrique que j'ai entreprise depuis long-temps, et peut-être serai-je assez heureux pour jeter un nouveau jour sur diverses parties de ce vaste continent, et perfectionner la géographie de certaines portions, trop généralement considérées comme connues!

FIN.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME.

CHAP. XV. Renseignemens sur Timectou, donnés à l'auteur par Hamar. — Ce Maure les tenait de Sidy Mohammed, négociant de Rabat. — Commerce des cheiks d'Ouadnoun, et d'un chef de Monslemines avec Timectou. — Étendue de cette ville. — Police observée envers les caravanes qui arrivent. — Sultan de Timectou. — Marché aux esclaves. — Maisons. — Environs de Timectou. — Maladie épidémique. — Départ et fatigues du négociant de Rabat. — Doutes sur la réalité du voyage de Robert Adams et de Sidy Hamet à Timectou. Pages 1

CHAP. XVI. On annonce aux naufragés la visite d'un Français qui s'était fait musulman. — Il ne vient pas. — Impatience des naufragés. — Beïrouc redouble d'inhumanité envers eux. — Leur misère. — Quelques Maures les soulagent. — Retour d'Amenahem. — Il apporte des lettres. — Joie des naufragés en apprenant qu'on traite de leur rachat. — Ils sont obligés de cacher cette circonstance à Beïrouc. — Courroux de ce cheik en voyant qu'il ne se fait aucune démarche en faveur des naufragés. — Ils le décident à prendre patience. — Arrivée de deux émissaires de l'empire de Maroc. 27

CHAP. XVII. Les deux Maures annoncent aux naufra-

gés que l'empereur de Maroc les rachète. — Discussion sur le prix qu'on demande de leurs personnes. — Maures d'Ouadnoun expédiés à Tarodant pour recevoir la rançon des naufragés : ceux de Maroc restent en otage. — Extrême faiblesse des captifs. — Hamar vient à leur secours. — Ce Maure propose à M. Cochelet de le suivre en France. — Impatience des naufragés de ne pas voir revenir les Maures partis pour Tarodant. — Seïmoun ou vent du désert suivi d'une nuée de sauterelles. — Orage affreux. — Son heureux effet. — Joie des habitans d'Ouadnoun. 42

CHAP. XVIII. Beïrouc se radoucit. — Il propose à M. Cochelet d'établir un commerce direct entre les Maures indépendans et les Européens. — Arrivée de la rançon des naufragés. — Préparatifs de départ. — Beïrouc veut retenir M. Cochelet. — Hamar paie une somme pour qu'on lui rende la liberté. — On quitte Ouadnoun. 58

CHAP. XIX. Description de l'escorte des naufragés. — Chasse à la gazelle. — On bivouaque près du village de Tasserit. — Passages difficiles. — Ruines d'une forteresse portugaise. — Tilline. — Arrivée à Talent. — Les voyageurs sont bien accueillis par Sidy Ischem. — Ils séjournent chez lui. — Fête de Mahomet. — L'auteur reçoit des lettres du consul de France à Tanger. — Départ de Talent. — Triste état de M. Mexia. — Illekh-Tamaléh, frontière de l'empire de Maroc. — Pays bien cultivé. — Arrivée à Tarodant. — Les habitans insultent les naufragés. — On les fait entrer dans le jardin du gouverneur. — Ils sont logés dans le pavillon du

sultan. — Deux renégats leur font un bon accueil. — Changement subit de leur situation. 74

CHAP. XX. Description du jardin de l'empereur. — Les naufragés se voient dans un miroir et sont effrayés de leur figure. — Ils se rasent. — Ils sont présentés au gouverneur. — Il leur montre la lettre de l'empereur de Maroc, qui ordonne de les racheter : traduction de cette lettre. — Portrait de El-Caïd El-Djellaly. — L'auteur dessine le pavillon du sultan. — Curiosité que la vue des naufragés excite. — L'auteur est avec un de ses compagnons conduit dans un pavillon où il aperçoit les femmes du gouverneur. — Le jour de leur départ est fixé. 127

CHAP. XXI. Départ de Tarodant. — Mont Bibaouenne. — Vue d'Agadéer ou Sainte-Croix. — Notice sur cette ville. — Départ. — Chaîne de l'Atlas. — Passages difficiles dans ces montagnes. — Pays rempli de maisons isolées. — Marches accablantes. — L'auteur, épuisé de faiblesse, est prêt à succomber. — Il reprend ses sens en apercevant Mogadore. — Joie des naufragés à la vue des navires européens. — Ils entrent dans Mogadore. — M. Casaccia vient les recevoir. — D'autres Européens se joignent à lui. — Visite au bacha. — Il déclare aux naufragés qu'ils sont libres. 145

CHAP. XXIII. État heureux des naufragés après leurs peines. — Vif désir de l'auteur de revenir bientôt en France. — Description de Mogadore. — Décadence de cette ville. — Tristesse de son séjour pour un Européen. — Vexations auxquelles les négocians chrétiens sont exposés. — Hamar ne peut s'embarquer à Mogadore. — Il se met en route pour aller par

terre à Tanger. — L'auteur s'embarque avec trois de ses compagnons pour Tanger. . 171

CHAP. XXIII. Tempête. — Rapidité de la marche de la goëlette. — Changement de vent. — Danger. — On arrive heureusement à Tanger. — M. Sourdeau, consul général de France, et d'autres Européens viennent au-devant des naufragés, et les comblent de marques d'intérêt. 187

CHAP. XXIV. Triste position des agens européens à Tanger, pendant la peste qui venait de cesser. — Noms des consuls. — Leur manière de vivre. — Leurs prévenances envers l'auteur. — Notice sur la peste de Tanger. — Introduite par la négligence des Maures. — Les consuls peu considérés par les Marocains. — Ravages de la peste. — Trait de vengeance atroce. 197

CHAP. XXV. Troubles dans l'empire de Maroc. — Massacre d'une troupe de Chelleuhs d'après les ordres de Muley Ibrahim, fils de l'empereur. — Combat de Zayane. — Défaite de l'armée de Soliman. — Il est fait prisonnier et sauvé par un Chelleuh. — Ibrahim est tué. — Les mécontens bloquent l'empereur dans Méquinez. — Sa position critique. — Causes de la révolution. — Dangers auxquels les consuls sont exposés à Tanger. — Exécutions expéditives. — Résignation des Maures. — Harem du sultan. 216

CHAP. XXVI. Bontés de M. Sourdeau pour l'auteur et ses compagnons. — Situation désagréable des agens européens à Tanger. — Maison de M. Sourdeau. — Aspect de Tanger. — Vue des côtes d'Europe. — Rues de Tanger. — Ennui qu'un Européen éprouve dans cette ville. — La chasse, seule distraction que

l'on peut s'y procurer. — Dangers que l'on y court. — Accident arrivé à l'auteur. 235

CHAP. XXVII. Arrivée de deux navires de Marseille. — Hamar change de résolution et ne veut plus accompagner l'auteur. — Difficultés de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. — Moyens qu'on pourrait tenter. — L'auteur se procure une lettre écrite par Washington à l'empereur Sidy Mohammed. — Départ de Tanger. — Arrivée à Marseille. 249

CHAP. XXVIII. Cause des fréquens naufrages sur la côte occidentale d'Afrique. — Conseils aux personnes qui ont le malheur de s'y perdre. — Meilleurs moyens à employer pour les délivrer. 273

JOURNAL du voyage des sept matelots qui s'échappèrent avec la chaloupe, après le combat contre les Ouadlims. 291

Lettre du matelot Coustiou à M. Scheult, en lui envoyant son journal. 305

LETTRES DIVERSES.

Lettres de M. Sourdeau à M. Charles Cochelet. 307

Lettres du même à M. Adrien Cochelet, à Paris. 311

Lettre de M. Goulburn, écrite au consul d'Angleterre à Tanger, d'après les démarches du général sir Robert Wilson. 315

Lettres de M. le comte Decazes à M. Adrien Cochelet. 316

Lettre de M. Gabriel Delessert au consul de France à Tanger. 319

APPENDICE

Mots arabes extraits d'un vocabulaire que M. Cochelet doit à l'obligeance de M. Graberg de Hemso, consul de Suède à Tanger. 323

Itinéraires donnés à M. Cochelet par le grand rabbin de Jérusalem, qui est revenu avec lui de Tanger à Marseille; ces itinéraires, appuyés sur des renseignemens qui prouvent leur exactitude, ont servi à M. le chevalier Lapie pour dresser la carte annexée à la relation du naufrage. 330

Itinéraire que M. Cochelet tient d'Hamar, Maure parti d'Ouadnoun en même temps que lui. 334

Observations sur un passage de la relation du capitaine Riley. 335

Notes sur la carte de la partie nord-ouest de l'Afrique, dressée pour servir à l'intelligence du voyage de M. Cochelet, par le chevalier Lapie, géographe. 344

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

TOME I.

Page 64, ligne 8. *Au lieu de* tous ses forces, *lisez* de toutes ses forces.

Page 65, lignes 5 et 16. *Au lieu de* Ouadelims, *lisez* Ouadlims.

Page 66, ligne 4. *Idem.*

Page 67, ligne 22. *Idem.*

Page 161, ligne 13. *Au lieu de* sa privation allait nous faire périr misérablement, *lisez* la privation que nous en éprouvions n'était plus soutenable.

TOME II.

Page 1, sommaire. *Au lieu de* Robert Adam, *lisez* Robert Adams.

Page 24, ligne 3. *Idem.*

Page 176, ligne 22. *Au lieu de* étant assis sur les rochers, *lisez* sont assis sur les rochers.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DES OUVRAGES NOUVEAUX ET AUTRES

QUI SE TROUVENT

A LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE P. MONGIE L'AÎNÉ,
Boulevart Poissonnière, n°. 18, à Paris.

Voyage à Tripoli, ou *Relation d'un séjour de dix ans en Afrique;* traduit de l'anglais, par J. Maccarthy; 2 forts vol. in-8., ornés de belles cartes et gravures. Prix : 15 fr.

(Il ne reste plus que quelques exemplaires de cet important ouvrage, qui fait parfaitement connaître les mœurs, usages et coutumes des peuples de cette partie de l'Afrique, dont les Européens n'avaient eu que des notions très-incertaines jusqu'alors.)

Voyage en Chine, ou *Journal de la dernière Ambassade anglaise à Pékin;* par Ellis, commissaire de l'ambassade; traduit de l'anglais, par Maccarthy; 2 gros vol. in-8., ornés de belles cartes et de jolies gravures. Prix : 15 fr.

Et sur papier vélin, figures coloriées, 30 fr.

(Il ne reste plus que très-peu d'exemplaires de cet intéressant voyage, qui fait suite à celui de l'ambassade en Chine de lord Macartnay.)

Voyages du prince persan Mirza-Aboul-Taleb-Khan, en Asie, en Afrique et en Europe; écrits par lui-même, et publiés par Ch. Malo. 2e. édit. 1819, 1 vol. in-8. Prix : 6 fr.

Voyage critique à l'Etna, en 1819; par J. A. de Gourbillon; 2 forts vol. in-8., ornés de gravures et cartes lithographiées. Prix : 13 fr.

(Cet ouvrage, qui vient de paraître, offre les détails les plus intéressans sur Rome, Naples, la Sicile et les principales villes d'Italie.)

Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe, depuis l'année 1783 *jusqu'à l'année* 1814 *inclusivement; contenant le récit des troubles de la Hollande et du Brabant; des Guerres entre la Russie et l'Autriche; la Porte-Ottomane et la Suède; du Portugal et de la Pologne; de la Révolution française et des Événemens qui en ont été la suite; des*

Révolutions d'Espagne, du Portugal et de la Suède; de l'Abdication de Napoléon, et du Rétablissement des Bourbons sur le trône de France, etc., etc.; traduit de l'anglais de Bigland; par Maccarthy. (C'est l'ouvrage le plus complet, le plus intéressant et le mieux écrit qui ait paru sur les révolutions de l'Europe, et particulièrement sur celle de France : il dispense de tous les autres ouvrages sur cette partie de l'histoire moderne : il en reste peu d'exemplaires.) 3 forts vol. in-8., beau papier et bien imprimés. Paris, 1819. Prix : 21 fr.

Le même ouvrage sur papier vélin très-beau, 42 fr.

Histoire de la révolution de l'Amérique espagnole, ou *État actuel de la guerre entre l'Espagne et les colonies de l'Amérique;* traduit de l'anglais. Seconde édition, augmentée du *Précis des Événemens survenus en Amérique, depuis la fin de 1819 jusqu'à ce jour;* 1 fort vol. in-8., orné d'une belle carte d'Amérique. Prix : 6 fr.

Précis historique des événemens politiques et militaires qui ont amené la révolution d'Espagne; par M. Julian. (Cet ouvrage vient de paraître, et contient tout ce qu'il y a d'intéressant et de vrai sur la dernière révolution d'Espagne.) 1 fort vol. in-8. Bien imprimé, broché. Prix : 6 fr.

Dictionnaire de l'Ancien Régime et des abus féodaux, ou *Les hommes et les choses des neuf derniers siècles de la monarchie française;* par Reg. W. et Paul de P. 1 fort vol. in-8., fig., beau papier, fin caractère. Prix : 7 fr. 50 c.

Dictionnaire critique et raisonné des Étiquettes de la cour de France, des usages du monde, des amusemens, des modes, des mœurs des Français, etc., ou *l'esprit des étiquettes et des usages anciens comparés aux modernes;* par madame de Genlis, 2 forts vol. in-8. Prix : 12 fr.

Dictionnaire Infernal, ou *Recherches et anecdotes sur les démons, les fantômes, les spectres, les possédés, les sorciers*, etc., *en un mot, tout ce qui tient aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer*, etc., etc.; par M. Colin de Plancy; 2 forts vol. in-8., ornés de belles figures, papier vélin, figures doubles. Prix : 24 fr.

Le même, sur papier vélin, avec les triples figures, les eaux fortes, avant et avec la lettre. 30 fr.

FIN.

00084027

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018